This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137262 1

Maintenon
— DEL

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME VIII.

Contenant le Tome IIe. des LETTRES.

---

(8)

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON.

TOME SECOND,

CONTENANT

Les Lettres à M. l'Abbé Gobelin, celles à la Comtesse de Saint-Geran, des Lettres à différentes personnes, et celles à Me. de Brinon.

NOUVELLE ÉDITION.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK.

A MAESTRICHT,

Chez J. E. DUFOUR et Ph. ROUX, associés.

M. DCC. LXXXIX.

TABLE DES LETTRES

Contenues dans ce Tome second.

Lettres de Me. de Maintenon à Mr. l'abbé Gobelin.

Lettre I—LXVI. pag. 1—88
LXVII. *De l'abbé Gobelin, à Me. de Maintenon.* 89
LXVIII. *De Me. de Maintenon, à l'abbé Gobelin.* 93

Lettres à Me. la comtesse de Saint-Geran.

Let. I—LIII. 95—158
LIV—LVIII. *De Me. de Saint-Geran à Me. de Maintenon.* 159

LETTRES à diverses personnes.

LETT. I. *A* ... 167
II. *A la reine d'Angleterre.* 170
III. *A Me. la marquise de Querjean.* 171
IV. *A Me. de Montespan.* 172
V. *A. Me. de Montchevreuil.* 173
VI. *A Me. de Fontenai.* 175
VII. *A la même.* 176
VIII. *A la même.* 177
IX. *A la même.* ibid.
X. *A la même.* 178
XI. *A la même.* 179
XII. *A Me. de Rochechouart.* 180
XIII. *De Me. Guyon, à Me. de Maintenon.* 181
XIV. *A Me. de Rochechouart.* 183
XV. *De Me. Guyon, à Me. de Mainnon.* 186
XVI. *De la même, à la même.* 188
XVII. *De Me. de Maintenon, au duc de Chevreuse.* 189
XVIII. *Au duc de Beauvilliers.* 190
XIX. *A Me. la duchesse de Savoie.* 191

LET. XX. *Au cardinal Spada.* 194
XXI. *A Me. de Neuville.* 195
XXII. *Au marquis de Langallerie.* 196
XXIII. *De Mr. de Fiesque, à Me. de Maintenon.* 197
XXIV. *De Me. de Maintenon, à Mlle. de Franlieu.* 198
XXV. *A Me. de la Lande.* 200
XXVI. *A la même.* 201
XXVII. *A Mlle. d'Aubigné.* 202
XXVIII. *A Me. de Rochechouart.* 204
XXIX. *De M. Racine, à Me. de Maintenon.* 206
XXX. *De Mr. Blouin.* 209
XXXI. *De Me. de Maintenon, à Me. la duchesse de Bourgogne.* 210
XXXII. *A Me. de Rochechouart.* 220
XXXIII. *A la même.* 221
XXXIV. *A la même.* 223
XXXV. *A la même.* 226
XXXVI. *A la même.* 227
XXXVII. *A Mlle. d'Osmond.* 223
XXXVIII. *A M. la marquise d'Havrincour.* 229
XXXIX. *De Me. de Scudery, à Me. de Maintenon.* 232
XL. *De la même, à la même.* 233

LET. XLI. *De Me. de Maintenon, à Me. de Querjean.* 234
XLII. *De la même, à la même.* 235
XLIII. *A la même.* 237
XLIV. *De Me. la comtesse de Conflans à Me. de Maintenon.* 238

LETTRES à madame de Brinon.

LET. I—XL. 239—292

Fin de la Table.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON,

A M. L'ABBÉ GOBELIN. (1)

LETTRE PREMIERE.

Paris, le jeudi 1669.

JE m'étois toujours bien doutée que la pauvre madame de Loiselle se flattoit. Elle doit aller voir sa fille aujourd'hui. Ne confondez pas vos visites avec celles dont je suis fatiguée. Je vous distingue en tout, sur tout et par tout.

(1) L'abbé Gobelin envoya secrétement ces lettres, quelques heures avant sa mort, aux dames de Saint-Louis. Madame de Glapion les arrangea comme elle put. La plupart sont sans date dans l'original. Les copies n'en sont

Vous m'êtes fort agréable. Je n'en excepte pas même vos réprimandes. J'ai vu madame la maréchale d'Albret. Je l'ai révoltée par mon silence le plus qu'il m'a été possible. Nous devons faire des promenades ensemble. Je voudrois bien que vous en fussiez. J'enverrai savoir si vous êtes de retour, ou si vous passez les fêtes à Pontoise. Il faudra que je fasse mes dévotions. Je crois que St. Bernard dit vrai : et je vois avec douleur qu'il ne suffit pas de se vuider la tête des choses criminelles; et que si les plaisirs innocents éloignent moins du salut, du moins ils sont aussi opposés à la perfection où vous voudriez me conduire. Je suis fort enrhumée : je ne sais plus que faire, et je ne veux pas voir l'abbé.

pas rares. Celle de madame la marquise d'H..... est la plus complete que j'aie vue. Il est remarquable qu'il n'y en a point de l'année 1685, année du mariage de madame de Maintenon avec le roi. L'abbé Gobelin eut apparemment ordre de les brûler.

LETTRE II.

Ce jour des cendres.

Me. de Coulanges m'a dit que vous aviez pensé mourir. Je ne l'ai su qu'après votre résurrection, et je n'y ai pas été moins sensible. Je vous plains de vos maux passés, et j'appréhende vos maux à venir. Ils deviennent, ce me semble, bien fréquents. Je suis fort intéressée à votre conservation, et j'envisage avec tant de plaisir le bonheur de me trouver bientôt entre vos mains, que je serois inconsolable si mon espérance étoit trompée. Il se passe ici des choses terribles entre Me. de Montespan et moi. Le roi en fut hier témoin. Et ces procédés, joints aux maladies continuelles de ses enfants, me mettent dans un état que je ne puis soutenir. Ne m'abandonnez pas. Ecrivez-moi souvent ; et comptez sur ma reconnoissance et sur mon amitié.

LETTRE III.

MOnsieur votre neveu me défend de lui faire réponse. Il me fait grand plaisir : car je n'en aurois pas eu la hardiesse. J'ai lu sa lettre deux fois, et deux fois je l'ai admirée. Qu'il m'en écrive une que je puisse montrer : car j'ai une grande passion que son mérite soit connu ici. Il faut que ce soit un simple remercîment de ce que je lui ai fait voir mes princes et Versailles. Qu'il loue tout ce qu'il a vu : qu'il dise quelque chose de l'éducation : tout cela simplement et fortement. Je connois le goût de ce pays-ci : je vous dis donc ce qu'il leur faut. Je voudrois des copies de tout ce que vous et M. votre neveu avez écrit sur l'Histoire de France à l'usage des Enfants ; je voudrois aussi qu'il fît quelque chose de succint sur l'Histoire Romaine.

LETTRE IV.

Le 6 mars.

VOtre lettre m'a fait un très-grand plaisir. Je ne sais ce que je trouverai; mais il est certain que je cherche mon salut en m'éloignant d'un trouble qui y est fort opposé. Si je me trompe, ce sera par les conseils de gens d'un bon esprit: vous le savez. Demandez à Dieu, je vous supplie, qu'il conduise mon projet pour sa gloire et pour mon bien. Tous les jours je lui fais cette priere. Il me semble que je suis dans un assez grand détachement, et qu'en me retirant d'ici, je ne suis point les conseils de mon impatience; car si quelque homme sensé et pieux me conseilloit d'y demeurer, j'y demeurerois malgré tout ce qu'il en coûteroit à ma sensibilité: et d'un autre côté, si Me. de Montespan me traitoit à ma mode, si tout ce que je desire je l'avois, je quitterois tout également, pour peu qu'on le voulût. Cette indifférence semble me promettre les bénédictions de Dieu: sûrement il ne m'abandonnera pas. Bon jour.

LETTRE V. (1)

A Versailles, ce 14 juillet.

J'Ai une extrême envie d'acheter une terre, et je n'y puis parvenir. M. de Montchevreuil est à Paris. Je l'ai prié d'y travailler, et de s'instruire de tout ce qu'il y avoit à vendre. Voyez le, et joignez à toute l'amitié qu'il a pour moi toute celle que vous avez vous-même. Point d'affaire plus importante pour mon repos. Si vous voyez Me. de Richelieu, excitez la à presser les gens de qui je dépends à songer un peu à mon établissement. Ils ne me paroissent pas aussi pressés de m'établir que je le suis de les quitter. Il faut s'éclaircir de leurs vrais sentiments à mon égard, en leur proposant quelque chose de présent et de solide. Me. de Richelieu et Me. de Montespan taillent présentement pour moi un mariage, qui pourtant ne s'achevera pas. C'est un duc assez malhonnête homme et fort-gueux; source de déplaisirs et d'embarras, où il

(1) Cette lettre est de l'année 1674.

seroit imprudent de se jeter. J'en ai déja assez dans une condition singuliere et enviée de tout le monde, sans en chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Cependant je n'ai point rompu la négociation. Je veux que Me. de Richelieu voie la froideur et l'indifférence de Me. de Montespan sur tout ce qui m'intéresse essentiellement. Je vous ai envoyé de l'argent par Me. de Coulanges. Faites-en des mémoires différents: car c'est Me. de Montespan qui paie pour le petit garçon, et moi pour Mlle. Loiselle. M. le duc du Maine est toujours malade; mais je n'y vois point de péril. Je ne laisse pas d'être affligée: et c'est toujours quelque chose de terrible de voir souffrir ce qu'on aime. Ma douleur m'avertit que je n'aime pas moins cet enfant que le premier: Et la foiblesse de m'y attacher ainsi me met de si mauvaise humeur, que je n'ai pu retenir mes larmes tant que la messe a duré. Rien n'est si sot que d'aimer avec excès un enfant qui n'est point à moi, dont je ne disposerai jamais, et qui ne me donnera dans la suite que des soins qui déplairont à ceux à qui il appartient, ou des soucis qui me tueront. En vérité, il y a bien de la folie à demeurer dans un état si désa-

gréable. Et il faut être bien esclave de l'usage pour n'oser faire une retraite qui me mettroit en repos! C'est trop vous parler de moi: et pour finir, trouvez bon que je vous dise que je ne comprends point le scrupule où vous me paroissez être d'avoir fait deux voyages à Versailles: si vous croyez que j'y puis demeurer en conscience, il sera difficile que vous n'y veniez pas quelquefois. J'entends mieux votre regret de me conduire si lentement à Dieu. Je fais bien peu d'honneur à mon confesseur. Ce n'est pas que je fasse plus de mal ici qu'à Paris: au contraire, j'y pense plus souvent à mon salut. Il est vrai que ce sont des pensées inutiles, et que le même esprit d'impatience qui me fait desirer de quitter la place où je suis, parce qu'on m'y trouble, me fait abandonner bien des pratiques de piété, parce que je ne regle pas ma vie comme je le voudrois. Je n'ai point oublié de faire mes dévotions à la Magdeleine. J'ai eu une assez grande envie de les faire plus souvent. Mais soit raison ou tentation, j'ai cru qu'il y auroit une maniere d'hypocrisie de communier ici plus souvent qu'à Paris: si vous me donnez une regle là-dessus, j'obéirai. Dites moi aussi votre avis sur la *Media-nocte*. Je suis bien aise de la faire

avec le roi, si vous jugez qu'il n'y ait point de mal. S'il y en a, je n'hésiterai pas à ne m'y plus trouver. Vous devez avoir un grand scrupule des louanges que vous me donnez : les louanges ne flattent que trop la vanité d'une personne pêtrie comme moi de gloire et d'amour-propre. Pardon de vous avoir fait lire si long-temps. On a bien des choses à dire à un homme à qui l'on a donné toute sa confiance.

LETTRE VI.

A Versailles, ce mardi, 6 août 1674.

LES froideurs que l'on a pour moi ont augmenté depuis votre départ. Mes amis, vous savez quels amis, s'en sont déja apperçus et m'ont fait des compliments sur ma disgrace. J'en parlai hier au matin à mad. de Montespan, et je lui dis que je priois le roi et elle de ne point regarder la mauvaise humeur où je leur paroissois comme une bouderie passagere contre eux ; que c'étoit quelque chose de plus sérieux ; que je voyois, à n'en pouvoir douter, que j'étois très-mal avec elle ; et qu'elle m'avoit brouillée avec le

roi. Elle me dit sur tout cela de très-mauvaises raisons, et nous eûmes une conversation assez vive, mais pourtant fort honnête de part et d'autre : ensuite j'allai à la messe, et je revins dîner avec le roi. On rendit compte de ce qui se passoit à M. de Louvois. On me l'envoya le soir pour me faire entendre raison : il me parut qu'il entendoit les miennes : je les lui expliquai peut-être avec un peu trop de sincérité : vous savez qu'il ne m'est pas possible de parler autrement : la conclusion fut que j'emploierois encore quelque temps à tâcher de me racommoder de bonne foi. Je lui promis ce qu'il voulut : et mad. de Montespan et moi devons nous parler ce matin ; ce sera de ma part avec beaucoup de douceur. Cependant je demeure ferme dans le dessein de les quitter à la fin de l'année : je m'en vais employer ce temps-là à prier Dieu qu'il me conduise à ce qui sera le meilleur pour mon salut : faites en de même, je vous en conjure : j'ai trop de marques de votre amitié pour douter de l'intérêt que vous prenez à ce qui se passe. Je vous en rendrai compte avec soin. Mes compliments à M. le Ragois : il me semble que je le reçus très-mal la derniere fois qu'il vint ici : vous savez le trouble où

j'étois : et je vous prie, que je n'en sois pas plus mal avec lui.

LETTRE VII.

A Saint-Germain, dernier Octobre 1674.

JE souffre d'être si long-temps sans recevoir de ces consolantes lettres, et sans vous en écrire de ces désolantes qui me soulagent en même temps qu'elles vous affligent. Je prends souvent la plume. Mais que vous dire ? ce que je vous ai déja dit mille fois. Je suis accablée de mélancolie. On tue ces pauvres enfants sous mes yeux : on ne me permet, ni de les soulager, ni de les secourir, ni de les regreter. La tendresse que j'ai pour eux me rend insupportable à ceux à qui ils sont. L'impossibilité de cacher mes sentiments m'attire la haine des gens avec qui je passe ma vie, et auxquels je ne voudrois pas déplaire. quand ils ne seroient pas ce qu'ils sont, et quand ils ne joindroient pas le titre de bienfaicteurs à celui de parents, qui leur donne tant de droits. Voilà une période assez longue : la matiere ne s'épuise pas aisément : et vous n'en êtes pas quitte. Je me dis quelquefois : Mais ne mettons

pas tant de vivacité dans nos soins : laissons ces enfants à la conduite de leur mere : ne les aimons point, puisque les aimer est mon crime et mon souci. Un moment après, j'entre en scrupule d'offenser Dieu, et je recommence mes soins avec le même empressement. Mon amitié s'en nourrit : je me renferme avec eux, et je vis de sentiments, de douleurs et de chagrins. Voilà au vrai mon état. Je ne saurois vous en exprimer l'agitation. Figurez-vous le cœur le plus sensible et le plus outragé; la femme la plus empressée à mériter de la reconnoissance, et la plus certaine de n'obtenir que de l'ingratitude. Un établissement seul peut me mettre en repos : et je ne puis parvenir à m'en assurer un. Voyez quelquefois M. Viette pour le presser. Priez Dieu qu'il me donne la force de le servir malgré l'agitation où je suis. Ma vie est partagée entre le chagrin d'être esclave, et le desir de ne l'être plus. Vous savez combien cette opposition est funeste au salut, à la paix, à la vigilance, au recueillement. Dieu soit loué de tout ! Je n'aurois peut-être jamais pensé à lui, si j'avois été plus satisfaite des hommes. Le malheur m'a approchée de lui, la faveur ne m'en éloigneroit pas. Je suis persuadée plus

que jamais que Dieu tire le bien du mal. Je ne pus vous voir à mon dernier voyage.

LETTRE VIII.

A Versailles, ce vendredi 1674.

Il y a long-temps que je ne vous ai écrit. Je ne vous oublie pourtant pas. Je suis peu maîtresse de mon temps. Les jours coulent ici dans une inutilité dont il n'est pas permis de se tirer. J'avois une grande impatience de vous apprendre que le roi m'a encore donné cent mille francs, et qu'ainsi en voilà deux cents que j'ai à votre service. Je ne sais si vous êtes content de cet établissement : pour moi je le suis fort : et je changerai bien de sentiment si jamais je leur demande un sou. Il me semble que voilà du bien pour le nécessaire, et que tout le reste n'est plus qu'une avidité qui n'a pas de bornes. Il ne faut point dire ce nouveau bienfait : j'ai des raisons pour le taire. Me. de Richelieu et l'abbé le savent. Je suis résolue d'acheter une terre auprès de Paris : j'attends des nouvelles de M. Vierte pour en aller visiter une, et je voudrois joindre

ces petits voyages-là avec la (1) Saint-François. Je vous remercie de tous vos soins pour nos affaires, et de l'exactitude de vos comptes : il y en a encore un sur Toscan dont j'ai besoin ; car j'en veux dresser un contrat de onze mille écus en bonne forme. Je ne change point sur l'envie de me retirer ; je suis inutile ici et pour moi et pour les autres : on nourrit très-mal cet enfant. Renonçons à un pays où il faut agir et parler contre sa conscience : vous savez lequel des deux partis m'est le plus aisé. On écoute mes conseils : quelquefois on m'en sait gré, souvent on s'en fâche : jamais on ne les suit, et toujours on s'en repent.

LETTRE IX.

A Saint-Germain, 1674.

QUoique je ne fasse presque rien depuis le matin jusqu'au soir, je puis pourtant dire que je n'ai pas un moment à moi, et que c'est ce qui m'empêche de vous écrire aussi souvent que je le vou-

(1) Jour auquel elle faisoit tous les ans ses dévotions.

drois : vous me ferez un très-grand plaisir de me prescrire quelque chose pour cet avent : et si vous n'en avez pas le temps, envoyez moi un de vos livres pour la messe, où il y a des exercices pour les grandes fêtes. Je sens de grands desirs de servir Dieu ; et il me semble que, si je m'éloignois du trouble où je suis ici, je me donnerois tout de bon à lui. Je fis hier mes dévotions, et j'entendis M. l'abbé de Clermont, qui prêche fort-utilement : mais la mémoire lui manqua : il ne demeura pourtant pas court tout-à-fait, et passa seulement à son troisieme point, sans avoir dit la moitié du second. M. le comte de Vexin se porte un peu mieux : et M. le duc du Maine est un objet de pitié : il a la fievre double quarte, un gros rhume, et un abcès ouvert qui lui fait de grandes douleurs quand on le panse, que je partage en mere très-sensible. Je suis fort triste par beaucoup d'endroits, et sur-tout à cause des difficultés que je trouve pour la conclusion de l'achat de Maintenon : on n'y trouve pas de sûreté, et vous savez que c'est ce qu'il faut y trouver. Adieu, monsieur ! ne m'oubliez pas, et remerciez M. le Ragois de l'obligeante lettre qu'il m'a écrite : si je suis maîtresse de Maintenon, il pourra sûrement en faire sa maison de campagne.

LETTRE X.

Ce 4 décembre 1674.

ME. de Coulanges a un peu exagéré le mal de M. le duc du Maine : mais elle n'a pu vous dire toute ma douleur. Je suis troublée par toutes sortes de raisons ; et je ne sais comment, étant aussi sensible que je le suis, j'ai la force d'y résister. Le remede dont je m'étois proposé d'essayer, s'éloigne par les difficultés que l'on trouve à mon affaire : je vous suis très-obligée de la part que vous prenez à mes déplaisirs. Ne vous lassez point de m'écrire : vos lettres ne me sont pas inutiles. M. le duc eut hier la fievre, quoique ce fût son jour d'intermission : je crois que ce fut par la douleur de sa plaie : je ne sais ce que l'on en doit espérer. Mais le pauvre enfant est entre les mains des médecins et des chirurgiens, et la moitié suffit pour le tuer. Adieu : voyez, je vous prie, M. Viette : vous entendez les affaires.

LETTRE XI.

A Saint-Germain, ce 8 Décembre 1674.

JE ne sais si votre lettre vous a beaucoup coûté, mais j'espere qu'elle me sera très-utile. Du moins suis-je fort-touchée des réflexions dont elle est semée. Elles m'ont paru et solides et nouvelles. Je suis toujours dans la même situation, et je tâche de m'y affermir. Conservez-moi une amitié dont j'espere que je jouirai quelque jour plus tranquillement et plus utilement qu'aujourd'hui. Il ne tiendra pas à moi que je n'aie Maintenon : je m'en repose sur Mr. Viette, à qui j'ai donné plein pouvoir. M. le duc du Maine a encore eu la fievre double quarte : M. le comte de Vexin a un vomissement et un dévoiement ; et Mlle. de Nantes vient de retomber malade : je me partage entre eux ; et je les sers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs ont succombé à la fatigue. Mes complimens à Mr. le Ragois. L'état où est ce petit duc fait oublier tous les projets que l'on faisoit sur son éducation : il faut espérer qu'il ne sera pas toujours malade.

LETTRE XII.

A Saint-Germain, ce 11 décembre 1674.

JE fais de mon mieux ce que vous m'avez ordonné pour l'avent : je ne puis avoir aucun mérite par mes prieres : j'aurai du moins celui de l'obéissance : je dis l'office de la Vierge : quoique ce soit avec de grandes distractions, c'est toujours un temps destiné à Dieu et passé avec lui. Je meurs de langueur ici : j'attends le printemps avec une extrême impatience : je n'ai point encore signé le contrat de Maintenon : les sûretés sont difficiles à trouver : Dieu veuille qu'à la fin elles soient suffisantes, et que je ne tombe pas dans des procès en un temps que je voudrois mieux employer. Le roi juge à l'heure qu'il est l'affaire dont vous m'avez parlé. J'ai fait mon devoir là-dessus : vous croyez bien que toute la cour est pour madame de Verneuil, et qu'on croit juste d'opprimer Mrs. les bourgeois en faveur de la qualité : je trouve qu'une chose de si grande conséquence sera jugée par un bien petit nombre : il n'y a que six juges, et le roi, qui assurément a les intentions droites,

mais qui n'est peut-être pas bien instruit. M. le duc du Maine est entre les mains de M. Sanguin ; ce n'est que depuis deux jours : le petit comte est fort-languissant. Je vous donne le bon jour, et vous jure que vous n'en serez pas toujours quitte avec moi pour si peu de chose. Ne vous accoutumez donc pas à m'oublier.

LETTRE XIII.

Ce 7 Janvier.

IL y a long-temps que je n'ai reçu de vos nouvelles : et quoique l'on mene ici une vie très-dissipée, je m'apperçois et je sens avec chagrin la rareté de votre commerce : je meurs de peur d'en perdre tout le fruit que j'en espérois, dans le temps que je puis le recueillir, et de vous perdre quand je me serai mise en état de vous voir plus souvent. Voilà vous faire envisager votre mort assez franchement : mais je crois que vous n'en avez point de peur : je ne puis vous dire de mes nouvelles sans tomber dans des redites continuelles : car je suis toujours dans les mêmes sentiments et les mêmes irrésolutions : il faut attendre le temps

du voyage de Barege, et le faire, si ce petit duc le fait : il se porte mieux et le comte aussi : la princesse est malade, sans que toute la Faculté puisse dire si elle a la petite-vérole, ou si elle ne l'a pas : tout le reste va son chemin. L'affaire de Maintenon est conclue, et on paie journellement les créanciers : j'ai grande envie d'y aller, mais les maux de ces enfants me retiennent. Je me recommande à vos prieres.

LETTRE XIV.

Ce 4 Janvier.

JE suis très-fâchée de votre mal, et parce que vous en souffrez, et par mon intérêt : vous savez la peur que j'ai de vous perdre quand je serai en état de profiter de votre amitié et de vos soins : j'ai déja nommé un chanoine, et j'écrivis hier à M. le curé de Maintenon pour un vicaire : j'écris à M. Viette pour avoir réponse du chanoine qui ne réside point : je remplirai sa place, s'il ne la reprend : je prie M. Viette de vous donner mille francs pour les appointements de M. le Ragois : j'ai fait vos remercîments à Me.

de Montespan : demandez bien à Dieu qu'il rompe mes chaînes, si ma liberté doit être utile à mon salut : c'est ce que je lui demande tous les jours, et que je vais lui demander tout-à-l'heure, etc.

LETTRE XV.

A Saint-Germain, ce 28 Janvier.

SI j'étois à Paris, je vous verrois souvent : car je vous avoue qu'on ne peut être ni plus touchée ni plus occupée de votre douleur, que je le suis ; et qu'il n'y a rien que je ne fisse pour la soulager : je sais bien que votre résignation est le plus solide remede : mais s'il empêche de se plaindre et de murmurer, il n'empêche pas l'impression de la douleur, et que le cœur ne se flétrisse dans une perte aussi grande que celle que nous venons de faire ; traitez-vous donc comme vous traiteriez un autre à qui vous conseilleriez la diversion : et croyez que je suis votre amie pour toujours et à toute épreuve. Plût à dieu que ces assurances vous puissent être de quelque consolation, et que je puisse en quelque façon remplacer ce que Dieu à voulu vous ôter ! Je vois la

grandeur de cette perte, à tous les moments du jour, etc.

LETTRE XVI.

A Saint-Germain, ce mardi 1675.

TOUS vos présents ont été bien reçus. Me. de Montespan s'en loue fort: votre tableau ornera mon oratoire de Maintenon. J'accepte avec joie la proposition que vous me faites de me voir une fois le mois. Je suis très-convaincue des vérités que vous m'écrivez, et je voudrois de tout mon cœur, mener une vie moins dissipée que n'est la mienne. J'en passerai bientôt une bonne partie à l'opéra, où je fais quelquefois de bonnes réflexions; mais où il est, ce me semble, honteux de paroître quand on a près de quarante ans et que l'on est chrétienne. Priez Dieu qu'il me conduise et vous inspire ce que je dois faire. Je ne sais si M. le Ragois est content de moi: nous n'avons pas grand commerce ensemble, parce que je crois qu'il ne lui seroit pas avantageux: jugez du reste: on ne peut l'estimer plus que je fais: si le mérite étoit aimé ici, je ne doute pas du succès du

rien, qui me paroît connu : nous verrons ce qui en arrivera : c'est toujours un grand bonheur de mériter tout, quand même on n'obtient rien. Adieu.

LETTRE XVII.

Le 9 février 1675.

JE vous prie de me prescrire quelque chose pour ce carême : je me suis bien trouvée de l'avent, par la fidélité que j'ai eue à exécuter ce que vous m'aviez ordonné. Je crains que nous n'allions pas à Barege : le lendemain détruit toujours les plus fermes résolutions de la veille : les médecins ne sont pas d'accord. J'avois espéré dans ce voyage plus de repos pour mon corps, et plus de paix pour mon esprit, que je n'en trouve ici. Je viens d'entendre une belle déclamation du P. Mascaron : il divertit l'esprit et ne touche pas le cœur : son éloquence est hors de sa place : cependant il est à la mode. Il a fort parlé contre les conquérants. Il nous a dit qu'un héros étoit un voleur, qui fait à la tête d'une armée ce qu'un voleur fait tout seul : notre maître n'a pas été content de la comparaison : jusqu'ici c'est

un secret : en tout il déplait au roi et aux gens d'esprit.

LETTRE XVIII. (1)

JE n'ai jamais eu tant d'envie de vous voir que dans cette affaire-ci. Mais nous faisons une vie qui m'en ôte l'espérance. Où vous donner un rendez-vous sûr ? Me. de Montespan sort depuis le matin jusqu'au soir, et n'a gardé la chambre qu'un seul jour ; et je n'en fus pas avertie. Cependant je vous verrai avant mon départ : le jour, je ne puis vous le marquer. Vous entendrez dire que je vis hier le roi. Ne craignez rien : il me semble que je lui (2) parlai en chrétienne et en véritable amie de Me. de Montespan.

(1) Cette Lettre est vraisemblablement de l'année 1675, dans le temps que Me. de Montespan quitta le roi, et se retira à Paris.

(2) Voyez dans le livre Ve. des Mémoires le détail de cette conversation.

LETTRE XIX.

Versailles, ce lundi au soir.

JE ne soupçonnerai jamais que vous ayez de la négligence pour moi. J'ai trop vu votre amitié pour en pouvoir douter légérement. Je crois que nous n'irons pas à Barege : j'en suis au désespoir. Je m'étois flattée que ce voyage donneroit de la santé à mon corps et la paix à mon esprit. On m'interrompt. . . Les jours se passent ici dans un esclavage qui captive même les pensées. Je suis toujours assez triste, et les choses prennent un air (1) qui ne me convient pas. Je n'ai pas assez d'empire sur moi pour ne pas souffrir des péchés des autres : mais je veux bien souffrir ; et c'est quelque progrès, d'avoir mis la douleur à la place de l'impatience. Je me console avec Dieu : et je suis dans une situation plus douce que je ne l'avois espéré. Je fis avant-hier mes dévotions, n'ayant pu les faire le jour de la *Visitation*. Je me confessai à

(1) Me. de Montespan se raccommodoit avec le roi.

un homme qui ne m'entendoit point et qui m'assura que je ne lui disois pas un péché. Je suis sûre que vous n'auriez été ni si sourd ni si doux. Voilà le compte que je vous dois de mon ame.

LETTRE XX.

A Saint-Germain, ce 9 février 1675.

NOUS avons encore une chanoinie à remplir. Un grand gentilhomme, frere d'un chanoine mort depuis peu, me la demande. Son extérieur me déplait fort. Son frere étoit libertin : celui-ci n'est point prêtre. Il me répondit fort-cavalièrement : « Je le serai, madame, quand » il vous plaira m'ordonner ». Là-dessus je lui fis des difficultés. Enfin, je vous le renvoie pour en décharger ma conscience. Ecoutez-le donc : et choisissez ensuite ou lui ou le prêtre de l'abbé Testu: j'attends la réponse du curé de Maintenon pour prendre un vicaire ; mais il me paroît un peu lent. J'attends le carême avec impatience, parce que j'espere vous voir : vous me trouverez toujours dans les mêmes sentimens sur tout, et je vous rendrai compte de ce qui se passe ici

entre le curé et moi : dans cette espérance, je ne veux point traiter ici de pareilles matieres, etc.

LETTRE XXI.

Ce 3 mars 1675.

CE n'est point moi qui ai chargé M. l'aumônier de vous inviter à venir ici ; mais je ne puis m'y opposer. Quoique je songe plus à votre commodité qu'à ma satisfaction, ce seroit outrer la discrétion que d'exiger de vous que vous n'y vinssiez pas : l'aumônier, qui vous aime, et qui ne hait pas à se faire voir dans le cabinet de mad. de Montespan, lui dit l'autre jour que vous aviez envie de venir, et que je vous en empêchois : vous savez ce qui en est. Mais il est très-vrai que je trouverois fort-inutile de vous le demander, n'étant pas maîtresse ni d'un lieu ni d'une heure pour vous recevoir : et il pourra fort bien arriver que vous ferez dix lieues pour nous voir tous un moment. Si après vous en avoir montré les incommodités, vous voulez vous y exposer, partez. Je voudrois bien obéir à tout ce que vous me prescrivez pour la

carême : mais je ne pourrai éviter d'y faire quelque transposition ; car je n'ai pas un moment le matin, et je ne puis qu'entendre la messe : ce que vous me mandez sur mes habillements n'est pas non plus trop facile. Je ne porte point de couleurs, mais je suis pleine d'or : et il faudroit que je me fisse faire des habits tout exprès. Mandez-moi si les trente sous par jour que vous m'ordonnez doivent être distribués ici ; car le curé prétend que mes obligations sont présentement à Maintenon. J'ai fait mes dévotions aujourd'hui : je vous enverrai le projet que vous m'avez demandé.

LETTRE XXII.

A Versailles, *ce* 16 *mars* 1675.

J'AI reçu le livre de l'*Imitation* que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le roi garde un silence sur M. de Cartigny dont je ne devine pas la cause. Il y a des gens dont on tourne tout à mal ; et qu'on soupçonne d'intrigue, parce qu'ils ont de l'esprit : sans en avoir, je me suis trouvée dans ce cas. Je ne doute pas que notre ami n'ait un fonds excel-

lent : mais l'on n'est pas pour lui : le mérite ne brille guere ici sans protection, et la protection n'aime pas à se charger du mérite. J'ai fait un projet de conduite pour le temps où je serai libre, et loin de la cour : le voici : j'y laisse une marge ; vous y pouvez ajouter ou retrancher.

1°. Me lever entre sept et huit, et passer une heure en prieres.

2°. Sortir deux jours de la semaine pour des visites nécessaires, me retirer à dix heures, et faire la priere avec mes domestiques.

3°. Destiner deux jours de la semaine à visiter les pauvres et les prisonniers, et à souper chez mes amies.

4°. Etre habillée très-modestement, ne porter ni or ni argent, donner le dixieme de mon revenu aux pauvres.

Voilà comme je voudrois commencer, en attendant que mon zele m'en fît faire davantage : dans l'espérance de ce temps de repos et de calme que je me figure si délicieux, je ne fais rien qui vaille, et je m'abandonne à ma paresse : ce qui me fait craindre que la dévotion que je projette ne vienne du même esprit d'arrangement que j'ai pour les meubles de Maintenon.

LETTRE XXIII.

Ce 12 avril.

IL y a ici une femme de qualité : elle s'appelle Me. la comtesse de Riberac. Elle demande l'aumône : elle est séparée de son mari : elle est vieille et sage. Me. de Montespan voudroit la mettre en pension, mais à bon marché : elle vous prie d'aller aux filles de la croix de la rue Saint-Antoine, pour y voir si l'on voudroit la recevoir avec sa femme de chambre ; faites prix pour l'une et pour l'autre. On ne prétend pas payer la qualité. Ayez la bonté de nous rendre compte promptement.

LETTRE XXIV.

A Saint-Germain, ce 15.

MR. l'aumônier vient de me donner votre lettre, qui m'a fait un très-grand plaisir ; elle est pleine de dévotion et d'amitié : c'est ce que je voudrois présentement qui partageât ma vie : je suis

dans un lieu où l'on ne connoît ni l'une ni l'autre : plût à Dieu que le soin de mon salut me donnât l'extrême impatience que j'ai de le quitter, et que ce ne fût pas le dégoût qui me vient de la personne que vous savez ! Cependant il faut se servir de tout, et espérer que je ferai un bon usage de la vie que je projette. Vous êtes le maître du temps. Mais j'attendois le retour de Barege : ce n'est pas que je sache si j'irai ou non. Je suis moins avertie que vous de ce que l'on veut faire de ces enfants : ils sont nourris aussi mal qu'ils puissent l'être ; je ne puis les quitter trop-tôt pour la décharge de ma conscience ; car j'ai à tous les momens quelque sujet de dépit : je ferai tout mon possible pour aller à Paris avant la Notre-Dame : j'en passerai le jour à Chartres : ne doutez pas que nous ne fassions ici tout ce qu'il faut pour vous mettre en repos. Vous ne demanderez rien que de juste, et le roi l'accordera. Instruisez-nous seulement de ce que nous avons à faire. Si pour vous servir il falloit me réconcilier avec Me. de Montespan, je me réconcilierois avec elle. Le plaisir de vous obliger est d'un prix à qui tout cede.

LETTRE XXV.

A Montelon, ce 8 mai.

MA santé dépend de celle de M. le duc du Maine : et hier il eut un accès de fievre. Tout ce qui n'afflige pas mon cœur, je le compte pour rien. Je vous écris au milieu de très-vives douleurs, dont je m'accommode mieux que des sécheresses et des hauteurs d'une dame dont je souhaite, et je doute que M. le Ragois soit content. J'ai une grande impatience d'apprendre son entrée à Clagny. Outre l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui la regarde, je me trouve déja toute l'avidité des provinciaux pour les nouvelles. Cependant je vous proteste avec la sincérité que vous me connoissez, que je ne me suis pas ennuyée un moment. M. le duc du Maine est une très-délicieuse compagnie : il a besoin de soins continuels ; et la tendresse que j'ai pour lui me les rend très-agréables. Je fais ce que vous m'avez ordonné pour mon salut : enfin, les jours me paroissent trop courts ; et je n'ai encore écrit qu'à très-peu de mes amis, pour n'en pas trouver le

temps. L'aumônier ne me voit pas trop souvent, parce qu'il est dans le second carosse, mais il n'en est que mieux : et j'ai beaucoup plus de plaisir à le voir triste ou gai, selon la bonne ou mauvaise hôtellerie, que je n'en aurois à approfondir ses chagrins : il s'admire de ne pas succomber à la fatigue d'un voyage qu'il fait dans le fond d'un carrosse, marchant trois heures le matin, et autant l'après-dînée, et trouvant par-tout des repas préparés : j'entends la messe avant de partir, afin de lui faciliter le déjeûner ; car il se pique d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant : je ne sais pas s'il digere bien, mais je sais bien qu'il dévore : il lui a pris tantôt un saignement de nez pendant son oraison mentale, qui l'a bien effrayé : jugez par la longueur de ma lettre si je suis de belle humeur. Je vous prie de dire à M. l'abbé Testu de m'écrire promptement ; car je ne veux pas commencer avec lui : et s'il ne commence, dites-lui encore, s'il vous plaît, qu'il est menacé du second tome des 40 lettres de Me. d'Heudicourt. Bon soir, monsieur.

LETTRE XXVI.

A Poitiers, ce 12 mars.

JE croyois vous envoyer ma lettre de Montelon : mais la poste se trouva partie. M. le duc du Maine avoit eu trois accès de fievre tierce, qui m'avoient donné beaucoup d'inquiétude : il a eu cette nuit le quatrieme, qui n'a marqué qu'un moment; il est si bien que nous partons d'ici aujourd'hui pour gagner Pons, où nous ferons encore quelque séjour : ne nous oubliez pas dans vos prieres, et écrivez-moi ; je ne reçois de nouvelles de qui que ce soit ; et j'éprouve déja combien il est aisé d'abandonner les absents ; mais il faut se consoler de tout quand on a la clef des champs.

LETTRE XXVII.

Ce 20 mai, au petit Niort.

J'Ai dîné aujourd'hui à Pons, et je suis venue souper ici : nous coucherons demain à Blaie. Mr. et Me. la maréchale

d'Albret nous ont reçus avec tous les honneurs et toute l'amitié que Mr. le duc et moi pouvions espérer : enfin, les présents nous traitent fort-bien ; mais il n'en est pas de même des absents : et vous aussi, vous m'abandonnez ! Je ne reçois de lettres que d'un seul homme ; et si l'on continue, on me persuadera qu'il ne faut faire fond que sur des gens dont l'amitié est plus vive que vous ne le vouliez. Ne me fâchez donc pas plus long-temps, car les montagnards ne seront peut-être pas si difficiles, et s'accommoderoient encore de ma décrépitude. Vous jugerez bien à mon style que mon prince est en parfaite santé : je n'entends pas parler des autres ni de Me. de Montespan : Dieu soit loué de tout ! Je me prépare à faire mes dévotions à Bordeaux, si je puis trouver un confesseur qui m'entende : je me persuade tous les jours de plus en plus que la solitude est nécessaire pour servir Dieu, et que la dissipation est très-dangereuse : je croyois que j'aurois du temps de reste, et je ne trouve pas une demi-heure par jour. Toutes mes femmes sont souvent malades : M. de Vacherot a la fievre tierce, et l'aumônier croit qu'il l'aura bientôt : je suis la seule qui ne me plains point ; et la

liberté et le repos d'esprit me tiennent lieu de tout : il n'y a que votre oubli qui me touche ; je vous prie de m'écrire quelquefois, et de croire que j'ai pour vous tous les sentimens que je vous dois.

LETTRE XXVIII.

Ce 25 mai.

MR. l'aumônier vous mande de nos nouvelles : ainsi je n'ajoute rien à ma vieille lettre. Vous avez tant pris de part à mes maux, qu'il est bien juste que je vous dise que je me porte mieux ; et que j'espere de ne pas retomber, pourvu que j'aie toujours de certains soins de moi, que ma délicatesse m'oblige de prendre, et qui me font autant de peine que mon mal même. Je ne sais point combien de temps je serai ici : j'y suis venue avec des dispositions soumises, qui durent encore ; et je suis résolue, *puisque vous l'avez voulu*, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour les lieux et pour les genres de vie auxquels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, et de chercher Dieu

dans tout ce que je ferai ; ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion toute intérieure et toute de contemplation. Mes premieres vues m'y auroient peut-être mieux conduite : *mais vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous voulez que je demeure à la cour*, et que je la quitterai dès que vous me le conseillerez ; écrivez-moi avec liberté ; vos lettres me seront remises très-sûrement : je vous supplie d'avoir la bonté de faire relier un de vos livres pour la messe avec des fermoirs tout d'or unis, et de me l'envoyer dès que vous l'aurez. J'ai bien fait votre cour sur les soins que vous avez de nos enfants, et sur le dessein que vous avez imaginé pour les fables d'Esope ; vous êtes fort-bien avec eux ; je crois aussi qu'ils mettent sur votre compte la douceur qu'ils me trouvent présentement. Dieu veuille que ce ne soit que sur le sien ; et qu'en effet, la déférence que j'ai pour vous, et l'envie de trouver du repos, ne soient pas les motifs qui me fassent agir ! Le pere Bourdaloue, fait ici des merveilles : notre duchesse et moi nous le voyons tous les jours. Ne m'oubliez jamais dans vos prieres, s'il vous plaît.

LETTRE XXIX.

À Barege, ce 20 juillet.

NOus avons reçu votre solide et agréable livre ; je crois que vous êtes l'homme du monde qui avez fait les plus jolis présents à M. le duc du Maine : Dieu veuille qu'il profite du dernier, et qu'il n'aille pas à la messe par grandeur et par coutume, qui sont les raisons qui les y font mener tous les jours si réguliérement ! J'ai bien de l'impatience d'apprendre que vous fassiez votre voyage heureusement : car il est long pour un homme comme vous ; et quelque éloignée que soit la fin de mes projets, je ne puis m'empêcher de vous regarder avec un grand intérêt. Quand j'ai été mal à la cour, on me conseilloit de ne m'en point séparer dans cet état-là : et présentement que j'y suis bien, je ne sais par où m'y prendre pour m'arracher de gens qui me retiennent avec douceur et amitié ; ces chaînes-là sont pour moi plus difficiles à rompre que si on l'exigeoit par violence. Mes affaires sont dans un état très incommode ; et il ne me paroît

pas que l'on songe à les accommoder. Toutes ces considérations m'agitent ; mais elles ne me font point changer ; et il m'est impossible de sacrifier pour toute ma vie ma liberté, ma santé, et peut-être mon salut ; je vous parle sincérement, et cependant il n'en est pas temps aujourd'hui. Je vois que M. le Ragois vous mande des nouvelles de notre prince : pour moi, je veux vous en dire des siennes ; plus je le vois, et plus je suis satisfaite du présent que vous nous en avez fait : c'est le plus honnête et le meilleur homme du monde ; je ne crois rien de mieux pour cet enfant que de l'avoir auprès de lui ; et il est impossible qu'il ne profite de ses bonnes et droites maximes : je ne l'avois jamais tant vu que j'ai fait dans ce voyage ; et je l'en estime beaucoup plus. Adieu, jusqu'à la fin d'octobre.

LETTRE XXX.

A Bagnieres, 27 octobre.

J'Ai appris par Mr. l'abbé Testu que vous étiez de retour de votre voyage : il me semble que j'aurois dû l'apprendre

par vous, et savoir des nouvelles de votre santé, à laquelle je prends toujours le même intérêt : nous voici sur le point de repartir, si M. le duc du Maine ne nous donne point de nouvelles frayeurs : vous savez qu'il tomba malade dès Amboise : il le fut encore ici : et dès qu'il eut commencé à se baigner à Barege, la fievre quarte le reprit : il en a eu quatorze accès : cela, joint au peu d'effet des bains et à l'ennui du lieu où j'étois, ne me donnoit pas peu de chagrin : nous sommes venus ici, où nous l'avons baigné longtemps sans en avoir de succès : enfin, mes douleurs sont finies, et je l'ai vu considérablement fortifié : j'en ai senti la joie deux jours; le troisieme, la fievre quarte l'a repris : il n'en a eu que deux accès : c'étoit hier le jour du troisieme : et comme je goûtois le plaisir de le voir passé sans fievre, nous nous apperçûmes que son mal renouvelloit : me voici donc à envisager sa mort : car s'il est dans l'état où on le croit, il est presque impossible de le sauver : pour comble de désespoir, c'est la plus jolie créature du monde, et qui surprend vingt fois le jour par son esprit. Ces agitations ne sont pas les seules que je souffre : on me tourmente du côté de la cour par des éclair-

cissements

cissements continuels : notre duchesse me persécute pour y demeurer : je meurs d'envie d'en sortir ; mais je voudrois n'y être point brouillée : cela est difficile à accommoder : et je passe ma vie dans les troubles qui m'ôtent tous les plaisirs du monde et la paix qu'il faudroit pour servir Dieu : voilà à peu près l'état où je suis : je demande à Dieu très-souvent qu'il me conduise à sa volonté, et je suis assez indifférente sur les événements : je crois que notre duchesse vous en entretiendra : je voudrois que vous puissiez tomber d'accord de quelque chose de précis. Pour nouvelle du domestique, l'aumônier est fort-mal avec moi. Puthau a fait beaucoup de sottises, et Marotte est fort-malade. Ma conscience est au même état où vous l'avez toujours connue : mais je sens souvent de grands désirs de servir Dieu et de me préparer à mourir.

LETTRE XXXI.

A Versailles, samedi au soir.

IL est vrai que j'ai été dans une extrême tristesse les premiers jours que j'ai été ici : mais il me semble que j'en ai un

peu moins présentement : je passe les heures comme des moments quand je fais aller mon imagination aux châteaux en espagne : et je me fais des retraites plus ou moins séveres, selon l'état où seront mes affaires : ne vous allarmez pourtant pas : il n'y en aura aucune dont vous ne soyez ; et je ne songe point du tout à vous échapper : j'avois dans la tête trois affaires dont il y en a déja deux de faites : ce sont des avis que j'ai demandés et obtenus, et sur lesquels le roi me donnera quelque somme: je ne sais pas encore ce que ce sera : l'autre est un mariage pour mon frere, qui est en assez bon chemin. Je deviens la plus intéressée créature du monde, et je ne songe plus qu'à augmenter mon bien : mais ce n'est pas sans scrupule ; et j'ai de la peine, du côté de la cour, à presser les gens de me faire des graces, quand je pense que ce n'est que pour les quitter. Cependant je m'y trouve plus résolue que jamais, et rien ne me paroît si difficile que de demeurer dans l'état où je suis. Me. de Montespan vous a envoyé mille francs par Me. la duchesse de Richelieu pour la fondation de la lampe : si vous en aviez meilleur marché, à la bonne heure. Je ferai mon possible pour aller à la Saint-François à Paris faire mes dévo-

tions, suivant mon ancienne coutume. Plût à Dieu que ce ne fût point une pure habitude! Nos princesses sont en bonne santé, et se sont fort louées de tout ce que vous leur avez envoyé. La belle Marianne vous remercie. M. l'aumônier est bien reconnoissant. C'est un très-bon homme. Je voudrois lui faire plus de bien.

LETTRE XXXII.

A Versailles, ce 15 au soir.

J'Ai prié Me. la duchesse de Richelieu de vous dire ce qui s'est passé ici : on m'a montré de la tendresse ; mais, à vous dire la vérité, on ne m'a pas persuadée, et je ne saurois renoncer au projet que j'ai fait avec vous ; j'y envisage une douceur extrême : et quelques bons traitements qu'on me fasse ici, j'y aurai de grands chagrins : demandez donc bien à Dieu ce que je dois faire : et après qu'il vous l'aura inspiré, conduisez-moi où il vous plaira. J'ai fait mes dévotions aujourd'hui ; et si j'avois cru toutes nos femmes, et que je n'eusse pas appréhendé de vous fatiguer, je vous aurois prié de venir hier nous confesser : mais je ne puis me

résoudre à vous donner de la peine quand je puis vous la sauver : et j'aime mieux aller un de ces jours à Paris. M. le duc du Maine se porte un peu mieux : cependant sa guérison va très-lentement ; et il y a des médecins qui croient qu'il en a encore pour un mois. Mes compliments à M. le Ragois : je vous crois trop bon françois pour n'avoir pas été ravi de ce qui s'est passé. Adieu : écrivez moi, je vous en prie.

LETTRE XXXIII.

A Versailles, ce 3 septembre.

MOnsieur l'aumônier de M. le duc du Maine, m'a dit que vous ne vouliez pas venir ici sans mon consentement. Je ne sais pourquoi vous apportez toujours ce retardement au plaisir que j'ai de vous voir. Ne savez-vous pas qu'il n'y a point d'heures à prendre pour vous avec moi? venez donc, sûr de me trouver prête à vous entretenir et à vous donner à dîner. En attendant, voyez, je vous conjure, la même prieure des hospitalieres, et obtenez d'elle de recevoir à ma requête une demoiselle que j'y vou-

drois placer. C'est la sœur de Mlle. de la Harteloire, que j'ai auprès de moi, et que je crois que vous connoissez. Je l'avois donnée à Me. de Montespan, qui l'a ôtée pour me fâcher. Je l'avois mise chez Me. de l'Encôme; mais Me. de l'Encôme part pour la Touraine : ainsi il faut mettre cette fille ailleurs : c'est une créature sans façon. Le logement le plus étroit, la nourriture la plus commune, tout lui sera bon. En un mot, elle est réduite à servir. La pension ne peut être considérable; car mes facultés ne le sont point : je la retirerai dans peu de temps. Je sais les difficultés qu'elles font de recevoir de grandes filles: mais celle-là ne verra que son frere ou sa sœur, et ne sortira point du tout : j'espere tout de leur amitié pour moi, et de la déférence qu'elles ont pour vous. Adieu, monsieur : j'ai grande envie de vous entretenir. Je vous prie d'écrire au séminaire d'Evreux, et de savoir des nouvelles de M. du Plessis, et s'il faut demander le dimissoire qu'il désire. Comment fait-on chez ces nouveaux convertis? Prendroient-ils un homme qui ne l'est pas encore, mais qui a grande envie de se faire instruire? Je ne sais rien de mon voyage : le baptême de M. le duc de Chartres recule, et je ne puis partir qu'il ne soit fait.

LETTRE XXXIV.

A Saint-Germain, ce 27 octobre.

J'Arrivai hier de Maintenon, où j'ai passé huit jours dans une douceur, dans un repos d'esprit qui me fait trouver ce pays-ci pire que jamais : si je suivois mon inclination, il n'y a pas de moment dans la journée que je ne demandasse à me retirer. Il est impossible que je soutienne long-temps la vie que je mene : je prends trop sur moi pour que le corps, ou l'esprit n'y succombe pas, et peut-être tous les deux : il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu ; et quand il en ordonnera, j'obéirai : je lui offre souvent mes souffrances bien ou mal fondées : et si sa volonté m'étoit connue, je la suivrois dans ce qu'il y a de plus austere, et de plus opposé à mon humeur. Quand vous pourrez venir ici, je serai fort aise de vous voir : et vous le pourrez commodément avec mille gens de votre connoissance qui y viennent, comme M. Viette, M. Fevre, des Rolines, et mille autres qui ne vous contraindront pas, ou avec quelques-uns de nos illustres. J'ai trois places à donner

à des prêtres : véritablement elles ne sont pas trop bonnes ; mais elles sont briguées comme si elles l'étoient. Il y a deux canonicats, et l'autre est une place de vicaire : je voudrois de tout mon cœur les donner à des gens de bien. Ils trouveront un peuple très-bien disposé. M. l'abbé Testu, Me. de Montespan et moi avons autrefois mis à Saint-Nicolas du Chardonnet un jeune écclésiastique nommé Mongont, qui est gentilhomme, et dont on m'a dit depuis beaucoup de bien : si vous vouliez vous informer de lui et de quelque autre, je serois fort en repos : je les prendrois de votre main. M. l'archidiacre de Chartres, qui fait merveilles dans tout le diocese, m'en a écrit ; et je lui ai mandé que je vous consulterois là-dessus : pensez-y, s'il vous plaît ; et me conservez une amitié dont je voudrois jouir un peu plus souvent que je ne fais, etc.

LETTRE XXXV.

Ce vendredi à 10 heures.

J'Avois si grande peur d'être connue ce matin, que je ne songeois qu'à sortir vîte de l'église : c'est ce qui m'a empê-

ché de vous remercier de toutes vos bontés, que je n'ai point trouvé diminuées par le temps : voilà les deux pistoles que vous m'avez ordonné de donner : je ne fais guere d'aumône qu'à Maintenon : ainsi je les aurois peut-être mal appliquées, ne connoissant point ceux qui en ont un véritable besoin : vous savez si j'en ai que l'on prie Dieu pour moi : je vous le demande encore : priez-le, et faites-le prier pour le roi, qui est sur le bord d'un grand précipice : je comprends bien, par les persécutions que l'on me fait, le chagrin que vous avez quand on s'adresse à vous pour m'aborder : mais il ne faut pas, s'il vous plaît, que vous poussiez la discrétion trop loin : et si dans le nombre de ceux qui vous obsedent, il y en a quelques-uns que vous avez envie que je voie, vous pouvez disposer de moi avec une entiere liberté ; et je vous assure, avec la sincérité que vous me connoissez, que rien de tout ce qui viendra de vous ne me fera de peine. M. votre neveu sera le bien venu : je ne verrai que lui, et je ne sortirai qu'à cinq heures : je vous renvoie votre étui. Il est vrai que j'ai dit à la maréchale de qui vous êtes le compere : la modestie de ne s'en être pas vanté est louable : mais ce n'est pas un si grand

mal que l'on le sache. Si je me remplissois aussi bien de Dieu que je vuide ma maison de toutes sortes de compagnies, vous seriez bien content de moi : je ne vois que la marquise, et cette solitude-là m'est très-agréable.

LETTRE XXXVI.

A Saint-Germain, ce 27 juin 1676.

MAndez-moi des nouvelles de la sœur (1) Saint-Basile. Je la crois résolue de sortir de Port-Royal ; mais je ne sais si les sœurs hospitalieres le sont de la recevoir : je suis toute prête à l'y remener. Songez à cette pauvre fille, je vous en supplie : vous autres saints, vous êtes cruels sur les maux de cette vie : cependant ils font souvent perdre les biens de l'autre. Il faut aider notre foiblesse. Je désire plus ardemment que jamais d'être hors d'ici, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que je n'y puis servir

(1) Me. de Maintenon l'avoit connue aux hospitalieres de la rue Saint-Jacques, et avoit pris assez d'estime pour la consulter sur les constitutions de Saint-Cyr.

Dieu : mais je vous en parle moins, parce qu'il me revient que vous dites tout à l'abbé Testû : voilà un trait de ma sincérité naturelle, et je crois que vous vous en accommoderez bien mieux que d'un changement sur la confiance que j'ai en vous. Je vais à Maintenon essayer de la solitude et de la vie dont je vous ai envoyé le projet. Il est donc vrai que je ne suis pas destinée au repos !

LETTRE XXXVII.

Ce jeudi au soir 1676.

MAdame de Montespan et moi avons eu une conversation fort vive. Comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré. Elle en a rendu compte au roi à sa mode. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de pareilles aventures. Il me seroit bien doux de me remettre en liberté. J'ai eu mille fois envie d'être religieuse : la peur de m'en repentir m'a fait passer par-dessus des mouvements que mille autres auroient appellés vocations. Je meurs d'envie, il y a sept mois, de me retirer, et la même

crainte m'en empêche : prudence bien timide, et peut-être mondaine, qui me fait consumer ma vie dans d'étranges agitations. Songez-y devant Dieu, je vous en conjure, et considérez un peu mon repos. Je sais bien que je puis faire ici mon salut ; mais je crois que je le ferois plus sûrement ailleurs. Je ne saurois croire que Dieu veuille que je souffre de Me. de Montespan. Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m'en passer : elle ne sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve, sans me haïr. Elle me redonne au roi comme il lui plait, et m'en fait perdre l'estime. Je suis avec lui sur le pied d'une bizarre qu'il faut souffrir, d'un bel-esprit qu'il faut ménager, et d'une précieuse prompte à prendre ombrage. Je n'ose lui parler seule, parce qu'elle ne me le pardonneroit jamais : et quand je lui parlerois, ce que je dois à Me. de Montespan ne me permet pas de parler contre elle. Ainsi je ne puis apporter aucun remede à ce que je souffre. Cependant la mort vient, et le temps se perd.

Me. de Montespan trouve quelque raison d'accorder à ces bons peres qu'ils soient chargés de la fondation, au cas que leur maison de Saint-Joseph se détruise ; mais

non au cas qu'elle fût transférée. Elle ne se rend point absolument là-dessus.

LETTRE XXXVIII.

Le 29 juillet, lundi, 1676.

JE pense toujours de même, quoique le changement de mon style vous ait fait craindre un changement d'idées. Comme je vous parle sincérement, je ne vous dis point que c'est pour mieux servir Dieu que je voudrois quitter la cour. Je crois que je puis faire ici mon salut. Mais je ne vois rien qui nous défende de songer à notre repos, et à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me suis mal expliquée, si vous avez compris que je songeois à être religieuse. Je suis trop vieille pour changer de condition : et selon le bien que j'aurai, je songerai à m'établir en pleine tranquillité. Dans le monde, tous les retours sont pour Dieu ; dans le couvent, tous les retours sont pour le monde. Voilà ma grande raison : celle de l'âge vient ensuite. Me. de Richelieu est présentement avec Me. de Montespan. Je me consume de chagrins et de veilles : je seche à vue d'œil, et j'ai des vapeurs

mélancoliques. M. le duc du Maine se porte beaucoup mieux ; et les autres enfants, très-bien. J'ai signé le contrat de la fondation. Je vous donne le bon jour. Je suis aussi sensible que je dois l'être aux bontés que vous avez pour moi. Elles sont toute ma consolation : et je ne vous accuse plus de dureté.

LETTRE XXXIX.

Mercredi matin, 1676.

On a trouvé le contrat fort-bien : remplissez-le de Françoise de Rochechouart, marquise de Montespan, séparée du mois de juillet. Il faudroit bien feuilleter des papiers pour trouver la date précise. Mais celle du contrat sera sûrement après. Ainsi la fondation seroit incontestable. Elle a été séparée à Paris au Châtelet. Je viens d'avaler une médecine. C'est tout de bon qu'il ne faut point peser la lampe : elle vous en prie, et elle a raison.

LETTRE XL.

Ce mercredi au soir.

L'Affaire des hospitalieres a été fort bien conduite ; et je vous en remercie de tout mon cœur : vous serez averti quand on voudra y mettre cette fille : je donnerai le contrat, et il ne tiendra pas à moi que vous n'en ayez réponse dès demain : mais la dissipation des dames de la cour est excessive, et je ne pourrai presser celle à qui nous avons à faire, parce que je ne la verrai pas. Le vilain côté de la fondation sera le poids de la lampe. Il n'y en eut jamais de si légere. Il faudra la remplir de sable pour empêcher que l'air ne l'agite. J'ai prié M. Viette d'aller voir . . . dont on m'a parlé, et je suis dans une grande impatience d'en savoir des nouvelles : c'est par où il faut commencer le plan de notre retraite. Je retombe dans ces maladies que j'eus cet hiver, et qui sont les effets d'un sang brûlé et d'une noire mélancolie. Priez Dieu pour moi, je vous supplie, et ne lui demandez que mon salut : je me tirerai bien du reste.

LETTRE XLI.

A Versailles, ce 12 octobre 1676.

JE vous rends mille graces de votre souvenir et de votre (1) livre. Je n'ai pas été médiocrement surprise de voir que c'est à moi à le remplir : je ne m'en trouve point du tout capable, et j'avoue à ma confusion que mon esprit me fournit peu sur ces matieres-là : je ferai de mon mieux à ma tête, et beaucoup moins que ce que vous me prescrivez. Je vous supplie d'envoyer cette lettre à Me. de la Valliere aux grandes Carmélites. Je suis pressée, et je ne puis vous en dire davantage, etc.

LETTRE XLII.

VOus faites deux articles du peintre et de l'homme qui veut entrer aux nouveaux convertis : c'est pourtant un seul

(1) C'étoit un livre blanc dans lequel l'abbé Gobelin l'avoit condamnée à écrire ses pensées pieuses et ses résolutions.

et même être. Il m'écrit qu'il a des affaires pour pour douze ou quinze jours, et qu'après les avoir finies, il viendra songer à se convertir.

Il y a déja bien long-temps que je demande un petit bénéfice au roi pour un fils de Me. de Montchevreuil qui a quinze ans, qui est tonsuré, qui étudie, et dont toutes les inclinations vont à l'état ecclésiastique. Cependant par une délicatesse de conscience, Me. de Montespan qui le sait, n'ose insister : et sur ce que je l'ai extrêmement pressée, elle m'a dit de vous consulter : je le fais donc, et vous supplie de me répondre.

Nous irons le lendemain de la Toussaint à Saint-Germain, où nous serons treize jours sans la cour : j'espere que vous nous y viendrez faire quelques visites : il me tarde d'être à Maintenon. Je ne vois pas que le temps s'approche. Cependant le néant de ce que je possede me montre le néant de ce que je puis espérer. Il est vrai que l'épreuve que le médecin anglois fait sur M. le duc du Maine m'a mise dans d'étranges agitations, et que je ne me remets pas des frayeurs que je crois que l'on peut avoir avec raison pour la suite des remedes qu'il avale : mais je puis vous assurer avec vérité qu'aucun état ne peut

me rendre insensible à la continuation de votre amitié; et que j'ai vu avec beaucoup de joie que vous ne m'avez point oubliée, que vous vous souvenez de ce que je pense, et que vous y prenez intérêt: je vous dirai toujours là-dessus la même chose, qui est la douleur où je suis de ne pas profiter de la bonté particuliere que vous avez pour moi: j'aurois eu lieu d'espérer que, jointe à la charité que vous avez pour tous, vous m'auriez menée loin dans le chemin où il est si important d'avancer, et dans lequel vous croyez bien que je fais peu de progrès. Je suis toujours dans le trouble où vous m'avez vue tant de fois; et vous verrez par les suites que je ne suis pas seule de mon opinion sur ce pays-ci. M. d'Elbene a donc fini sa triste vie et tous ses malheurs par une mort chrétienne. Il m'a fait remercier en mourant des soins que vous avez pris de son ame. Oui, je ferai ce que vous m'ordonnez: je tâcherai de réparer par des aumônes le mal que je fais par une vie si dissipée; employez l'argent qui vous reste à ce que vous jugerez le plus agréable à Dieu.

MAINTENON.

LETTRE XLIII.

A Versailles, ce 6 octobre 1677.

J'Ai donné le placet dont vous m'aviez chargée : il a été rejeté pour quatre raisons : la premiere, à cause des difficultés qu'on fait de rétablir les maisons détruites : la seconde, à cause de l'amortissement que celle-ci demandoit : la troisieme, à cause du droit de lods et ventes de l'abbaye Saint-Denys, dont le roi ne peut disposer, dit-il, en conscience : la quatrieme, le peu d'argent qui lui reste des économats, qu'on emploie tout pour la conversion des huguenots : je crois même que cette derniere demande à nui aux autres ; car il n'est guere raisonnable d'établir un hôpital pour lequel on demande avant qu'il soit fait : voilà tout ce qu'on m'a répondu ; je suis fâchée d'avoir si mal réussi dans une affaire que vous désiriez, et qui intéresse une maison que j'aime en général et en particulier. Vous avez laissé passer la Saint-François, sans vous souvenir de moi ; ne croyez pas que rien ne fasse oublier une négligence

de vous : je ne laisse pourtant pas d'être votre très-humble servante,

D'AUBIGNÉ.

LETTRE XLIV.

Versailles, ce 22 octobre 1677.

VOus m'avez fait un grand plaisir de me conserver ce que vous m'auriez donné le jour de Saint-François. Je m'étois flattée que je n'y perdrois rien, et je suis ravie de ne m'être pas trompée. Je ne l'ai pas été non plus sur la douleur que vous me témoignez de la mort de Me. la maréchale d'Albret : j'avois bien cru que vous y seriez sensible ; et quoiqu'à mon grand regret je ne connoisse pas les liaisons que fait la charité, j'en ai une idée qui me persuade qu'elles ne sont guere moins tendres que celles que fait la passion. J'ai eu bien du déplaisir d'avoir perdu cette femme-là : vous savez qu'elle avoit pour moi ce qu'elle étoit capable d'avoir de meilleur : je l'avois vue à Cognac dans une parfaite santé, et bien pleine de longs projets. Dieu en a décidé autrement : plaise à sa bonté de lui faire miséricorde ! Je serai ravie de

vous voir ; et il me semble que vous nous devez au moins une visite quand nous arrivons, et une quand nous partons : ne perdez pas cette bonne coutume, et venez de façon que vous arriviez de bonne heure, afin que j'aie le temps de causer avec vous. Je suis dans une assez grande langueur ; je me repose souvent, et je suis peu dissipée en desseins et en visites ; car me renfermant entre le roi, Me. de Montespan et M. le duc du Maine, j'ai du temps pour mon repos. Dieu connoît le fond de mon cœur ; et j'espere qu'il rompra mes chaînes, si ma retraite est nécessaire pour mon salut : je vous supplie de le lui demander pour moi, et de croire que je vous aimerai et vous estimerai toujours.

LETTRE XLV.

JAmais je ne souhaiterai plus ardemment d'être hors d'ici. Plus je vais, plus je fais de vœux pour la retraite, et de pas qui m'en éloignent. Je vous en parle rarement, parce que vous dites tout à votre confident. Il en a fait des plaisanteries. Vous aimez la franchise, et je hais la dissimulation. Je vous conjure qu'il

ne sache plus de mes nouvelles par vous. Aujourd'hui je ne l'intéresse point. Et il a, sur tout ce qui regarde la cour, des vues, des sentiments, des connoissances qui ne ressemblent point aux miennes. Je suis très-bien avec Me. de Montespan, et je me sers de ces moments de cordialité, pour lui dire en toute douceur que je veux me retirer. Elle répond peu à ces propositions-là. A son retour, il faudra la déterminer. Priez Dieu de rendre mes projets utiles à sa gloire et à mon salut.

LETTRE XLVI.

VOus traitez trop sérieusement ce que je vous ai mandé. Je ne vous soupçonne point d'avoir révélé ma confession à l'abbé Testu. Mais comme il est curieux, j'ai cru qu'il tiroit de vous au-delà de ce que je voulois qu'il sût. Il m'est revenu qu'il avoit appris par vous le dessein formé que j'ai de sortir de la cour. Je ne le lui ai point dit. Il n'en savoit que des projets en l'air. Voilà tout ce que j'ai voulu dire. Ne vous inquiétez donc pas davantage Je ne changerai jamais pour vous. Vous aurez toujours toute ma confiance. Je vous prie seule-

ment de ne pas vous laisser surprendre par l'abbé, qui est intriguant, fin et adroit. Donnez cette lettre à Me. de Richelieu, et cette boîte à Me. de Coulanges. Voilà ce que vous m'avez ordonné de faire pour Me. de Saint-André, et un billet, qui, en provinces, ne gâtera rien. J'eus hier une violente migraine. J'en suis encore abatue; mais je n'en suis pas moins vivement votre très-humble servante.

J'ai donné la Chanoinie à M. du Plessis, dès que vous m'avez appris que je le pouvois en conscience. Je lui ai fait une belle exhortation.

LETTRE XLVII.

Le premier désembre 1677.

JE croyois depuis huit jours le mariage de mon frere tout-à-fait assuré; mais je viens d'apprendre que M. Quelin a plus d'une proposition à me faire, que je suis très-résolue de ne pas accepter. Ainsi je ne sais quel en sera le succès. J'ai de la peine à croire que l'affaire se rompe; car je vois Mlle. de Floigny éprise, et mon frere touché. Je voudrois avoir une

aussi profonde indifférence sur tout le reste. Notre prince recevra très-agréablement les étrennes que vous lui destinez. Mettez-y peu d'argent ; c'est en envoyer au Pérou. Priez Dieu pour moi, puisque vous ne pouvez faire autre chose.

D'AUBIGNÉ.

LETTRE XLVIII.

1679.

JE vous remercie très-humblement ; mais ma reconnoissance ne m'empêchera pas de vous gronder de m'avoir abandonnée depuis la consultation que je vous fis sur mon salut. J'en ai été fort scandalisée. J'en suis réduite à relire la *Conduite* que vous me donnâtes il y a dix ans. Il est vrai que vous ne pouviez alors me rien marquer de meilleur, et que si j'en avois profité, je serois bien changée. Vous n'êtes point mal avec le roi. Il met sur votre compte et ma douceur et la piété de Me. de Montespan. Le pere Bourdaloue fait ici des merveilles. Notre duchesse (1) et moi nous continuons à le

(1) La duchesse de Richelieu.

voir. Mettez le petit de Valzergues en pension. Je payerai pour lui. Rien ne lui manquera, tant que je vivrai. Autre affaire : j'ai un petit garçon de douze ou treize ans, d'assez bonne famille, ni bien ni mal fait, né avec les plus mauvaises inclinations, menteur, jureur, ivrogne et voleur. J'ai essayé de bien des châtiments : ils ont été aussi inutiles que la douceur. Cherchez quelque endroit où je puisse le mettre : j'avois pensé aux Capettes ; et Me. de la Font, niece de Mlle. Scarron, s'en étoit informée à ma priere ; mais c'est un college ordinaire, et j'en voudrois un où il fût rigoureusement puni. Ecrivez-moi quand vous voulez venir ici, afin que vous ne fassiez pas de voyage inutile : car il n'est pas aisé de me voir. J'ai dit au roi les intentions de Me. de Banetot. Il approuva sa conduite, et le dira dans l'occasion. Je sais tous vos maux, et c'est un des miens. Adieu, monsieur : j'ai grande envie de me sauver.

LETTRE

LETTRE XLIX.

Ce 20 décembre 1679.

J'Ai chargé M. l'aumônier de vous prier de venir ici. J'ai un jeune gentilhomme de mes parents, qui est huguenot, et que je voudrois faire catholique. Je m'adresse à vous pour cela, et je ne puis mieux choisir. Il n'a que quatorze ans, et me paroît un assez mauvais docteur. Il n'en est que plus opiniâtre, et je ne me rebute point. Venez lundi ou mardi. Il faudra du moins la journée entiere pour le convertir. Je vous rendrai compte de la commission de Me. de Miramion. Je vous importune souvent; mais aussi pourquoi m'avez-vous inspiré tant d'estime et de confiance?

22 *Décembre*

Celui qui vous rend ce billet est le jeune gentilhomme que je voudrois convertir. Voilà six vingt pistoles pour M. de Valzergues. Je me chargerai de son fils. Pour vous je ferois bien autre chose! J'ai la migraine. Rien n'accourcit plus les billets.

LETTRE L.

Saint-Germain, 8 *janvier* 1680.

JE vous envoie le mémoire de mes aumônes réglées, afin que vous jugiez si elles sont bien appliquées. J'ai fait Mlle. de M.... religieuse. J'en ai encore une dont je paie la pension, en attendant que son pere paie ses dettes. Quand à mes habits, je vais les changer, et les prendre pareils à ceux de madame de Richelieu. J'ai une indifférence la-dessus qui m'ôte tout scrupule. J'ai été vêtue d'or quand j'ai passé mes journées en plaisirs avec le roi et sa maîtresse. Je vais être à une princesse; je serai toujours en robe noire: si j'étois hors de la cour, je serois en tourriere: et tous ces changements me font nulle peine: je fais trop de dépense, parce que je suis naturellement propre et peu portée à l'avarice. Malgré l'envie que j'avois de me retirer, malgré toute ma haine pour ce pays-ci, j'y suis attachée: c'est Dieu qui a conduit tout cela. Mes journées sont maintenant réglées, et fort solitaires. Je prie Dieu un moment en me levant: je vais à deux messes, les jours

d'obligation ; et à une, les jours ouvriers. Je dis mon office tous les jours, et je lis un chapitre de quelque bon livre. Je prie Dieu en me couchant ; et quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate Dominum*, ou un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans ma journée : je lui offre mes actions : je le prie de m'ôter d'ici, si je n'y fais pas mon salut. Du reste, je ne connois pas mes péchés : j'ai une morale et de bonnes inclinations, qui font que je ne fais guere de mal. J'ai un desir de plaire et d'être estimée, qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions. Ainsi ce ne sont presque jamais des faits que je puis me reprocher ; mais des motifs très-humains, une grande vanité, beaucoup de légéreté et de dissipation, une grande liberté dans mes pensées et mes jugements, et une contrainte dans mes paroles qui n'est fondée que sur la prudence humaine. Voilà à peu près mon état : ordonnez les remedes. Je ne puis vraisemblablement envisager bientôt une retraite : il faut donc travailler ici à mon salut. Contribuez-y, je vous en supplie. Et comme c'est le plus essentiel de tous les services, comptez aussi sur la plus entiere reconnoissance.

LETTRE LI.

Ce dimanche, 30 janvier 1680.

VOici encore un gentilhomme, mon parent, au même degré que M. de Murçay. Il veut faire son abjuration entre vos mains, et être instruit par vous. Je vous le recommande. Mettez-vous bien dans l'esprit son éducation huguenote. Ne lui dites d'abord que le nécessaire sur l'invocation des saints, les indulgences, et sur les autres points qui le choquent si fort. Ne vous verrai-je point avant que nous partions pour Compiegne ? j'en serois ravie : car plus je pense à Dieu, plus je vois combien vous m'êtes nécessaire. Je vis hier notre ami Cartigny. Je ne me console point de voir son mérite si peu reconnu. Je protégerai volontiers Mlle. de la Paillerie.

LETTRE LII.

Saint-Germain, ce 2 juin 1682.

LE plaisir de voir à la messe le roi très-aimable et très-chrétien, ne sauroit vous manquer quand vous viendrez ici, non plus que de voir la simplicité de ma chambre : plût à Dieu qu'il y en eût autant dans mon cœur, et que sans compter ce que je n'y connois pas, je n'y découvrisse pas des replis qui peuvent gâter ce que je suis ! Je suis ravie de ce que tout le monde loue ce que fait le roi : je voudrois qu'il en rapportât la gloire à Dieu seul. Vous entendrez bientôt parler d'un nouvel établissement (1) fort utile à la pauvre noblesse. Un Flamand (2) a donné le dessein d'une machine pour Marly, qui sera une des merveilles du monde. Si la reine avoit un directeur comme vous, il n'y a point de bien qu'on ne pût espérer de l'union de la famille royale ; mais on a toutes les peines du

(1) L'académie des cadets de terre et de mer, instituée le 22 juin.

(2) De Ville, artiste liégeois.

monde à persuader sur la *media mocte* son confesseur, qui la conduit par un chemin plus propre pour une carmélite que pour une reine. Je sais qu'on trouve à redire au dernier bienfait que vous avez reçu du roi : mais ce qui m'a fâchée, c'est la sensibilité que vous avez eue pour ce blâme, que je crois très-mal fondé. J'ai un dessein qui roule sur vous : M. du Maine en profiteroit : je voudrois un recueil de maximes sur les devoirs d'un prince à l'égard de Dieu, de lui-même, et des autres. Travaillez sur ce projet après que vous l'aurez débrouillé. Ne vous allarmez pas sur ma santé : on fait du bruit de peu de chose, parce que je suis sur le théâtre. J'ai eu des vapeurs ; et tout ce que j'ai souffert depuis quelque temps a un peu troublé ma santé. Faites-moi relier un *Nouveau Testament*, une *Imitation*, une *Introduction à la vie dévote*, votre livre *sur la Messe*, et les *Essais de Morale*: ce sera ma bibliotheque : je meurs d'envie de faire mon salut ; mais l'orgueil et la paresse me donnent bien de la peine. Mandez-moi comment il faut s'y prendre pour combattre de pareils ennemis. Adieu : point d'inquiétude sur ma santé. Je me porte bien : je suis contente, et trop pour mon salut. Car je n'ai de peine que

celle que mon impatience me donne : on ne peut se sauver sans croix, et je n'en ai point : j'ai grand besoin de forces pour faire un bon usage de mon bonheur.

LETTRE LIII.

A Versailles, 6 janvier 1683.

VOus m'avez écrit une lettre merveilleuse, et qui me prouve que vous avez plus d'un style. Vous m'avez envoyé un Saint-François, qui me prouve que vous avez différentes manieres d'obliger. Je l'ai au chevet de mon lit, où je n'ai de marques de dévotion que celles que je tiens de vous. Je vous rends mille graces de tous vos présents, de cette bourse magnifique, de cette corbeille qui ne l'est pas moins, de ce que j'ai apperçu de joli, de tout ce que je n'ai pas encore eu le loisir de remarquer. Mais pourquoi me faire des excuses ? je reçois tout ce qui vient de vous avec autant de plaisir que vous me le donnez. Vos présents ne sont point de ceux qui corrompent : ils édifient toujours. La lettre que vous m'écrivîtes sur Me. de Ménillet, je la lus au roi. Il est plein d'estime pour vous, et il ne croiroit pas

aisément que vous demandiez une injustice. Me. de Montchevreuil m'a dit que vous avez la goutte : j'en suis affligée ; mais vous en ferez un bon usage ; et vous aurez le plaisir de souffrir. Je me porte bien ; et voilà comme tout est partagé bizarrement : ma santé est bonne, et je suis inutile au monde : vous lui êtes nécessaire, et vous êtes cloué sur un lit. Et cependant tout cela est bien dans l'ordre de la providence. Je voulois vous donner encore quelques moments. Je finis : on me parle comme si je n'écrivois pas. Ma tête et mon style commencent à s'en ressentir.

LETTRE LIV.

A Versailles, ce 8 mars 1684.

LE roi a trouvé bon que les dames de la cour établissent une charité à Versailles, pour y prendre le même soin des pauvres que dans les paroisses de Paris. Madame la duchesse de Richelieu en est la supérieure ; et vous n'en aurez pas plus mauvaise idée de notre projet. Nous prétendons pourvoir à toutes sortes de nécessités. Nous nous trouvons déjà chargées

d'un certain nombre de personnes qui excitent plus notre pitié qu'elles ne se prêtent à nos intentions. Ce sont des estropiées, hors d'état de gagner leur vie. Nous avons aussi de ces innocentes qui courent les rues, et qui font commettre bien des péchés. Toutes nos dames m'ont chargée de supplier M. le procureur-général de les placer à l'hôpital : si j'allois quelquefois à Paris, j'aurois été l'en prier : il sait que j'ai toujours cherché les occasions de le voir, et j'en connois si bien le prix, que je ne vous fais pas d'excuse de ce que je vous envoie chez lui. Vous entendrez parler de moi : ne vous en allarmez point.

LETTRE LV.

A Chambord, 26 septembre 1684.

JE vous avois prié d'aller à Noisy : je vous réitere la même priere. Quelque bon esprit qu'ait Me. de Brinon, elle a besoin de conseil. Je vous prie de me mander s'il est d'une nécessité absolue de faire un noviciat avant que de pouvoir entrer dans cette communauté, je dis, présentement qu'il en faut former une

toute nouvelle : car je sais bien que dans la suite les filles feront un an de probation, et deux même, si on le juge à propos. Mais maintenant qu'il n'y a point de corps, doivent-elles faire leur noviciat? sous qui le feront-elles ? et peut-on le commencer avant que la maison soit établie ? Instruisez-moi là-dessus : et si vous ne possédez pas ces matieres, consultez des gens qui les entendent. Le roi se porte bien. Point de courier qui ne lui apporte de grands sujets de joie, c'est-à-dire, des nouvelles de conversions par milliers. Vous m'avez fait un grand présent en me donnant la chanoinesse (madame de la Maisonfort :) elle fait des merveilles. Pour Me. de Montchevreuil, quelque sujet qu'elle ait eu depuis peu de se réjouïr, sa joie est plus mélancolique que la tristesse des autres. Nous ne recevrons à l'avenir que des demoiselles. Ecrivez-moi : je suis bien-aise d'avoir à montrer à propos de ces lettres courageuses qui excitent à bien faire. Je suis plus occupée du salut des autres, que du mien propre.

LETTRE LVI.

Ce 1 octobre.

OCcupez-vous, je vous prie, uniquement de cet établissement; puisque, Dieu et le roi m'en ayant chargée, vous devez m'aider à m'en bien acquitter. Voûs ne pouvez trop prêcher l'humilité à nos postulantes : je crains que Me. de Brinon ne leur ait inspiré une certaine grandeur; et que le voisinage de la cour, une fondation royale, les visites du roi, et même les miennes, ne leur donnent une idée de chanoinesses et de dames importantes : ce qui s'opposeroit fort au bien que nous voulons faire. Il y a un milieu à prendre entre une orgueilleuse dévotion et les miseres et petitesses des couvents. Je ne sais encore de quel nom on les appellera : si vous avez vu les constitutions, madame de Brinon les y appelle les dames de Saint-Louis : ce qui ne peut être; car le roi ne se canonisera pas lui-même; et c'est lui qui les nomme en les fondant. Leurs habits seront noirs, sans cheveux et sans ajustements, et tels que saint Paul les demande pour des veuves chré-

tiennes. Le noviciat ne doit commencer qu'à mon retour. Me. de Brinon ne donne pas assez de liberté à la conscience. Elle craint les confesseurs : elle a raison : mais il ne faut pas réduire nos postulantes à un seul, qui ne leur dit jamais un mot. Elles en souffrent : elle n'osent s'en plaindre à elle ; mais elles sont plus libres avec moi. Toutes ces filles sont des enfants, qui de long-temps ne pourront gouverner. Quel dommage que la chanoinesse n'ait pas de vocation ! Je voudrois que le noviciat ne se passât pas en spéculation, mais en pratique ; et qu'on entre-mêlât judicieusement l'exercice des charges et la théorie, les retraites et les conférences, le silence et la priere, leur éducation monastique et des leçons sur l'éducation des enfants, qui est l'objet de cet institut.

LETTRE LVII.

Ce 3 janvier 1686.

J'Ai reçu vos étrennes avec grande joie ; mais j'ai des reproches à vous faire de la maniere pleine de respect et de cérémonie dont votre lettre étoit écrite. Je

ne sais si les honneurs dont je suis environnée vous inspirent quelque chose de nouveau : mais pour moi je ne suis pas changée pour vous, et je reçois les marques de votre amitié comme j'ai fait depuis seize ans. Je ne puis désapprouver que vous ayez refusé (1) ce qu'on vous a offert : les hospitalieres en étoient désolées. Conservez-vous, je vous prie, pour Noisy. Nous avons douze novices, et il y en aura bientôt quatorze. Le roi veut finir cette affaire ; il présentera une requête à M. l'évêque de Chartres pour obtenir son consentement à l'établissement qu'il veut faire à Saint-Cyr : il joindra à sa requête les lettres-patentes qui feront voir ses intentions pour le spirituel et pour le temporel. M. de Chartres députera ses grands-vicaires avec vous et avec le pere de la Chaise, pour examiner les réglements : on disposera le temporel, pour que la translation se puisse faire à la Saint-Jean, suivant les intentions du roi. Voilà, monsieur, le plan de cet ouvrage : plan qui sera renversé, si vous êtes encore malade.

(1) Vraisemblablement quelque dignité ecclésiastique.

LETTRE LVIII.

Ce 17 janvier 1686.

JE montrai hier votre mémoire au roi; il en voulut conférer avec le pere de la Chaise : la maniere dont se doit faire l'élection de la supérieure fut approuvée : mais on vint à parler sur les vœux, et le P. de la Chaise ne voulut jamais consentir à ce que l'évêque n'en pût dispenser. J'avoue que je ne comprends point pourquoi il insiste là-dessus; puisque l'évêque n'en veut point dispenser, et que les filles ne veulent point en être relevées. Il me semble qu'une fondation si utile ne peut avoir trop de stabilité. Le roi ne veut point que la supérieure ait une bague, il trouve que la croix suffit. Le roi vous donne une pension de deux mille livres : je crois que vous n'aviez pas besoin de ce bienfait pour être content de lui. Examinez bien nos constitutions avec Mrs. Racine et Boileau; mais n'allez pas non plus, pour la pureté du langage, gâter les expressions et les pensées de mad. de Brinon : vous savez que dans tout ce que les femmes écrivent,

il y a toujours mille fautes contre la grammaire ; mais, avec votre permission, un agrément, qui est rare dans les écrits des hommes.

Me. de Brinon et moi ne convenons point sur la disposition des charges. Elles veut que les dames ne fassent aucun ouvrage pénible : il faudroit trop de sœurs converses. Que l'on ne fasse rien sans l'avis des six professes ! qu'elles n'en reçoivent aucune à ma considération ! Elles refuseroient ma sœur, que je n'y trouverois pas à redire. Pénétrez-les de la nécessité du secret : car si elles se disent ce qu'elles ont fait, tôt ou tard l'union sera troublée : qu'elles connoissent bien l'usage et la liberté des féves blanches et noires ! Vous ne leur parlez pas assez en particulier.

LETTRE LIX.

Ce mercredi au soir, 1686.

SI ce qu'on veut changer aux constitutions est considérable, et plus que ce que ces messieurs critiquerent devant moi, il faut en conférer avec mad. de Brinon. On m'a dit que vous aviez perdu un procès, et que vous étiez accablé d'un

compte qu'il faut rendre : je crains que cela ne vous cause bien de l'inquiétude. Ne pouvez-vous pas abandonner votre bien à vos parents, et vivre avec votre bénéfice et votre pension ? S'il vous faut d'autres secours, je vous les procurerai ; vous n'auriez plus qu'à servir Dieu, et vous viendriez demeurer à Saint Cyr : il seroit avantageux pour mon salut de vous y voir. On ne peut trop aimer, considérer, respecter mad. de Brinon ; mais il faut se défier de ses premieres vues, elle en revient avec la douceur d'un mouton ; mais il faut veiller sur elle, pour lui épargner des actes d'humilité.

LETTRE LX. (1)

Vendredi, 27 juillet 1686.

LA transmigration à Saint Cyr commencera lundi ; en attendant que je reçoive vos instructions, profitez des

(1) Cette lettre est si belle, qu'on l'a regardée comme apocryphe. On n'a pu croire qu'une femme à la cour ait écrit ainsi. Je la donne telle qu'elle est dans l'original.

miennes. Et vous aussi, vous me rendez ma faveur embarrassante jusques dans le confessionnal ! Je croyois vous trouver toujours tel pour moi que vous l'étiez aux Filles-Bleues. Vous connoissez ma sincérité : je ne fais de compliments, ni ne les aime : je vous conjure donc de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis point plus grande dame que j'étois à la rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande très-instamment de me conduire sans nul égard dans le chemin le plus sûr. Ce n'est point à vous à m'inspirer l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous ? Et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respects, adulations et complaisances ? Parlez-moi, écrivez moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et sur-tout, je vous prie, sans respect. Ne craignez ni de m'offenser, ni de m'importuner. Je veux faire mon salut : je vous en charge : ne me parlez jamais des obligations que

vous m'avez : regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne ; attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables sentiments.

LETTRE LXI.

Ce 20 janvier 1687.

JE vous envoie vingt louis pour vos (1) *Trente-trois*. Qu'ils prient pour moi ! Nous allons à Marly. J'y serai plus occupée de Dieu que des plaisisirs. Tout va bien à Saint-Cyr. Je suis plus heureuse que je ne l'ai jamais été. M. Vacherot sollicite t il bien pour vous ? Je vous remercie de vos vœux. Je ne souhaite point un grand nombre d'années ; mais je voudrois que celles que j'ai encore à vivre fussent saintement employées. Vous y pouvez contribuer par vos conseils. J'appris hier que vous aviez perdu votre procès. Vous voilà accablé d'affaires : abandonnez tout à vos créanciers. Deux mille francs du roi, et ce que vous tirez de votre abbaye, ne suffisent-ils pas pour vivre ? J'en ai vécu

(1) College où l'abbé Gobelin s'étoit retiré.

sept ou huit ans avec trois personnes pour me servir. Vous avez de plus six mois à passer à Saint-Cyr, où vous ne dépensez rien. Croyez-vous survivre au roi, à moi, à Saint-Cyr? Et le moindre des trois ne suffit-il pas pour avoir soin de votre vieillesse? Défaites-vous de ces procès, qui abregent vos jours. Consacrez-vous totalement à cette maison. Pensez-y. Je vous parlerois moins librement, si je vous estimois moins.

LETTRE LXII.

Ce 20 octobre 1687.

SAINT-CYR est bien éprouvé dans la personne de ses supérieurs: le roi a contre lui toute l'Europe; je suis dans l'affliction; mad. de Brinon est dans le trouble; et vous êtes malade.

J'ai lu l'Explication de l'Épître et de l'Évangile. Vous pouviez vous étendre un peu plus sur la morale, et vous mettre plus à la portée de votre auditoire féminin. Ce travail, fait sur toute l'écriture sainte, nous seroit très-utile.

L'état où nous avons vu mad. de Brinon me fait trembler. La maison n'est

fondée ni pour elle, ni pour vous, ni pour moi. Mettons-la en état de se passer de nous. Je suis bien satisfaite des principales dames. Leur gouvernement ne cessera pas si-tôt, et mad. de Brinon sera long-temps à se remettte. Je ne me lasse point des peines que Saint-Cyr me donne. Je n'y vais plus, parce que mad. de Brinon et moi sommes embarrassées de nous voir: une entrevue ne seroit bonne à rien. Voulez-vous une cure? Le roi m'a chargée de vous le demander. M. l'archevêque vous propose souvent: il n'en fait pas plus mal sa cour. Il faudroit que vous vous éloignassiez de Saint-Cyr et de moi: et Saint-Cyr et moi nous ne pouvons nous passer de vous.

LETTRE LXIII.

Ce 10 octobre 1688.

VOUS êtes fort le maître d'aller à Saint-Cyr ou de n'y pas aller: je ne conçois pas que je ne puisse vous mettre en liberté là-dessus. Vous savez bien que les supérieurs ne sont pas long-temps dans les maisons qu'ils gouvernent: et vous savez bien aussi qu'on est enchanté dans

celle-ci quand vous y êtes. J'ai tout dit. C'est à vous à vous déterminer. Me. de Brinon me paroît bien chagrine dans ses lettres. Il faudra songer à remédier à tout ce qui la blesse. Nos dames sont un peu tourmentées entre elle et moi, et ne peuvent être gouvernées par deux personnes qui pensent si différemment ! Dieu m'est témoin que je ne veux que le bien, et que je donnerois de mon sang pour que mad. de Brinon gouvernât Saint-Cyr avec régularité ! Je souffre quelque peine d'en être si loin. Il faudra pourtant me détacher de cet endroit-là comme des autres. Je suis incommodée d'un rhumatisme, qui ne m'empêchera pas de partir pour mettre ordre à tout. L'affaire d'Angleterre m'a affligée tout-à-fait. Il faut se soumettre à la providence, et je m'y soumets.

LETTRE LXIV.

A Saint-Cyr, ce 7 décembre 1688.

VOUS ne sauriez croire combien une exclamation déplacée est une chose plaisante. J'ai pensé mourir de rire de la vôtre. Vous voilà donc bien étonné de

tout ce (1) qui s'est passé ! C'est après de tels coups d'autorité que je suis redoutable. Je vous défie à présent de cesser de me craindre. Hé ! venez tout voir par vos yeux. L'éloignement vous fait un fantôme de la chose la plus simple. Tout est ici aussi bien que si mad. de Brinon n'y avoit jamais été. M. Le chancelier m'a fait part de quelques aumônes, et m'a recommandé les hospitalieres de la place royale : jugez s'il m'a trouvé prête à les obliger. Voilà mille francs que je leur envoie. Adieu : je suis très-contente de Saint-Cyr, et très-mécontente de moi. Nos dames me laissent toujours bien-loin derriere elles. Leur ferveur ne sera pas passagere : et moi, je mene une vie inutile, et peut-être pis qu'inutile.

LETTRE LXV.

A Saint-Cyr, ce 14 février 1689.

TOUTES nos dames sont dans de très-bonnes dispositions. Madame la supérieure en est contente. Et il me semble

(1) De la sortie de madame de Brinon de Saint-Cyr.

que Dieu est connu et servi dans cette maison. La représentation d'Esther m'empêche de les voir aussi souvent que je voudrois. Je n'en puis plus soutenir la fatigue, et j'ai résolu de ne plus faire jouer pour le public que demain. Je ferai dire que nos actrices sont malades; et elles ne joueront plus que pour nous en particulier, ou pour le roi s'il l'ordonne. Ne vous occupez pas uniquement ce carême des dames de Saint-Louis. Vous en conduisez d'autres qui ont plus besoin qu'elles de votre secours. Les nouvelles de la cour sont, que le roi d'Angleterre est dépouillé de la royauté à la pluralité des voix, que le trône est déclaré vacant, et qu'on attend la princesse d'Orange à Londres pour la couronner. Mylord Tirconnel soutient l'Irlande, et demande des munitions et des armes. On lui en envoie. Dieu veuille protéger la religion, et nos bons rois qui se sont attirés bien des affaires par leur zele! Je vous conjure de ne me point craindre, de ne pas chercher à me plaire, de ne point entrer dans mes sentiments par complaisance; mais de consulter de bonne foi des gens de bien et des gens d'esprit, pour savoir si ce n'est pas une maxime trop sévere et dangereuse par sa sévérité, que de dire qu'il ne faut

jamais avoir de plaisir. Je croirois plutôt qu'il faut en faire espérer, en promettre beaucoup, en donner peu, faire son possible pour persuader qu'il y en a d'innocents, et se servir des moments d'ennui pour faire sentir qu'il n'en est pas de plus doux que de servir Dieu.

LETTRE LXVI.

Ce samedi matin.

ME. de Montchevreuil m'a dit que vous alliez à Paris. Il seroit pourtant bon que vous ne quittassiez pas notre chere maison en même-temps que moi. Ce que j'y fais ne peut être comparé à ce que vous y faites; cependant je vois que je n'y suis pas inutile. Nos dames perdront deux consolations, deux appuis, deux conseils à la fois. Elles sont charmées de vos conférences, et goûtent fort vos oraisons. Il y a un chapitre sur lequel je voudrois que vous les prêchassiez, l'orgueil, les hauteurs, la fierté. Je suis persuadée que mon exemple a beaucoup contribué à introduire cet esprit dans la maison; mais avec la même sincérité que je m'en reconnois très-coupable

coupable, je vous dis que je ne l'ai jamais poussé si loin. Je pourrois, si la prudence me le permettoit, en dire des particularités qui étonneroient tout l'orgueil renfermé dans Versailles. Sans exagération, on obtiendroit plus facilement du roi une pénitence publique, qu'une pénitence particuliere dans Saint-Cyr. J'ai refusé de faire des chanoinesses, par aversion pour l'orgueil de cet état-là ; et j'ai fait pis ; il n'y en a point en Allemagne avec lesquelles il y ait plus de mesures à garder qu'avec quelques dames de Saint-Louis. Dieu pardonne ceux qui y ont répandu cet esprit ! Dieu me fasse la grace de le détruire par mon exemple ! vos instructions y peuvent beaucoup. Je crois que vous vous souvenez bien que vous avez une consultation à faire pour moi à Paris.

LETTRE LXVII.

De M. l'Abbé Gobelin à Me. de Maintenon.

Paris, 28 mars 1692.

IL n'y eut jamais, madame, de douleur plus légitime que la vôtre. Tout Paris, qui a les yeux sur vous, en est d'autant

plus édifié, qu'on est persuadé qu'il n'a tenu qu'à vous de vous en (1) exempter; ce qui fait qu'elle n'est pas regardée comme l'effet d'une tendresse molle et purement naturelle, mais comme le sentiment d'une ame toute pleine de courage et de raison.

Plût au Ciel que je fusse digne de mêler mes larmes avec celles que vous versèz, et de joindre mes chétives prieres aux vœux que vous portez aux pieds des autels pour la conservation du premier et du plus grand roi de la terre.

Mais que vous êtes merveilleux, ô mon Dieu! dans la maniere dont il vous plaît de faire souffrir vos élus! Vous ne les affligez pas comme les autres par la perte des biens, ni par l'outrage des calomnies, ni par quelques persécutions de ceux qui les haïssent. Vous les sanctifiez par eux-mêmes; et vous faites de leur joie et de leur amour la cause de leur désolation et de leurs peines.

C'est ce qui m'oblige de vous dire, madame, qu'il n'y a rien dans l'écriture-sainte, qu'il vous convienne mieux de

(1) En suivant le roi en Flandre, ou en le retenant à Versailles.

lui adresser que cette parole de Job : *Que la façon, Seigneur, dont vous me tourmentez, est extraordinaire et admirable.*

En effet qu'est-ce que cette absence que vous pleurez, sinon la plus haute entreprise et la plus grosse expédition que jamais monarque ait formée, qui épouvante toute l'Europe, et qui fait pâlir non-seulement le prince d'Orange, le marquis de Brandebourg, le duc de Baviere, mais jusqu'au roi d'Espagne et à l'empereur ? Le soleil a-t-il jamais vu quelque chose de plus fier et de plus hardi que ce siege de Mons ! tandis que tant de puissants ennemis assemblés à la Haye conspirent par une vaine jalousie contre une domination, qui, par une modération vraiment chrétienne, ne tend qu'à leur paix et à leur repos ? Enfin, qu'est-ce, pour tout dire, que cette expédition, qu'une planche favorable présentée aux Flamands, pour se tirer du naufrage qu'ils sont prêts de faire ? Et quel ravissement ne seroit-ce point pour nous, de voir revenir Louis-le-Grand, non-seulement roi de France et de Navarre, mais encore duc de Brabant et comte de Flandres ?

Que cette pensée, qui n'est point une hyperbole de poëte, mais le jugement des politiques les plus sensés, adoucisse

donc votre juste chagrin ! qu'elle ranime votre exercice de piété ; qu'elle dissipe les craintes que vous pouvez avoir pour la sacrée personne d'un prince, qui ne porte pas avec lui César et sa fortune, mais la justice de ses armes et les puissants intérêts de la religion catholique ; que le Tout-Puissant conduit lui-même ; et qui considere moins dans le péril sa gloire, que celle de Dieu. Faites des aumônes et des communions, madame ; priez, jeûnez : c'est ainsi qu'en pareilles occasions en ont usé les Clotildes, les Batildes, les Blanches de Castille : et c'est tout ce que demande de vous l'état où vous a mis la providence ; et en quoi tâchera de vous suivre et de vous imiter, madame, votre très-humble, etc. (1)

(1) On n'a pu trouver d'autres lettres de l'abbé Gobelin. Il est vraisemblable que Me. de Maintenon les brûla, de peur qu'on ne découvrît son état dans la maniere pleine de respect dont ce directeur la traitoit, et dans les conseils qu'il lui donnoit sur sa conduite à l'égard du roi. Elle a détruit tout ce qui prouvoit qu'elle avoit été la femme de Louis XIV, avec autant de soin qu'elle en auroit mis à faire entendre qu'elle l'étoit si elle ne l'eût pas été.

LETTRE LXVIII.

De Me. de Maintenon, à Mr. l'Abbé Gobelin.

A Saint-Cyr, ce 5 avril 1691.

VOus m'avez écrit la plus belle lettre du monde. Vous jugez bien de mes sentiments. Je voudrois faire un meilleur usage de ma solitude : je la voudrois plus grande. Ma santé est assez mauvaise : ce n'est pourtant qu'une langueur causée par l'absence du roi. Vous plaiderez donc éternellement ! et il faut renoncer à l'espérance de vous avoir ici tout entier ! Je ne puis, monsieur, cesser d'admirer la bonté de Dieu sur notre maison, qu'il a si bien accoutumée à se passer de Me. de Brinon. L'autorité du gouvernement s'y établit, pendant que nous avons encore un reste de vie pour la soutenir. Je vous ai dit cent fois que vous êtes le maître d'y venir ou de n'y pas venir : si ces protestations de la part d'une personne, dont vous connoissez le fond du cœur, ne vous rassurent point, convenez que vous avez l'esprit inquiet et méfiant. On n'a point songé aux présidents à Mortier. On garde ces ressources-là pour les temps où

l'on a un extrême besoin d'argent. Le roi est en bonne santé. Mon duc du Maine fait des merveilles en bravoure et en bon-sens. J'aurois voulu de tout mon cœur cacher le présent que j'ai reçu de Rome. Car je suis si glorifiée en ce monde pour quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu, que j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-GERAN.

LETTRE PREMIERE. (1)

Les choses commencent à prendre un tour fort agréable. Vous voulez savoir, madame, ce qui m'a attiré un si beau présent : on croit que je le dois à Me. de Montespan ; je le dois à mon petit prince. Le roi jouant avec lui, et content de la maniere dont il répondoit à ses questions, lui dit qu'il étoit bien raisonnable : « Il » faut bien que je le sois, répondit l'enfant,

(1) On ne donne ici qu'un extrait de ces lettres. On en a retranché ce qui se trouve dans les précédentes ou ailleurs, pour éviter les redites.

» j'ai une dame auprès de moi qui est la » raison même. » Allez lui dire, reprit » le roi, que vous lui donnerez ce soir » cent mille francs pour vos dragées ». La mere me brouille avec le roi ; son fils me réconcilie avec lui : je ne suis pas deux jours de suite dans la même situation : je ne m'accoutume point à cette vie, moi qui me croyois capable de m'habituer à tout. On ne m'envieroit pas ma condition, si l'on savoit de combien de peines elle est environnée, et combien de chagrins elle me coûte. C'est un assujettissement qui n'a point d'exemple ; je n'ai ni le temps d'écrire, ni de faire mes prieres ; un véritable esclavage. Tous mes amis s'adressent à moi, et ne voient pas que je ne puis rien, même pour mes parents. On ne m'accordera point le régiment que je demande depuis quinze jours : on ne m'écoute que quand on n'a personne à écouter. J'ai parlé trois fois à M. Colbert : je lui ai représenté la justice de ce que vous prétendez. Il a fait mille difficultés, et m'a dit que le roi seul pouvoit les résoudre. J'intéresserai Me. de Montespan ; mais il faut un moment favorable : et qui sait s'il se présentera ? S'il ne s'offre point, je chargerai notre ami de votre affaire, et il parlera au roi. Je compte beaucoup sur lui.

LETTRE II.

CE que vous me demandez n'est plus un mystere qu'en province. Je vous dirai le fait tel que je le tiens de madame de Noailles. La belle madame s'est plainte au roi de ce qu'un prêtre lui a refusé l'absolution. Le roi n'a pas voulu le condamner sans savoir ce que monsieur de Montauzier, dont il respecte la probité, et M. Bossuet, dont il estime la doctrine, en pensoient. Mr. Bossuet n'a pas balancé à dire que le prêtre avoit fait son devoir; Mr. le duc de Montauzier a parlé plus fortement: Mr. Bossuet a repris la parole, et a parlé avec tant de force, a fait venir si à propos la gloire et la religion; que le roi à qui il ne faut dire que la vérité, s'est levé fort ému, et serrant la main au duc, lui a dit: « Je vous promets » de ne la plus revoir ». Jusqu'ici il a tenu parole. La petite me mande que sa maîtresse est dans des rages inexprimables: elle n'a vu personne depuis deux jours: elle écrit du matin au soir, en se couchant elle déchire tout: son état me fait pitié: personne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à beaucoup de gens. La reine

envoya hier savoir des nouvelles de sa santé. « Vous voyez, répondit-elle au » gentilhomme : remerciez bien sa ma» jesté, et dites lui que, quoiqu'aux portes » de la mort, je ne me porte encore que trop bien ». Toute la cour est chez Me. de Montauzier; nous verrons si le roi partira pour la Flandre sans lui dire adieu : on attend ce jour avec autant d'impatience que j'attends de vos lettres qui me disent que votre santé est rétablie.

LETTRE III.

MAdame de Durfort ne vous a pas dit la millieme partie des sentiments que j'ai pour vous. Croyez qu'ils ne peuvent être exprimés par la bouche la plus éloquente. Je n'oublierai jamais les sûretés que vous m'avez données des vôtres, dans un temps où les Villars avoient perfidement alarmé mon amitié. Tout ce que je souhaiterois, ce seroit de voir à mad. de Montespan un cœur fait comme le vôtre. Je serois la plus heureuse personne du monde, dans un pays, où, pour peu de grandeur qu'on ait, on en a toujours plus que de bonheur. Mais il est inutile de me flatter. Je l'ai

prise par tous les endroits imaginables : le fonds n'en vaut rien. Elle n'est bonne que par boutades, et sa vertu même est un caprice. Pas deux jours de suite de même humeur. Je suis aussi fatiguée de tous ces éclaircissements qui m'attachent toujours plus, que de toutes ces brouilleries qui me consument. Nous sommes bien aujourd'hui ; qui sait comme nous serons demain ? J'aimerois mieux un peu de malheur fixe, que beaucoup de bonheur sans consistance. J'ai beau renoncer à tous mes goûts, à tous mes sentiments, on m'accuse de choses horribles. On fera la Saint-Hubert à Villers-Cotterets : on m'a donné quatre cents louis pour des habits. Tout ce que la Bretigny m'a envoyé est du meilleur goût. Mais qu'est-ce que toutes ces vanités, tous ces plaisirs, pour qui est dégoûtée du monde et de ses œuvres ? J'envie bien votre tranquillité. Il ne tient qu'à vous, madame, de servir Dieu en paix. Ceux qui m'imputent la longue disgrace de Mr. de Lauzun, me haïssent plus qu'ils ne me connoissent. Si mes conseils avoient été écoutés, il seroit encore en faveur, parce qu'il ne se seroit pas fait les affaires qui la lui ont ôtée. On ne me consulte qu'après avoir pris son parti : on veut que j'ap-

prouve, et non que je dise mon avis. Mon crédit n'est que de bienséance et de politique. On ne se sert de moi que pour mieux régner. Vous êtes bienheureuse, madame. Rien ne manqueroit à votre bonheur, si quinze jours passés à ma place pouvoient vous instruire de son prix. Rien n'est comparable à ce que je souffre ; et je demande tous les jours à Dieu qu'il me donne une ame moins sensible. L'évêque de Senlis m'a dit des choses très-consolantes. Vous lui direz, je vous prie, combien j'ai de vénération pour sa personne.

LETTRE IV. (1)

J'Ai eu tant d'affaires que je n'ai pu vous remercier plutôt de la lettre que vous m'avez écrite, ni vous gronder de ne me pas écrire plus souvent. Je ne sais si vous connoissez tout le mérite de ce que vous écrivez ; mais pour moi je n'ai encore rien vu de si beau. Donnez-moi donc, si vous m'aimez, quelques heures par jour,

(1) L'original est dans le cabinet de M. de Courtenvaux.

comme si vous étiez encore à Lyon. Mandez-moi tout ce qu'on dit, tout ce que vous pensez. Quel plaisir de se croire enfermée par les raisons que vous dites! est-il possible que M. et Me. de la Fayette ne s'en paient pas, et qu'ils aient de la peine à croire que j'aie supplanté mon amie? Combien se fera-t-on mettre de sang-sues, quand on saura ce qu'a fait mon esprit? Vous m'avouerez, madame, que cette petite aventure acheve admirablement toutes les autres, et qu'après cela il n'y a plus qu'à aller à la Trappe pour finir glorieusement une si belle vie. L'abbé Testu m'y croit déja. Mais dites-lui, s'il vous plaît, qu'il se contente de m'écrire de très-froids billets, et qu'il vous laisse me faire des gazettes de tout ce qui vous viendra à la tête. Je suis en très-bonne santé, enfermée dans une assez belle maison, un jardin très-spacieux, ne voyant que les gens qui me servent, toute ravie, toute extasiée dans la contemplation de ma derniere aventure. Je vois tous les soirs votre gros (1) cousin, qui me dit quelque chose de son maître, et puis il s'en va: car je ne voudrois pas causer

(1) Apparemment Mr. de Louvois.

long-temps avec lui. Ce maître vient quelquefois chez moi, malgré moi, et s'en retourne désespéré, sans être rebuté. Vous croyez bien qu'à son retour chez lui il trouve à qui parler. Pour moi je demeure tranquille par la vérité de mon procédé. Voilà, madame, une légere peinture de ma vie. J'ai bien voulu vous la donner; mais que cela n'aille pas plus loin, s'il vous plaît. Ecrivez, mon enfant, écrivez souvent et très-amplement même quand je ne vous ferai pas de réponse. Il y a des temps où je ne le pourrai; mais il n'y en a point où je ne desire le pouvoir.

LETTRE V.

*A Versailles, lundi * 1676.*

JE vous l'avois bien dit, madame, que Mr. de C... joueroit dans toute cette affaire un personnage de dupe! Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a pas celui de la cour. Avec tout son zele, il a précisement fait ce que Lauzun auroit eu honte de faire. Il vouloit les convertir; et il les a raccommodés. C'est une chose inutile, madame, que tous ces projets: il n'y a

que le pere de la Chaise qui puisse les faire réussir : il a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi ; mais pourquoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage des sacrements? Il se contente d'une demi-conversion. Vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les petites lettres. Le pere de la Chaise est un honnête homme ; mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus sévere. Je vous envoie deux exemplaires des vers qui seront au bas du portrait du prince ; ils sont pourtant de Boileau. J'ai dans la tête que Racine et Coulanges même auroient mieux fait.

LETTRE VI.

1679.

LA belle duchesse est inconsolable ; et je le suis de ce qu'elle croit que Me. de Montespan a agi par mes conseils : je vous prie de la désabuser : personne ne l'aime plus que moi : Me. du Fresnoy pourroit lui dire d'où part ce changement, et lui apprendre à se défier de ses amies. Me. de Montespan se plaint de ses dernieres couches : elle dit que cette fille lui

a fait perdre le cœur du roi : elle s'en prend à moi, comme si je ne lui avois pas conseillé souvent de ne plus accoucher. Elle se reproche de n'avoir pas suivi le roi en Flandre, comme si la chose avoit été possible. Elle jure que désormais il ne fera plus de campagne ; mais vous savez qu'il est encore plus à la gloire qu'à l'amour. Je plains mad. de Montespan, en même-temps que je la blâme : que seroit-ce, si elle savoit tous ses malheurs ? Elle est bien éloignée de croire le roi infidele : elle ne l'accuse que de froideur. On n'ose lui apprendre cette nouvelle passion : ce n'est plus un secret que pour elle.

LETTRE VII.

Le 1 avril 1679.

LA paix est signée : Me. de Montespan dit très-sérieusement que si elle tenoit M. le prince d'Orange, elle l'étrangleroit de ses mains. Elle m'accuse d'aimer le roi : je m'en suis moquée ; et je lui ai dit qu'il ne lui conviendroit pas de me reprocher une faute dont elle m'auroit donné l'exemple. Mais, a-t-elle repliqué, ne

vous mettez pas en tête qu'il aime une personne... Elle n'a pas fini ; et c'est la premiere fois que je l'ai vûe se modérer dans ses transports. Elle m'a dit que ma faveur ne dureroit qu'autant que la sienne. Je lui ai répondu avec fermeté, qu'à mon âge, on ne pouvoit faire ombrage à un esprit bien fait ; que ma conduite dont elle avoit été témoin dix ans de suite, démentoit tous ses soupçons ; que j'avois si peu songé au dessein qu'elle me prêtoit, que je l'avois souvent priée de m'obtenir la permission de me retirer ; que je ne souffrirois plus désormais ses hauteurs ; que ses inégalités abrégeoient mes jours par les chagrins qu'elles me causoient. « Et qui vous retient ici » ? m'a-t-elle dit : « la volonté du roi, lui ai-je répondu, » mon devoir, ma reconnoissance, et » l'intérêt de mes proches ». Cette conversation n'a pas été poussée plus loin : je me suis retirée ; et me voici seule à gémir sur mes peines, et à m'en consoler avec vous. Madame du Fresnoy se venge sur moi de la diminution de son crédit. Rongée de soucis, je suis obligée de paroître gaie et contente : il faut que je dévore mes larmes. Oh ! quand pourrai-je du moins pleurer en liberté !

LETTRE VIII.

Ce 19 avril 1679.

LE prince de Marsillac sort de chez moi. C'est une chose inconcevable que l'empressement de cet homme à me rendre service. Je ne sais quel dessein ces artifices couvrent. Je reçois aussi froidement le pere que le fils. On leur impute des choses horribles : à l'un, des conseils ; et à l'autre, des démarches. Le roi a passé deux heures dans mon cabinet : c'est l'homme le plus aimable de son royaume. je lui ai parlé du P. Bourdaloue : il m'a écouté avec attention. Peut-être n'est-il pas aussi éloigné de penser à son salut que sa cour le croit : il a de bons sentiments, et des retours fréquents vers Dieu. Il seroit bien triste que Dieu n'éclairât pas une ame faite pour lui.

LETTRE IX.

4 mai.

LE roi eut hier une conversation fort vive avec mad. de Montespan : j'étois présente. Diane en fut le sujet. J'admirai la patience du roi, et l'emportement de cette glorieuse. Tout finit par ces mots terribles : *je vous l'ai déja dit, madame, que je ne veux pas être gêné.* Madame de Montespan me demande mes conseils : je lui parle de Dieu, et elle me croit d'intelligence avec le roi. Elle s'emporte contre la pauvre fille, contre le P. de la Chaise, contre monsieur de Noailles : elle exagere les dépenses, elle invente des calomnies : elle passe des heures entieres avec Mr. de Louvois et avec mad. de Thianges : elle déplore le sort des princes. L'habitude lui a attaché le roi. Je crains qu'il n'y revienne par pitié.

LETTRE X.

Le 24 mai 1679.

CHaque jour, de nouveaux embarras. Le roi fuit avec trop d'affectation madame de Montespan : elle s'est retirée à Clavigny : toute la cour croit qu'ils sont brouillés sans retour. Le roi avoue qu'il l'aime encore, et plus qu'il ne voudroit. Le duc du Maine l'attache à sa mere : il ne peut le voir sans s'attendrir. Madame de Soubise est trop belle au gré de Mademoiselle, et trop vertueuse au gré de Monsieur. Me. du Fresnoy est délaissée. Elle a recours à moi, comme si je disposois de l'estime et de l'amitié du public. Nous nous sommes embrassées : je lui rendrai service, quoique sûre de son ingratitude. Mon plus grand plaisir est de mettre à l'épreuve la reconnoissance de mes ennemis. Les entretiens fréquents dont le roi m'honore me donnent souvent occasion d'exercer ce sentiment. Votre fils est très-joli. Conservez votre santé : c'est le premier des biens après la vertu.

LETTRE XI.

Ce 14. juin 1679.

NOus sommes nés pour souffrir : chaque jour de ma vie est marqué par quelque peine nouvelle. Les bontés du roi ne me dédommagent point de la perte de ma tranquillité. Madame de Montespan veut absolument que je cherche à être sa maîtresse. « Mais, lui » ai-je dit, il en a donc trois ! Oui, m'a-t-» elle répondu, moi de nom, cette fille » de fait, et vous du cœur ». Je lui ai représenté en toute douceur, qu'elle écoutoit trop ses ressentiments : elle m'a répondu qu'elle connoissoit mes artifices, et qu'elle n'étoit malheureuse que pour n'avoir pas écouté ses ressentiments. Elle m'a reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi ; et m'a dit qu'elle m'avoit nourrie, et que je l'étouffois : vous savez ce qui en est. C'est une chose étrange, que nous ne puissions vivre ensemble, et que nous ne puissions nous séparer : je l'aime, et ne puis me persuader qu'elle me haïsse. Je ne vis pas, je meurs à chaque instant.

LETTRE XII.

2 août.

LEs jalousies ont cessé : la paix est faite : il étoit bien temps que le roi, après l'avoir donnée à l'Europe, la donnât à sa cour. Me. de Montespan est plus brillante et plus adorée que jamais : elle me flatte, me confie tous ses desseins, me consulte, et m'écoute. Le mariage du roi d'Espagne avec Mademoiselle est arrêté : voilà une belle alliance. On prépare des fêtes, et de toutes ces vanités auxquelles je suis depuis long-temps insensible et assujettie. La maladie de l'abbé Gobelin m'a alarmée : priez-le de se conserver : nous perdrions un ami bien solide. Mademoiselle embellit : c'est le mariage. Le roi lui a dit les choses les plus gracieuses : elle m'en a remercié comme si j'y avois quelque part.

LETTRE XIII.

28 octobre.

JE vous remercie de la belle robe que vous m'avez envoyée : vous ne pouviez en choisir qui fût plus de mon goût : je la mettrai dimanche à votre honneur et gloire. Le prince est l'idole du roi : plus sa tendresse pour le fils augmente, plus il semble que son amour pour la mere diminue : ce n'est plus que comme un premier goût. Vous savez qu'il est homme d'habitude. Le roi est plein de bons sentiments : il lit quelquefois l'écriture-sainte ; et il trouve que c'est le plus beau de tous les livres. Il avoue ses foiblesses : il reconnoît ses fautes : il faut attendre que la grace agisse. Il pense sérieusement à la conversion des hérétiques ; et dans peu on y travaillera tout de bon.

LETTRE XIV.

Versailles, 24 *août* 1681.

LE roi commence à penser sérieusement à son salut, et à celui de ses sujets : si Dieu nous le conserve, il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de Mr. de Louvois ; et je le crois là-dessus plus volontiers, que Mr. Colbert, qui ne pense, qu'à ses finances, et presque jamais à la religion. La petite fille a beaucoup pleuré ; c'est une chose inconcevable que les chimeres que ces gens-là mettent dans l'esprit des enfants ! mais elle a trouvé la messe du roi si belle, qu'elle m'a promis de se faire catholique, pourvu que je lui promette de lui faire entendre tous les jours la messe du roi. Cette naïveté m'a fort réjoui ; mais je gémis de ce que les autres conversions ne seront pas si faciles. Mr. de Villette a résisté à cette éloquence de M. de Bossuet, à laquelle personne ne résiste. Dieu veuille qu'à son retour il soit plus traitable et plus docile ! Il me semble qu'il ne manque à mon bonheur que la conversion de ma famille. M. de Ruvigny veut que

que je sois encore calviniste dans le fond du cœur : il est aussi entêté de sa religion qu'un ministre.

LETTRE XV.

Ce 7 Août 1682.

ON est ici dans la plus grande joie. Le roi a fait un fort-beau présent à Me. la Dauphine : il a eu un moment entre ses bras le petit (1) prince : il a félicité Monseigneur comme un ami : il en a donné les premieres nouvelles à la reine : enfin, tout le monde dit qu'il est adorable. Me. de Montespan seche de notre joie : elle meurt de jalousie : tout lui déplait, tout l'importune ; et elle prétend que les couches des autres lui sont aussi funestes que les siennes : elle en veut sur-tout au pere de la Chaise, qui ne fait que son devoir, mais qui le fait mieux que jamais. Nous vivons avec toutes les apparences d'une sincere amitié. Les uns disent que je me veux mettre à sa place, et ne connoissent ni mon éloignement pour ces sortes de commerces,

(1) Le duc de Bourgogne, né le 6 août.

ni l'éloignement que je voudrois en inspirer au roi. La plupart s'imaginent que je conspire avec elle : quelques-uns croient que je veux la ramener à Dieu ; je le souhaiterois bien, mais je ne l'espere pas. Il y a un cœur mieux fait, sur lequel j'aurois de plus grandes espérances. Adieu, Madame. Ne dites rien de tout ceci : on en devine assez, et on en dit toujours trop.

LETTRE XVI.

A Maintenon, 1 Novembre 1682.

LA famille royale vit dans une union tout-à-fait édifiante. Le roi s'entretient des heures entieres avec la reine : le don qu'elle m'a fait de son portrait est tout ce qu'il y a eu de plus agréable pour moi depuis que je suis à la cour ; c'est dans mon esprit une distinction infinie : Me. de Montespan n'a jamais rien eu de semblable. Je passerai encore quinze jours ici : cette solitude me délasse des fatigues de la cour ; je n'y vois personne, et je jouis seule de mon petit empire. On me déchire de tous côtés. Vous ne m'apprenez rien de nouveau. Le temps éclaircira

toutes choses. Je vous prie de ne me point défendre : cela ne fait qu'aigrir mes ennemis. Me. de Miramion a un zele indiscret : on sert mieux ses amies de sang froid. Je mene une vie tissue d'infirmités et de chagrins. On me croit dans la plus belle place du monde, et je n'ai pas de plus grand plaisir que de m'en éloigner et de vivre dans la solitude. J'envie bien le sort de mon fermier. Dites à d'Aubigné qu'il ne se laisse pas aller à son indolence : avec trois cents mille livres de rente, il ne seroit pas plus heureux : son malheur est dans son sang.

LETTRE XVII.

A Fontainebleau, le 10 Septembre 1683.

LE roi se porte bien, et ne sent plus qu'une légere douleur. La mort de M. Colbert l'a affligé, et bien des gens se sont réjouis de son affliction. C'est un sot discours que les desseins pernicieux qu'il avoit : et le roi lui a pardonné de très-bon cœur d'avoir voulu mourir sans lire sa lettre pour mieux penser à Dieu. M. de Seignelay a voulu envahir tous ses

emplois, et n'en a obtenu aucun; il a de l'esprit, mais peu de conduite: ses plaisirs passent toujours devant ses devoirs. Il a si fort exagéré les qualités et les services de son pere, qu'il a convaincu tout le monde qu'il n'étoit ni digne ni capable de le remplacer. On a parlé de notre ami pour la sur-intendance des bâtiments, mais seulement deux minutes; et M. de Louvois l'a eue sans la demander. Je fonde de grandes espérances sur M. Pelletier, et je vois avec un extrême plaisir, que la cour est contente de ce choix: le roi l'estime. Me. de Rochefort sauve du moins les apparences: on m'attribue sa conversion; et moi je ne puis souffrir qu'on m'attribue l'hypocrisie de personne: Me. la Dauphine ne s'accoutume point à elle. Nous sommes ici tranquilles. Me. de Montespan s'est jetée dans la plus grande dévotion: il est bien temps qu'elle nous édifie. Je ne songe plus à me retirer.

LETTRE XVIII.

Ce 13 Novembre.

QUe dites-vous du maréchal de Humieres? Le roi en est enchanté : la reddition de Dixmude met le comble à sa joie : on comptoit ici sur une plus longue défense. Me. de Montespan paroît insensible à toutes ces nouvelles, et uniquement occupée de son salut : nous ne nous voyons point en particulier : et cela est mieux pour l'une et pour l'autre. Je sais qu'elle a dit au roi que je m'étois mis en tête de le gouverner, et je sais aussi qu'elle n'a pas eu lieu d'être contente de la réponse du roi : c'est l'homme de sa cour qui a le plus de sens, et qui donne le moins dans ces pieges. On n'auroit jamais osé espérer que toutes ces conversions fussent si aisées. M. Pellisson fait des prodiges : M. Bossuet est plus savant; mais lui, il est persuasif. Dites, je vous prie, à ma belle-sœur, qu'elle me donnera dix années de vie, si elle veut se défaire de ses humeurs : dites-lui que si elle m'aime, elle supportera plus patiemment celles de son mari : dites-lui

encore que si elle aime l'enfant qu'elle porte en son sein, elle craindra de lui former un mauvais tempérament. Citez-lui Me. la Dauphine ; c'est quelque chose d'admirable que sa tranquillité et ses précautions dans sa grossesse.

LETTRE XIX.

Ce 20 Décembre 1683.

UN Dauphin, un duc de Bourgogne, un duc d'Anjou, voilà qui est bien consolant. Le roi s'est abandonné à toutes les tendresses de pere et de grand-pere. La religion n'éteint pas ses sentimens. Me. la Dauphine a peu souffert : cela est regardé ici comme un heureux augure. Le roi m'a fait l'honneur de me voir ce matin, que j'étois encore à ma toilette : vous voyez bien que je rajeunis : et mon petit prince me l'a dit fort agréablement. Votre abbé de Fénelon est fort bien venu ici ; tout le monde ne lui rend pourtant pas justice : on le craint ; et il voudroit être aimé avec ce qu'il faut pour l'être. M. de Seignelay ne se console point ; l'ambition le dévore : le roi est bien heureux d'avoir des ministres

prêts, à se sacrifier par dépit au bien de son service. Chacun songe à ses affaires, et moi à mon salut. On est fort content du pere de la Chaise : il inspire au roi de grandes choses. Bientôt tous ses sujets serviront Dieu en esprit et en vérité. Vous savez mon dessein d'élever avec la petite de Murçai quelques demoiselles, de parents huguenots et pauvres : ce sera une bonne œuvre. Le roi a donné un bénéfice à l'abbé Gobelin.

LETTRE XX.

Ce 14 juin 1684.

NOus attendons ici des nouvelles du roi, et nous ne les attendons pas tranquillement. Il n'y a rien à craindre ; on craint pourtant, et la raison ne guérit pas de cette folie. Il a bien voulu partager avec M. de Créqui l'honneur de cette conquête. Je ne respire qu'après la paix : je ne donnerai jamais au roi de conseils désavantageux à sa gloire ; mais si j'en étois crue, on auroit moins d'ambition, on seroit moins ébloui de cet éclat d'une victoire, et l'on songeroit plus sérieusement à son salut. Mais ce n'est pas à moi

à gouverner l'état : je demande tous les jours à Dieu qu'il en inspire et qu'il en dirige le maître, qu'il lui fasse connoître la vérité, qu'il lui donne des sentiments de paix. Il me semble que j'aime le roi de la même maniere que j'aime mon frere : je voudrois les voir parfaits, afin qu'ils fussent sûrs des jugements de Dieu. Le roi m'a fait l'honneur de m'écrire deux billets fort affectueux : j'y ai répondu en chrétienne. Noizy m'occupe beaucoup, et fort agréablement : je veux contribuer aussi de mon côté au grand ouvrage de la conversion de nos freres séparés : ces pauvres filles m'en auront une obligation infinie et en ce monde et en l'autre : il y en a de fort aimables, et ce ne sont pas toujours les plus jolies. Le nature fera de mon jardin un lieu charmant. Madame la Dauphine s'y promena hier, et fut toute ravie. J'avois espéré d'y mourir, et je n'aurai pas seulement le plaisir d'y vivre.

LETTRE XXI.

Ce 13 août 1684.

LE roi a enfin pris des mesures pour avoir la paix : ses ministres à Ratisbonne ont ordre de signer une trêve de vingt ans : et il gardera tout ce qu'il a pris depuis la paix de Nimegue. Ce traité paroît fort avantageux : au moins le roi en est fort content. Il a dessein de travailler à la conversion entiere des hérétiques. Il a souvent des conférences là-dessus avec M. le Tellier et M. de Châteauneuf, où l'on voudroit me persuader que je ne serois pas de trop. M. de Châteauneuf a proposé des moyens qui ne conviennent pas : il ne faut point précipiter les choses : il faut convertir et non pas persécuter. M. de Louvois voudroit de la douceur ; ce qui ne s'accorde point avec son naturel et son empressement de voir finir les choses : le roi est prêt à faire tout ce qui sera jugé le plus utile au bien de la religion. Cette entreprise le couvrira de gloire devant Dieu et devant les hommes : il aura fait rentrer tous ses sujets dans le sein de l'église, et il aura

détruit l'hérésie, que tous ses prédécesseurs n'ont pu vaincre. Je n'ai pu conserver l'amitié de madame de la Fayette ; elle en mettoit la continuation à trop haut prix : je lui ai montré du moins que j'étois aussi sincere qu'elle. C'est le duc qui nous a brouillées. Nous l'avons été autrefois pour des bagatelles.

LETTRE XXII.

Ce 25 octobre 1685.

IL est vrai que madame la Dauphine prétend être grosse ; mais c'est sans preuves. M. Fagon l'a dit au roi. La mense de Saint-Denis produisoit au cardinal de Retz cent mille liv. On nous a donné quelque chose sur le domaine de la généralité de Paris : cela est réglé ; l'expédition portera exemption de tous droits. Je suis accablée de sollicitations. Il nous vient de tous côtés des sujets, mais peu de bons. Le roi veut que je sois fort difficile dans les commencements ; parce que, la communauté une fois bien établie, les choses iront d'elles-mêmes. M. le Tellier est à l'extrêmité : depuis qu'il avoit scellé l'édit, il se portoit mieux : la fievre l'a repris

avec beaucoup de violence : on n'en espere plus. Le roi est fort content d'avoir mis la derniere main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques à l'église. Le P. de la Chaise a promis qu'il n'en coûteroit pas une goutte de sang ; et M. de Louvois dit la même chose. Je suis bien-aise que ceux de Paris aient entendu raison : Claude étoit un séditieux qui les confirmoit dans leurs erreurs ; depuis qu'ils ne l'ont plus, ils sont plus dociles. Je crois bien, comme vous, que toutes ces conversions ne sont pas également sinceres : mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener à lui les hérétiques. Leurs enfants seront du moins catholiques. Si les peres sont hypocrites, leur réunion extérieure les approche du moins de la vérité : ils en ont les signes de communs avec les fideles. Priez Dieu qu'il les éclaire tous : le roi n'a rien plus à cœur. M. du Quesne n'ira ni en Hollande ni en Angleterre. M. de Schomberg est moins utile et plus opiniâtre.

LETTRE XXIII.

Ce 2 juillet 1686.

MR. l'évêque de Chartres tient pour les vœux absolus ; il est le seul de son sentiment : car pour moi, je n'ai point de volonté à cet égard, et je serai toujours de l'avis du plus grand nombre : si je penchois pour l'une de ces deux opinions, ce seroit pour la sienne ; mais je me ferois un scrupule de me déclarer, de crainte de gêner la liberté des suffrages, et de donner trop de poids à l'avis d'une femme. Je suis sûre de n'avoir que de bonnes intentions ; mais je ne le suis pas de ne prendre que le bon parti. M. de Chartres a déclaré par un décret dans les formes, que l'intention du roi et la sienne étoient, que je fusse supérieure perpétuelle de cette communauté, tant pour le spirituel que pour le temporel. Ma seule inquiétude, c'est de savoir ce que deviendra cet établissement après ma mort. Je crains bien que la ferveur ne se ralentisse, et que cette maison, qui doit être l'asyle de l'infortune, ne s'ouvre aux sollicitations les plus puissantes.

LETTRE XXIV.

Ce 24 octobre 1686.

NOs demoiselles ont commencé leurs exercices : je les ai vues toute la semaine à leurs heures de travail, à leurs heures de récréation, dans leurs actes de piété, et tout cela est réglé avec beaucoup d'ordre et de simplicité. Si cela se soutient, il ne se commettra pas dans cette maison deux péchés mortels par année. Les dames sont fort raisonnables, et les enfants fort dociles. On m'a offert le titre d'institutrice : je le refuse ; mais on me représente, qu'il ne signifie autre chose sinon que j'ai conduit les commencements de cette communauté : ce qui est très-vrai : et Me. de Brinon me persuadera tout ce qu'elle voudra, pourvu qu'elle ne veuille rien que d'utile à la maison. Je n'ai pas besoin de louanges pour faire du bien à cette fondation : vous savez que c'est ma grande passion ; et j'y suis si fort attachée, que je crains quelquefois de l'être moins à Dieu pour qui je la fais. J'ai enfin obtenu promesse de n'être pas nommée dans la médaille :

le roi a dit, que cet événement étoit trop remarquable, pour que Mrs. Racine et Boileau en omissent le détail dans l'histoire de son regne. Mon frere m'a dit que vous vous plaigniez de sa femme ; je suis surprise que vous ne m'ayez pas confié le sujet de vos plaintes : vous savez bien que je ne suis pas fort prévenue pour ma belle-sœur : le temps et Dieu la corrigeront.

LETTRE XXV.

A Versailles, ce 13 décembre 1686.

LA mort de M. le prince nous a fort attristés, et encore plus édifiés : la lettre au roi est admirable : il y juge soi-même sa conduite, et la juge sévérement, il demande la grace de son neveu : on en avoit déja parlé depuis quelques semaines, à la priere de Me. la princesse de Conti, et l'on m'avoit écoutée assez favorablement ; mais la lettre ne gâte rien : la mort de M. le prince a frappé le dernier coup ; et le roi en a été attendri jusqu'aux larmes : M. de Chevreuse en est au désespoir : Me. du Lude perd un ami : sa tristesse ne ressemble pas à la tristesse des autres : vous en devinez bien la raison

et la différence. Nos sœurs de Saint-Cyr sont très-contentes du confesseur que vous avez indiqué, et leur confesseur est très-content d'elles : il se plaint d'être trop peu occupé ; il n'auroit jamais cru, qu'une maison religieuse fût si facile à gouverner. Un autre, aimeroit à tracasser, ne se soucieroit pas de tant de raison dans ses pénitentes. Le roi va toujours à cheval ; Me. du Lude et moi, nous suivons en chaise. Versailles est aussi tranquille, que si les ambassadeurs de Siam n'y étoient pas : ils admirent tout, mais encore plus le maître que la maison. Je me recommande aux prieres de l'abbé.

LETTRE XXVI.

Ce 3 janvier 1687.

J'AI enfin un moment pour vous écrire. Le roi se porte aussi-bien que son état puisse le permettre. La joie augmente avec l'espérance. Les médecins assurent que le danger est passé. Le roi a donné à M. Fagon cent mille francs, et autant à (1) Felix. On n'a jamais vu plus de

(1) Premier chirurgien du roi, auquel il fit l'opération de la fistule, après s'être exercé sur

courage. Le malheur de ses peuples, s'ils venoient à le perdre, la crainte que Monseigneur ne fût mal conseillé, la disgrace qu'il prévoyoit de ses meilleurs amis, c'étoient ses seules inquiétudes : il a tremblé pour la France, et n'a pas craint un instant pour sa vie. Me. de Montespan reviendra : le roi a été fort touché de ses pleurs ; on rend suspects Mrs. de Vendôme ; Dieu sait ce qui en est ! Cette fête peut n'être pas criminelle : mais elle est bien imprudente et déplacée. Je ne suis pas encore au bout de mes chagrins ; et je vois qu'on m'impute ce profond secret, et qu'on raisonne là-dessus. Vous savez combien j'ai à cœur de mettre bien toute la famille royale dans l'esprit du roi ; et l'on m'accuse d'entretenir la désunion : Monseigneur m'a assuré qu'il ne croyoit, qu'il n'écoutoit pas même ces bruits ; mais il peut les croire un jour. Je suis dans un état à faire pitié ; je n'ose en parler au roi, de peur de l'aigrir : il ne souffriroit pas ces étranges soupçons ; me vengeroit peut-être ; et j'aime mieux leur pardonner. Mon cher petit prince se porte bien.

plusieurs malades dans les hôpitaux. Cette opération lui valut outre les cent mille francs, un évêché pour son frere.

LETTRE XXVII.

Ce 2 février 1687.

PAris doit être bien content de son maître; le roi n'a jamais été de si bonne humeur que depuis qu'il a été témoin de l'amour de sa capitale. Je lui aime bien ces sentiments ; ils lui inspireront peut-être le dessein de soulager son peuple. Le P. de la Chaise est mieux que jamais dans l'esprit du roi ; il agira désormais sans M. l'archevêque de Paris ; et Me. de Lesdiguieres ne verra plus le clergé de France à ses genoux. C'étoit un grand scandale. Il fera son rapport, et le roi nommera ; vous croyez bien que cette grande faveur va mettre tout le monde aux pieds de la société : je lui ai fait déja ma cour pour M. votre neveu, et l'ai faite de belle grace ; on peut bien dissimuler un peu pour rendre service à ses amis. Me. de Montespan vit comme un ange ; la cour a bien changé depuis qu'elle ne la gouverne plus. Me. la princesse de Conti se fait aimer de Dieu et des hommes.

LETTRE XXVIII.

Maintenon, 28 juillet.

VOus comprenez bien que je suis trop occupée pour vous écrire aussi au long que je le souhaiterois. M. votre neveu fut présenté au roi, qui me dit : « Je l'avancerai avec le temps : qu'il » soit sage ». Le pere de la Chaise n'a pu encore lui trouver rien de meilleur. Je vous remercie de grand cœur de ce qu'enfin vous m'avez offert l'occasion de vous rendre service : disposez de ma faveur comme si elle étoit à vous. Les ouvrages de Maintenon sont fort avancés : la présence du roi n'y gâte rien : c'est un beau spectacle que de voir une armée entiere travailler à l'embellissement d'une terre ! les deux montagnes se joindront par quarante-sept arcades, solidement bâties : c'est, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage digne des Romains et du roi. Tout cela me ramene souvent à cette réflexion : « Les hommes sont bien fous » de se donner tant de soins pour » embellir une demeure où ils n'ont que » deux jours à loger ».

LETTRE XXIX.

A Versailles, 20 septembre 1687.

SOyez tranquille sur le compte de votre favori : je suis un peu mieux instruite qu'on ne l'est à Paris, et je ne vois point d'apparence de guerre. Vos politiques bâtissent en l'air : le roi a des sentiments très-pacifiques, et il permettra bien à l'empereur de vaincre les Turcs tant qu'il lui plaira : il est vrai que si l'on en croyoit certaines gens, la France arrêteroit les progrès de la maison d'Autriche ; mais le roi est trop fidele à sa parole pour mettre par une jalousie mal fondée toute l'Europe en feu. Dans un autre temps, je n'aurois peut-être pas répondu de lui : mais à présent Dieu lui a inspiré un amour pour la paix qui augmente tous les jours. Priez Dieu de verser ses bénédictions sur toutes ses entreprises. Je suis bien-aise que vous soyez contente de Maintenon. N'est-il pas vrai que c'est une belle terre ? Je vous avois bien dit que le roi ne faisoit rien à demi. Monseigneur est réconcilié avec le petit duc, et, contre mon espérance, sans que le roi s'en soit mêlé.

LETTRE XXX.

A Fontainebleau, 13 *mars* 1688.

TOus vos nouvellistes grossissent à plaisir les objets : ce n'est que par occasion et en attendant, que j'occupe l'appartement de la reine ; aussi n'y ai je mis que des meubles très-modestes. Le roi y entra hier, et y ayant vu mon grand crucifix d'Italie, me dit : « Voilà » un ornement bien sérieux : je vous » conseille de le faire ôter ». Je lui demandai s'il craignoit de voir celui qui est toute son espérance : le roi me dit en souriant, que je prêchois à merveille ; et le crucifix est resté. L'inflexibilité du pape me jette dans de terribles appréhensions. M. de Louvois paroît désolé de ce que son crédit commence à tomber : il m'envie ma faveur ; il m'attribue les dégoûts du roi : enfin, il veut se rendre nécessaire par quelque guerre nouvelle : le ciel m'a fait bien des graces ; il ne manque à mon bonheur temporel que la certitude de la paix.

LETTRE XXXI.

A Versailles, ce 5 septembre 1688.

J'Avois fait des vœux pour la paix, et Dieu nous donne la guerre. Humilions-nous sous sa puissante main, et adorons sa providence. Le roi n'est pas content de Me. la Dauphine : il trouve mauvais qu'elle s'intéresse si ouvertement pour le prince Clément. Monseigneur partira de Versailles vers la fin de ce mois avec M. de Beauvilliers, qui ne lui sera pas inutile. Son armée investira Philipsbourg : Louvois n'oubliera rien pour engager par les premiers succès à continuer cette guerre. Je n'ose le dire au roi, qui a une entiere confiance en M. de Duras. Il me semble que toutes ces contestations pourroient se terminer sans répandre tant de sang. Le roi vouloit faire la campagne : il m'a promis d'attendre au printemps prochain. Dieu veuille qu'alors la paix soit faite ! Les nouvelles d'Angleterre sont très-mauvaises : les jésuites y ont trop précipité les choses : le P. de la Chaise loue leur zele, et ne loue pas leur prudence.

LETTRE XXXII.

JE vous prie de dater vos lettres : Me. de Mornay en fait un recueil : si vous en faisiez autant des miennes, vous n'en auriez plus. Malgré toutes les louanges que vous donnez à mon esprit, je sais bien qu'elles ne sont bonnes que pour le moment. Je vous remercie de ce (1) manuscrit : je l'ai lu avant que de me coucher : il y a beaucoup de vrai et encore plus de faux. A la place de Madame, j'aurois vu tout cela avec plus d'indifférence. Le roi pouvoit-il croire des choses si absurdes ? et celles qui ne le sont pas, il les savoit déja, et toute la France avec lui. Le duc de Beauvilliers a pris le bon parti, et tout ce qu'on dit à Paris ne sauroit changer le sentiment de tout Versailles. Il est vrai que vous voyez mieux les choses dans l'éloignement ; mais celle-là n'est pas du nombre. Je n'ai pas un moment à moi, ainsi je finis : j'ai pourtant encore bien des choses à vous dire. Si je ne vous vois pas samedi, vous me

(1) Apparemment les *Amours du Palais-Royal.*

réserverez ce plaisir-là pour dimanche : je serai libre aux heures accoutumées : je voudrois l'être toujours pour vous.

LETTRE XXXIII.

MOnsieur de Lauzun est plus à la mode que jamais. Il voudroit que nous unissions nos vengeances. Je lui ai dit que depuis long-temps j'avois tout pardonné. Il est trop vindicatif pour le croire, et cependant il voudroit bien que Mademoiselle (1) lui en dît autant. Il est tout-à-fait effacé du cœur du roi ; et l'*inquiet* n'y tient plus qu'à un fil. Il est fort choqué (*c'est apparemment M. de Louvois*) qu'on lui ait ôté la direction des affaires d'Irlande. Il s'en est pris à moi, et puis à Me. de Chevreuse. Il comptoit sur des profits immenses. M. de Seignelay ne compte que sur des périls et des travaux. Il réussira, s'il ne prend les choses avec trop de hauteur. Le roi n'auroit pas de meilleur serviteur, s'il pouvoit se détacher un peu de son tempérament. Il

(1) Mademoiselle de Montpensier lui avoit défendu de reparoître devant elle.

en convient lui-même, et cependant il ne se corrige pas. Quand j'avois de la voix, j'aurois fort bien chanté cette chanson; elle ne me dit rien de nouveau : ne sais-je pas que je suis vieille? Si je pouvois l'oublier, le changement de mon humeur me le diroit assez. Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connoissoit, il me vengeroit; et si je le connois, je me vengerai autrement que lui. Quand je me rappelle Me. de Montespan, je compte pour rien tous ces outrages. Je suis fort contente du duc du Maine, et le roi est disposé à lui tout accorder. Mes filles m'occupent beaucoup, mais bien plus agréablement que toutes les intrigues de ces gens qui sont tantôt trompés, tantôt trompeurs, et souvent l'un et l'autre. Je l'éprouve plus que jamais : il n'est point de dédommagement pour la liberté. Vous faites bien de chérir la vôtre. La philosophie nous met au-dessus des grandeurs : rien ne nous met au-dessus de l'ennui.

LETTRE

LETTRE XXXIV.

MAdame de Valentinois seroit la plus aimable femme du royaume, si elle n'en étoit pas la plus coquette. Vous n'imaginerez point combien toutes ses malices nous donnent de chagrins. Le roi n'a pas voulu parler à madame la duchesse. Je l'ai fait pour lui. Je n'en ai eu que des insultes, ou ce qui en approche. Rien n'est plus sensible de la part des personnes qu'on aime. Elle est perdue sans ressource. M. de Marsan se perd, et ne s'en apperçoit pas. Le roi ne souffrira point tous ces déréglements. Il tiendra parole. Je crains moins aujourd'hui l'amour de pere, que je n'en crains la sévérité. Mandez-moi ce que vous feriez à ma place. J'ai consulté le pere Gaillard : je n'ai pas voulu m'expliquer clairement : ce qui fait qu'il ne m'a pas bien entendue, ou qu'il a feint de ne pas m'entendre. Voyez des personnes habiles et pieuses. Enveloppez le cas : et au nom de Dieu, tirez-moi d'un embarras si cruel. J'offense Dieu par mes impatiences. Il faut que j'y remédie une fois pour toutes. Je crains de me faire des ennemis ; je crains aussi

que ma conscience ne me reproche de souffrir un pareil scandale.

LETTRE XXXV.

Versailles, ce 4 novembre 1688.

NOus sommes ici dans une grande alégresse : Philipsbourg est pris. Monseigneur sera désormais appellé Loüis le Hardi. Le roi est dans une joie inexprimable, et le petit comte rit et pleure tour à tour. Vauban a fait des dispositions admirables : il a modéré le feu de M. de Duras, et a empêché M. le Dauphin de se faire tuer. M. de Louvois veut qu'on aille en Allemagne, et qu'on ravage sans pitié le Palatinat : cependant d'habiles gens prétendent qu'il ne faudroit faire la guerre qu'à l'empereur, et qu'il est de la prudence de ne pas attaquer l'empire. On fera tout ce qui paroîtra glorieux, et l'on pensera ensuite à ce qui est utile : on agira, et puis on examinera comment on auroit dû agir. Ma présence gêne M. de Louvois : je ne le contredis pourtant jamais : le roi lui a dit plusieurs fois qu'il pouvoit parler en toute liberté. On croit que je gouverne l'état, et on ne sait pas

que je suis persuadée que Dieu ne m'a fait tant de graces que pour m'attacher au salut du roi. Je demande tous les jours à Dieu qu'il l'éclaire, et qu'il le sanctifie. Joignez vos prieres aux miennes : elles seront plus efficaces, parcequ'elles seront plus désintéressées : vous êtes moins attachée à la terre que moi.

LETTRE XXXVI.

Le 9 janvier, 1689.

LE roi d'Angleterre arriva avant-hier à Saint-Germain, avec le duc de Berwick : ce fut une chose bien touchante que sa premiere conversation avec la reine. Ce prince la consoloit, et faisoit les plus tendres caresses au prince de Galles : on ne peut avoir plus de fermeté : cette insensibilité à la perte de tant de grandeurs est l'ouvrage de la grace : il est beau de voir un roi confesseur ! La cour de Saint-Germain ne le cédera qu'à Versailles en magnificence. Le roi ne quittera les armes qu'après avoir chassé d'Angleterre le prince d'Orange ; on dit que c'est un second Cromwel ; et il est sûr qu'il s'est déja emparé de la couronne :

les catholiques sont dans l'oppression, et le parlement menace de les exterminer. J'ai toujours dans l'idée, que si Mr. Colbert avoit vécu, tout cela ne seroit pas arrivé : on n'a point empêché la descente des Hollandois : on en étoit averti depuis long-temps ; mais on ne pouvoit ou l'on ne vouloit pas la croire : le pauvre Barillon est désolé.

LETTRE XXXVII.

A Versailles, ce 15 Avril 1691.

DIeu bénit les armes du roi : Mons est pris, Nice est rendu. Le roi sera bientôt ici. Vauban et M. de Boufflers sont associés à sa gloire : ils ont fait des dispositions admirables ; ils ont fait plus, ils ont empêché les mousquetaires de se faire tous tuer. M. de Courtenay avoit souhaité de mourir sous les yeux du roi : il est mort. Consolez-vous, ma chere comtesse, de la perte de M. de Villermont : le roi l'a fort regreté : et Me. de Villermont verra que ces regrets ne sont pas stériles. On m'écrit d'Italie des miracles de L*** : il est très-bien avec M. de Catinat ; écrivez-lui, que vous me

répondez de lui : je crains bien qu'il n'ait pris un vol qu'il ne pourra soutenir, et que le roi n'ait à me reprocher d'avoir appuyé un joueur, et de l'avoir présenté comme un homme de mérite, parce qu'il est de mes parents. Adieu, ma très-chere. J'ai vu encore aujourd'hui l'abbé de Fénelon : il a bien de l'esprit : il a encore plus de piété : c'est justement ce qu'il me faut.

LETTRE XXXVIII.

A Versailles, ce 14 avril 1694.

MR. de Noailles m'a promis une campagne brillante. Il m'écrit qu'il vaincra les ennemis du roi et les siens. Comme il m'a jusqu'ici tenu parole, je compte fort sur ces deux victoires. M. de Luxembourg ne sait pas fuir : il gagne des batailles par habitude, et prend des villes en badinant. M. de Joyeuse et M. de Lorges ont de la bravoure, et, à ce qu'on croit, de la capacité. Je crois que le roi n'estime pas beaucoup le prince de Bade, et que le roi est un bon juge. Ainsi, je suis plus tranquille que vous ne pensez. Il est vrai que je souhaite ardemment la paix :

mais on me connoît bien peu, si l'on s'imagine que je la préfere à la gloire du roi. Ce n'est pas moi qui l'empêche d'aller en Flandre. Je l'y suivrois avec plaisir. Une réflexion de Me. du Lude, où je ne suis pas entrée, a rompu ce projet : et je vous avoue, que je n'en suis pas fâchée. Quelle gloire acquerroit-il à battre le prince d'Orange, si accoutumé à être battu ?

LETTRE XXXIX.

Ce 12 mai.

J'ai eu pendant deux mois une copie de *l'Explication du Cantique des Cantiques*. Il y a des endroits obscurs, il y en a d'édifiants, il y en a que je n'approuve en aucune maniere. L'abbé de Fénelon m'avoit dit que le *Moyen Court* contenoit les mysteres de la plus sublime dévotion, à quelques petites expressions près, qui se trouvent dans les écrits des mystiques. J'en lus un morceau au roi, qui me dit que c'étoient des rêveries. Il n'est pas encore assez avancé dans la piété pour goûter cette perfection. J'ai bien prié madame notre supérieure de ne plus

mettre ces livres entre les mains de nos dames. Cette lecture est trop forte pour elles : il leur faut un lait proportionné à à leur âge. Cependant Me. Guion les édifie. Je l'ai priée de cesser ses visités ; mais je n'ai pu leur refuser de lire les lettres d'une personne pieuse et de bonnes mœurs. M. de Paris paroît fort animé contre elle ; mais il avoue, que ses erreurs sont plus dangereuses par leurs suites que par le principe, et qu'il y a plus à craindre qu'à blâmer. Prions Dieu qu'il enseigne ses voies à ceux qu'il a chargés de nous mener à lui.

LETTRE XL.

1694.

ENcore une lettre de Me. Guion ! Cette femme est bien importune. Il est vrai qu'elle est bien malheureuse. Elle me prie aujourn'hui de faire associer à l'évêque de Meaux l'évêque de Châlons et le supérieur de Saint-Sulpice, pour juger définitivement des points sur lesquels on accuse sa foi. Elle me promet une obéissance aveugle. Je ne sais si le roi voudra donner encore cette nouvelle mortification à M. de

Paris : car enfin, cette hérésie est née dans son diocese ; et c'est à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laissera pas perdre ses droits. M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, et trop d'esprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a protesté qu'il ne se mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les sentiments des vrais dévots. Il n'est point l'avocat de Me. Guion, quoiqu'il en soit l'ami : il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui : et vous pouvez le dire.

LETTRE XLI.

Versailles, ce 12 mars 1696.

TOut le monde est malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaise un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Me. de Lude et moi des vapeurs : enfin, le château est un hôpital : Me. de Mornay seule résiste héroïquement

…ison. Nous sommes
…is bien que cette
…oit finie. On nous
… de l'année : le roi
…ent en continuant
… en détachant, des
…Me. de Montespan
…bijoux : elle a été
…ombre et du prix.
…nt une ressource
…a matin au soir
… différends, et
…'aimerois mieux
avoir un empire à gouverner. J'ai résolu de renvoyer la petite de Chaumont chez ses parents, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour ; mais il me semble que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement ; et presqu'autant, d'être accusée de mollir mal-à-propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : et à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siecle. Je me suis mise au-dessus des discours de ce pays-ci ; mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugements qu'on porte de mes actions dans le pays où vous vivez.

Paris : car enfin, cette hérésie est née dans son diocese ; et c'est à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laissera pas perdre ses droits. M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, et trop d'esprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a protesté qu'il ne se mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les sentiments des vrais dévots. Il n'est point l'avocat de Me. Guion, quoiqu'il en soit l'ami : il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui : et vous pouvez le dire.

LETTRE XLI.

Versailles, ce 12 mars 1696.

TOut le monde est malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaise un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Me. de Lude et moi des vapeurs : enfin, le château est un hôpital : Me. de Mornay seule résiste héroïquement

au changement de la saison. Nous sommes fort tristes : je languis bien que cette retraite à Saint-Cyr soit finie. On nous promet la paix à la fin de l'année : le roi y travaillera efficacement en continuant à vaincre, et sur-tout en détachant, des alliés, M. de Savoie. Me. de Montespan se défait de tous ses bijoux : elle a été surprise elle-meme du nombre et du prix. Mes filles ne me sont point une ressource contre l'ennui. Je suis du matin au soir occupée à terminer leurs différends, et à prévenir la désunion : j'aimerois mieux avoir un empire à gouverner. J'ai résolu de renvoyer la petite de Chaumont chez ses parents, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour ; mais il me semble que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement ; et presqu'autant, d'être accusée de mollir mal-à-propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : et à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siecle. Je me suis mise au-dessus des discours de ce pays-ci ; mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugements qu'on porte de mes actions dans le pays où vous vivez.

Paris : car enfin, cette hérésie est née dans son diocese ; et c'est à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laissera pas perdre ses droits. M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, et trop d'esprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a protesté qu'il ne se mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les sentiments des vrais dévots. Il n'est point l'avocat de Me. Guion, quoiqu'il en soit l'ami : il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui : et vous pouvez le dire.

LETTRE XLI.

Versailles, ce 12 mars 1696.

TOut le monde est malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaise un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Me. de Lude et moi des vapeurs : enfin, le château est un hôpital : Me. de Mornay seule résiste héroïquement

au changement de la saison. Nous sommes fort tristes : je languis bien que cette retraite à Saint-Cyr soit finie. On nous promet la paix à la fin de l'année : le roi y travaillera efficacement en continuant à vaincre, et sur-tout en détachant, des alliés, M. de Savoie. Me. de Montespan se défait de tous ses bijoux : elle a été surprise elle-meme du nombre et du prix. Mes filles ne me sont point une ressource contre l'ennui. Je suis du matin au soir occupée à terminer leurs différends, et à prévenir la désunion : j'aimerois mieux avoir un empire à gouverner. J'ai résolu de renvoyer la petite de Chaumont chez ses parents, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour ; mais il me semble que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement ; et presqu'autant, d'être accusée de mollir mal-à-propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : et à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siecle. Je me suis mise au-dessus des discours de ce pays-ci ; mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugements qu'on porte de mes actions dans le pays où vous vivez.

Paris : car enfin, cette hérésie est née dans son diocese ; et c'est à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laissera pas perdre ses droits. M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, et trop d'esprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a protesté qu'il ne se mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les sentiments des vrais dévots. Il n'est point l'avocat de Me. Guion, quoiqu'il en soit l'ami : il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui : et vous pouvez le dire.

LETTRE XLI.

Versailles, ce 12 mars 1696.

TOut le monde est malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaise un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Me. de Lude et moi des vapeurs : enfin, le château est un hôpital : Me. de Mornay seule résiste héroïquement

au changement de la saison. Nous sommes fort tristes : je languis bien que cette retraite à Saint-Cyr soit finie. On nous promet la paix à la fin de l'année : le roi y travaillera efficacement en continuant à vaincre, et sur-tout en détachant, des alliés, M. de Savoie. Me. de Montespan se défait de tous ses bijoux : elle a été surprise elle-meme du nombre et du prix. Mes filles ne me sont point une ressource contre l'ennui. Je suis du matin au soir occupée à terminer leurs différends, et à prévenir la désunion : j'aimerois mieux avoir un empire à gouverner. J'ai résolu de renvoyer la petite de Chaumont chez ses parents, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour ; mais il me semble que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement ; et presqu'autant, d'être accusée de mollir mal-à-propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : et à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siecle. Je me suis mise au-dessus des discours de ce pays-ci ; mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugements qu'on porte de mes actions dans le pays où vous vivez.

Paris : car enfin, cette hérésie est née dans son diocese ; et c'est à lui à en décider le premier. Comptez qu'il ne laissera pas perdre ses droits. M. l'abbé de Fénelon a trop de piété pour ne pas croire qu'on peut aimer Dieu uniquement pour lui-même, et trop d'esprit pour croire qu'on peut l'aimer au milieu des vices les plus honteux. Il m'a protesté qu'il ne se mêloit de cette affaire, que pour empêcher qu'on ne condamnât par inattention les sentiments des vrais dévots. Il n'est point l'avocat de Me. Guion, quoiqu'il en soit l'ami : il est le défenseur de la piété et de la perfection chrétienne. Je me repose sur sa parole, parce que j'ai connu peu d'hommes aussi francs que lui : et vous pouvez le dire.

LETTRE XLI.

Versailles, ce 12 mars 1696.

TOut le monde est malade : le roi a la fievre tierce, le P. de la Chaise un gros rhume, le duc de Bourgogne la migraine, Me. de Lude et moi des vapeurs : enfin, le château est un hôpital : Me. de Mornay seule résiste héroïquement

au changement de la saison. Nous sommes fort tristes : je languis bien que cette retraite à Saint-Cyr soit finie. On nous promet la paix à la fin de l'année : le roi y travaillera efficacement en continuant à vaincre, et sur-tout en détachant, des alliés, M. de Savoie. Me. de Montespan se défait de tous ses bijoux : elle a été surprise elle-meme du nombre et du prix. Mes filles ne me sont point une ressource contre l'ennui. Je suis du matin au soir occupée à terminer leurs différends, et à prévenir la désunion : j'aimerois mieux avoir un empire à gouverner. J'ai résolu de renvoyer la petite de Chaumont chez ses parents, le plus poliment qu'il me sera possible : si vous ne l'approuvez point, vous me le direz sans détour ; mais il me semble que le bon ordre le demande. Je crains de prendre les choses trop vivement ; et presqu'autant, d'être accusée de mollir mal-à-propos. Je suis vieille : je puis me prévenir : et à mon âge il n'est que trop ordinaire de se conduire comme une personne de l'autre siecle. Je me suis mise au-dessus des discours de ce pays-ci ; mais je n'ai pas la même fermeté à l'égard des jugements qu'on porte de mes actions dans le pays où vous vivez.

LETTRE XLII.

Maintenon, 24 août 1696.

JE ne suis pas surprise des différents jugements qu'on porte de l'Instruction de M. de Paris. Ce premier pas étoit difficile; et toutes les personnes désintéressées qui l'ont lue, conviennent qu'il s'en est démêlé en homme très-prudent. Certainement le roi en sera satisfait. Les jésuites ne lui pardonneront pas de s'être élevé au siege de Paris sans leur participation: s'ils le fâchent, on priera le pape de le faire cardinal. Il falloit à la premiere église du royaume un prélat de mœurs sans tache, et d'un caractere modéré, doux, simple, d'une piété éclairée et solide; le roi a cru voir toutes ces qualités réunies dans M. de Châlons: il s'est consulté, il a consulté des gens de bien, il a consulté Dieu: et rien n'est plus vrai, que s'il eût connu en France un plus honnête homme, il l'auroit donné à sa capitale. Plût à Dieu que ces guerres de religion fussent aussi près de leur fin que celle qui divise les princes de l'Europe! La paix est faite avec M. le duc de

Savoie, et le roi est disposé à la donner au reste de l'Europe. La princesse Adélaïde sera le nœud de ce traité. L'empereur vouloit l'avoir pour le roi des romains; mais le duc de Bourgogne l'a emporté sur son rival: cette princesse est fort aimable, mais elle est bien jeune: il faudra l'élever; voilà des nouveaux embarras. Je vous envie votre solitude, votre tranquillité: et je ne suis plus surprise que la reine Christine soit descendue du trône pour vivre avec plus de liberté.

LETTRE XLIII.

Versailles, le 25 mai 1697.

LA prise de Barcelone, d'Ath et de Cartagene, permet au roi de convaincre les alliés de son amour pour la paix. Il pourra la faciliter, en se relâchant, des conditions que ses victoires et ses conquêtes semblent autoriser, sans déroger à sa gloire. Il pourra même étendre le terme qu'il leur a fixé pour les accepter. Toutes les restitutions que le roi offre ont causé ici de grands débats; on est las de la guerre, et l'on trouve

une espece de honte à restituer ce qui a coûté tant d'efforts et de sang : pour moi il me semble qu'il y a de la gloire à restituer ce qu'on a pris, pouvu qu'on n'y soit pas conrraint par une puissance supérieure : cette démarche ne peut qu'être attribuée à la générosité du roi. Je vous aime plus que je ne vous le dis, ma chere comtesse.

LETTRE XLIV.

MAdame est fort contente : le roi lui a promis d'obliger l'électeur palatin à lui donner tous les ans trois cents mille liv. jusqu'à ce que son affaire soit jugée par des arbitres. Le cardinal de Furstemberg ne sera point abandonné, quoiqu'on soit peu content de lui : il m'a écrit des lettres fort-pressantes ; et le roi en a été touché. Enfin, nous respirons ; nous n'aurons plus que notre salut à faire : je remercie Dieu tous les jours des sentiments de paix qu'il inspire au roi : c'est une grande grace pour lui et pour son peuple : vous savez combien il en étoit autrefois éloigné : la dévotion rend le cœur tendre sur le malheur des hommes, et l'esprit éclairé sur les objets

de la véritable gloire. Vous ne le croyez pas enore : puissiez-vous l'éprouver un jour !

LETTRE XLV.

A Versailles, ce 10 décembre.

On se trompe, et vous pouvez le dire hardiment : le goût des plaisirs est éteint dans le cœur du roi : l'âge et la devotion lui ont fait faire des réflexions sérieuses sur la vanité et le néant de tout ce qu'il aimoit autrefois ; et il avance tous les jours dans les voies de Dieu : il n'assiste aux spectacles et aux fêtes qu'avec répugnance : il se plaint avec moi de la contrainte que lui impose son rang de prendre part à des plaisirs qui n'en sont plus pour lui. La princesse est tous les jours plus charmante : le duc de Bourgogne en est très-épris : il a été réglé qu'il ne la verroit que sur le pied de maîtresse : elle en a pleuré, et a dit : « Hé ! ne suis-je pas sa femme ? » ensuite elle en a ri, et m'a promis de lui être toujours cruelle, jusqu'à ce que le roi lui ordonnât de ne l'être plus. Cette enfant nous amuse beaucoup : madame de

Savoie l'a bien instruite : le roi n'a pas la force de lui rien refuser : ses dames sont accablées de présents. Tout est ici dans la joie : dès que les fêtes seront finies, nous serons plus tranquilles et ne serons pas moins gais : mes lettres seront aussi plus longues ; mais mon affection pour vous n'augmentera point.

LETTRE XLVI.

A Versailles, 4 mars 1698.

J'Etablis ma niece ; la chose est faite : ainsi dépêchez-vous ; il me faut vîte un compliment. Il en coûte à mon frere cent mille francs, à moi ma terre, au roi huit cents mille liv. vous voyez que la gradation est assez bien observée. M. le duc de Noailles donne à son fils vingt mille liv. de rente, et lui en assure le double après sa mort. Le roi, qui ne sait pas faire les choses à demi, donne à monsieur d'Ayen la survivance des gouvernements de son pere. Voilà une belle alliance : le maréchal en mourra de joie : son fils est sage : il aime le roi, et en est aimé : il craint Dieu, et il en sera béni : il a un beau régiment, et on y

joindra des pensions ; il aime son métier, et il s'y distinguera. Enfin, je suis fort contente de cette affaire. Quand Mlle. d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle est bien élevée, elle a plus de prudence qu'on n'en a à son âge ; elle a de la piété : elle est riche : trouvez-vous que M. de Noailles fasse un mauvais marché ? Je crois qu'on est fort content de part et d'autre, et qu'on s'avoue en secret qu'on l'auroit été à moins. Adieu, ma chere comtesse ; vous voyez bien que je n'ai pas le temps d'écrire de longues lettres ; ou du moins, il ne convient pas que je paroisse l'avoir.

LETTRE XLVII.

A L'heure qu'il est, on délibere sur le sort de la France, de l'Espagne, sur le sort de toute l'Europe. La guerre est inévitable, à moins qu'on ne prenne un parti honteux : et c'est ce que je ne crains pas d'un conseil où le roi préside. Les sentiments sont fort partagés : je suis sûre que dans ce moment, on conteste avec beaucoup de vivacité. Le duc de Bourgogne ne sera peut-être pas de l'avis de Monseigneur : on dit que la raison est

pour M. le duc de Bourgogne, et que la gloire est pour son pere. Le duc de Beauvilliers donnera sa voix au traité de partage, et le chancelier à l'acceptation pure et simple de cette belle succession. M. le Dauphin prendra un milieu entre ces deux avis : il voudra qu'on renonce au testament et au traité ; on dit que c'est le seul moyen d'éluder la guerre ; il est bien conseillé. M. le duc d'Anjou est assez bon pour être roi, mais pas d'un âge à avoir une volonté.

LETTRE XLVIII.

MOnseigneur triomphe : il a remontré que le roi étoit trop juste pour l'éloigner d'une succession que toutes les loix lui donnoient, qu'il y renonçoit en faveur du duc d'Anjou, qu'il se bornoit à dire toute sa vie : « Le roi mon pere, et » le roi mon fils ». Le duc de Bourgogne est revenu à ce sentiment ; et a dit, qu'il ne l'avoit combattu que pour éclaircir la matiere, et qu'il cédoit volontiers tous ses droits à son frere. Le public ne sera informé de tout ceci que dans quelques jours. Le duc d'Anjou ne sera traité comme roi, qu'après l'audience de l'Am-

bassadeur d'Espagne. Priez Dieu qu'il bénisse tous les desseins du roi, et qu'il sanctifie toutes ses pensées.

LETTRE XLIX.

Le 2 mars.

JE sais, j'ai prévu les discours qu'on a tenus contre M. de Chamillard. Mais on ne sait pas qu'il a refusé la succession de M. de Barbezieux, et que le roi a voulu qu'il acceptât, parce qu'en temps de guerre, il est bon d'avoir à faire à un seul. M. de Chamillard est honnête homme: s'il gouverne les finances du royaume comme celles de Saint-Cyr, nous ne trouverons pas à dire M. Colbert. Le roi lui a promis de partager avec lui le travail du département de la guerre : cela seul a pu rassurer sa modestie. Me. la duchesse de Bourgogne a pris de l'affection pour lui, et il travaillera quelquefois avec M. le duc de Bourgogne pour le former. Ses manieres honnêtes lui ont gagné tous les cœurs. Il emploiera nos amis, et ne se fera pas un chagrin, comme monsieur de Louvois et son fils, de travailler avec le roi en bonne compagnie. Le comte

d'Avaux négocie un accomodement ; on doute fort qu'il y réussisse : cependant le roi est tranquille ; il en sait plus que toute sa cour.

LETTRE L.

Ce 3 avril.

LA mort du prince d'Orange n'apportera aucun changement aux affaires. La princesse Anne a été reconnue reine d'Angleterre : c'est un terrible coup pour notre saint roi : ce qui le console un peu, c'est le refus qu'on a fait au prince George de Danemarck de l'associer au trône : mais quelle consolation ! on ne peut en trouver de solide que dans la piété et la résignation aux ordres du maître des rois et des empires. Les Hollandois font semblant de craindre pour la liberté de l'Europe, et ne craignent pas même pour la leur. Le roi fera la guerre vigoureusement : il y avoit d'abord de la répugnance ; mais c'est une nécessité, il faut y céder. Le maréchal de Boufflers a des ordres fort étendus : et on dit que l'instruction que M. de Chamillard a dressée pour la campagne de Flandres est

une très-belle chose ; M. le duc de Bourgogne n'aura qu'à suivre ce plan : vous jugez bien qu'il est bon qu'on l'empêche de faire à sa tête ; on n'est pas grand capitaine avec du courage seul ; son âge ne permet pas d'avoir de la prudence. M. de Vendôme modérera en Italie le feu du roi d'Espagne : mais qui modérera le sien ? On dit que M. le prince Eugene n'opposera que de la lenteur à notre vivacité. Que vous dirai-je de M. de Catinat ? Il fait son métier : mais il ne connoît pas Dieu : le roi n'aime pas à confier ses affaires à des gens sans dévotion. M. de Catinat croit que son orguilleuse philosophie suffit à tout: c'est bien dommage qu'il n'aime pas Dieu ! Ma santé s'affoiblit tous les jours, et je ne puis plus me reconnoître dans ce portrait si ressemblant de 1694. Songeons à mourir, n'avons-nous pas assez vécu ?

LETTRE LI.

Marly, 30 *Juin* 1703.

J'Irai demain à Maintenon : je serois bien-aise de vous y voir. J'y aurai seulement mademoiselle d'Aumale. On ne fut jamais plus triste que je le suis ; il

n'y a que votre raison et votre fermeté qui puissent me consoler. J'ai beau me dire qu'il est mort (1) dans de bons sentiments ; qu'il s'est depuis long-temps préparé à ce terrible passage ; qu'il a passé dans la crainte de Dieu les dernieres années de sa vie : toutes ces considérations rendent ma douleur moins raisonnable, sans la rendre plus légere. M. de la Rochefoucault avoit bien raison de dire que la raison et la religion ne peuvent presque rien sur la nature. Ma niece est dans la désolation, et ne sort pas de son cabinet : il semble qu'elle ne trouve plus de plaisir qu'à s'occuper de sa douleur. Dieu veut me détacher de ce monde, et me préparer pour l'autre, en portant à mon cœur des coups si sensibles. Je voudrois bien passer le reste de l'été à Maintenon ; mais on ne veut pas en entendre parler, et vous savez que depuis long-temps je n'ai plus de volonté. Je me soumets à tout : j'offre à Dieu mes peines : je le prie de m'appeller à lui, si ma mort est nécessaire à mon salut, et ma vie inutile au roi et à son peuple. Que sa volonté soit faite ! C'est à lui à nous châtier, à nous à souffrir.

(1) M. d'Aubigné son frere, chevalier des ordres, gouverneur du Berry, mort à Vichi.

LETTRE LII.

Ce 18 juillet 1703.

NOtre ami est à présent fort à son aise. Monsieur Desmarets l'a déchargé d'un fardeau bien pesant : la guerre en ira mieux : le M. d'O . . . auroit refusé cette place, si le roi la lui avoit offerte : ceux qui ne savent pas combien il est ferme dans ses paroles, et combien il est difficile de trouver de bons sujets, ont tort d'être surpris qu'on continue monsieur Chamillard, qui est fort prudent, laborieux et entendu. Les troubles des Cévennes sont peu de chose : ce sont des huguenots montagnards qu'il sera facile de réduire : il est inutile que le roi s'inquiete des circonstances de cette révolte : cela ne guériroit pas le mal, et lui en feroit beaucoup. Vauban écrit que M. le duc de Bourgogne acquerra beaucoup de gloire dans ce siege de Brisac : c'est lui qui l'a fortifié ; il saura bien le prendre. L'armée est très belle, et l'on a si bien pourvu à tout, qu'il n'y aura aucune plainte cette année. La duchesse s'étoit mise en tête d'accompagner son mari dans cette expé-

dition : le roi en a ri ; j'en ai ri de même ; et elle en a été piquée : nous nous sommes raccommodées ; ainsi vous pouvez désabuser ceux qui nous disent brouillées si sérieusement.

LETTRE LIII.

A Versailles, ce 27 août 1704.

J'Ai eu un terrible orage à essuyer : je ne me mêlerai plus d'aucune affaire. Si les trois maréchaux savoient combien la perte de cette bataille nous a causé de consternation, ils répareroient bien vîte leur faute. Le roi ne revient point des quinze mille François qui se sont rendus sans tirer un coup : priez Dieu qu'il bénisse ses armes. M. Chamillard est le plus tranquille de tous ; mais c'est le roi qui le rassure : à la vérité, on n'a rien à lui reprocher : plût à Dieu qu'on en pût dire autant des généraux ! Que dit-on à Paris de toute cette affaire ? madame de Montigny est entrée à Saint-Cyr : j'irai Lundi pleurer sur nos malheurs. Nos dames m'édifient beaucoup : elles m'envient peut-être ma place, et je leur envie leur tranquillité. Je ne vais point dans cette

maison, que je n'en sorte avec regret, et que je ne me repente de n'être point entrée en religion : je ne serois occupée que de mes foiblesses et de mes maux ; au-lieu qu'à présent il faut que je ne m'occupe que des maux d'autrui, et que je m'oublie moi-même. Ma niece est en parfaite santé : je vous envoie le Mercier qui m'a promis de faire diligence ; il vous remettra cent louis que vous donnerez aux ursulines : ces pauvres filles me font pitié. Je n'ai pu lire les deux dernieres lignes de votre lettre : peut-être est-ce la faute de mes yeux, et peut-être aussi la faute de votre plume. Dites à Me de Ventadour combien je l'honore.

LETTRE LIV.

De Me. de St. Geran à Me. de Maintenon.

Versailles, ce 24 août 1711.

L'Espérance que vous aviez, madame, sur M. de Boufflers n'a donc pu le sauver. Votre amitié pour lui étoit bien ancienne : vous n'êtes point sujette au changement. Je ne doute donc pas que vous ne soyez bien affligée de le perdre.

Le roi perd un serviteur zélé, et cela peut suffire pour exciter vos regrets. Les miens se portent, tantôt sur lui, tantôt sur moi, qui, livrée à mes réflexions, poursuivie par la miséricorde de Dieu, me trouve bien honteuse de ne pas profiter de tant d'événements qui me rappellent à lui.

Mais parlons de choses moins tristes. Vous avez, comme vous savez, toujours eu le bonheur de me divertir beaucoup : vous continuez en m'écrivant par Mlle. d'Aumale : c'est me donner un plaisir d'autant plus grand, que je sais qu'il vous coûte moins. Non je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une personne au monde si aimable que vous : permettez-moi cette petite caresse : la distance de dix-huit lieues me rend plus hardie, que si j'étois au bord de votre niche. Plus je vois de près les occupations de Me. de Ventadour, plus je conviens qu'il n'y a d'agréable dans sa place, que le dessus de ses lettres, comme vous le dites fort bien. Que je m'acquitterois mal d'un tel poste, et que les enfants que je gouvernerois seroient mal servis ! je crois que vous n'en doutez pas.

LETTRE

LETTRE LV.

A Versailles, le 15 août.

JE ne suis point morte, madame, mais je suis fort discrete : quand je ne serois plus au monde, une marque de votre amitié, de votre souvenir suffiroit pour me ressusciter. Ainsi ne vous tenez point pour importunée, si je mets si vivement la main à la plume sur ce que vous nommez mon nom dans la lettre à Me. de Ventadour : si j'étois la gouvernante du dauphin de France, vous entendriez souvent parler de moi, et ce seroit bien ce qui me rendroit cette place agréable ; car vue de près, c'est la désolation des désolations. Je voudrois vous faire mon compliment sur la prise de Douay, et que la chose se passât en douceur : je crains un peu les batailles, et je crois que vous ne les aimez pas trop. Cependant j'espere que Dieu sera pour nous ; le maréchal de Villars me mande qu'il ne dort pas infiniment : il a en effet quelques raisons d'avoir quelques insomnies. Que vous nous donnez de joie, en nous assurant de la bonne santé du roi ! Je ne crois pas la

vôtre trop mauvaise par le style de quelques endroits de votre lettre, que nôtre gouvernante a bien voulu nous communiquer. Si vous étiez une personne dont on pût exiger un commerce réglé, que je serois contente! rien n'est si délicieux que vos lettres, et Mlle. d'Aumale est trop heureuse dans sa fonction de votre secretaire : avec ses dispositions naturelles, elle doit faire bien du chemin du côté de l'esprit : j'envie plus sa place que celle de Me. de Ventadour. Vous savez, madame, qu'il s'est toujours joint au respect que j'ai pour vous, un goût qui m'a attachée à votre personne, et qui m'y a attachée bien naturellement : je le satisferai toutes les fois qu'il vous plaira ; car je ne vous serai point rigoureuse : n'oubliez pas une créature qui est la vôtre, et nommez mon nom au roi, s'il vaut la peine d'être nommé. Mes infirmités ne font que croître et enlaidir : je deviens si décrépite, que c'est une chose déplorable, et que cependant vous ne déplorerez point.

LETTRE LVI.

Ce 7 septembre.

VOus vous passeriez bien, madame, de lire mes lettres; mais je ne puis me passer de vous les écrire. L'autre jour vous ne parlâtes point de moi à Me. de Ventadour, ce qui me déplut beaucoup: je vous prie de vous remettre en regle: vous savez combien il vous est essentiel de me plaire. L'éloignement de Fontainebleau est insupportable à qui veut à tous moments être instruite de votre santé, et de celle du roi: la mienne qui est un petit néant auprès des vôtres, est toujours fort déplorable, et fort peu déplorée: quelquefois de la mélancolie, et ensuite de l'affliction, et puis des réflexions qui m'obligent à me soumettre à la volonté de Dieu. Vous amusez-vous bien, madame dans le lieu où vous êtes? ou y faites-vous sans plaisir le plaisir des autres? c'est votre personnage: et il est plus héroïque qu'agréable. Vous avez du moins un peu dissipé les oiseaux de votre voliere, ce qui rend votre appartement un peu plus silencieux; mais Saint-Cyr

vous manque : vous aimez fort cette voliere-là, et il a fallu encore y renoncer; mais vous savez mettre tout à profit.

Me. de Coulanges, qui protege et assiste autant qu'elle peut les filles de la Magdeleine, m'a chargé d'en faire la cour en vous présentant de leur part ce petit JESUS, le plus joli enfant du monde, en vérité. Si j'avois été consultée par ces saintes filles, je ne leur aurois point conseillé d'envoyer leur sacristain chargé de cette grande boîte; car vous n'avez besoin ni de caresses, ni de sollicitations, ni de présents pour exciter votre charité dans les lieux dont vous connoissez la misere : quoi qu'il en soit, ledit sacristain m'a laissé cette boîte et la lettre de Me. de Coulanges, et s'en est retourné plus aisément, je crois, qu'il n'étoit venu.

LETTRE LIX.

POint de procédé, madame, plus généreux que le votre. A mon insu vous demandez une grace pour moi : vous l'obtenez, et vous laissez à M. de Pontchartrain à me l'apprendre. En vérité, la somme dont le roi augmente ma pension est trop considérable. Je n'aspirois qu'à

une vie commode, et vous m'en procurez une agréable. Il me seroit bien difficile de vous exprimer ce qui se passe dans mon cœur sur vos bontés pour moi : il en est pénétré, et je ne puis m'empêcher de vous dire tout grossiérement que je vous aime comme ma vie : je fais marcher mon profond respect après les sentiments les plus tendres. Ce n'est point le cérémonial de la cour, mais c'est celui du cœur. Donnez-vous quelquefois le temps, madame, de faire réflexion combien vous êtes bonne, secourable, généreuse : ne craignez point d'en prendre aucun orgueil : vous ne sauriez mêler aucun défaut dans tout ce que vous devez connoître de vous. Je prends la liberté, madame, de vous supplier de rendre ma lettre au roi, si vous le jugez à propos. J'ai besoin de votre secours, aussi-bien pour remercier des graces, que pour en demander.

Si le maréchal de Villars est assez heureux pour avoir servi le roi à son gré, il l'est aussi beaucoup de l'avoir bien été par vous, madame, auprès de son maître. Vous savez que je hais le prince Eugene le plus chrétiennement que je puis. Me. de Caylus devroit bien quelquefois

me dire de vos nouvelles : il ne faut point compter sur ces gens de cour.

LETTRE LVIII.

A Mon réveil, madame, j'apprends la prise de Bouchain. Avant que d'être saignée, je commence à vous en faire mon compliment : avec la fievre et un gros rhume, on n'est point en état de se présenter sur le chemin du roi. Ayez la bonté, madame, de me secourir en cette occasion, vous qui ne m'avez abandonnée dans aucune. Dites-lui, s'il vous plaît, tout ce que lui auroit dit ma révérence. Je vais tâcher de me bien porter, puisque la paix qu'on nous promet nous annonce de beaux jours.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, *A DIVERSES PERSONNES.*

LETTRE PREMIERE. (1)

POURQUOI ne m'écrivez-vous point ? vous avez plus de loisir que jamais : vous êtes éloigné de la cour et de vos amis : vous vous ennuyez. Encore un coup, pourquoi ne m'écrivez-vous point ? Je vais vous rendre compte d'un petit voyage que je viens de faire pour le seul intérêt de ma santé. Elle n'est pas encore bien assurée. Mais ce qui m'en console, c'est le plaisir que j'ai eu de parler de vous avec M. Sanguin, qui me promet de nous faire vivre l'un et l'autre six vingts ans. Il fait des miracles ici; mais

(1) Cette lettre est sans nom et sans date.

il ne peut me garantir d'une rechûte : il n'en aura le remede qu'à Paris. J'y serai à la Saint-Martin ; et nous irons ensemble voir Me. de Breuillac. J'ai vu le chevalier de Méré, à qui vous avez presque autant d'obligations qu'à M. Sanguin : il vous a donné une place glorieuse dans un ouvrage qui doit bientôt voir le jour, et qui ne doit finir qu'avec le monde. Vous croyez que je m'en dois tenir là : mais c'est peu pour moi d'avoir assuré votre vie et votre gloire. J'ai encore quelque chose pour vous : et si ce quelque chose ne vous plaît pas, je me serai du moins vengée de votre silence en vous accablant de mon loisir de province. Un de mes amis a fait une découverte dans un livre connu : c'est une prophétie qui ne peut convenir qu'au roi et au regne présent : les guerres civiles y sont clairement exprimées : la conquête de la Hollande y est aussi, et mille choses prodigieuses, que vous ne croirez point que vous ne les ayez vues, que vous verrez et que vous ne croirez pas encore. Le livre est imprimé depuis cent ans : voilà ma réponse à l'objection que vous me prépariez. L'auteur parle latin : vous ne l'entendez pas : je vais vous le traduire

mot à mot. « Je veux ajouter ici en passant » en faveur du lecteur une prophétie que » j'ai tirée d'un manuscrit très-ancien, » qui s'est trouvé dans, etc «. *Il s'élevera un roi de la nation du très-illustre lis, ayant le front spacieux, les sourcils élevés, les yeux grands et fendus, le nez aquilin. Il assemblera une grande armée : il détruira tous les tyrans de son royaume : il les contraindra de se cacher dans les montagnes et dans les cavernes pour éviter sa présence ; car la justice lui sera associée, comme l'époux l'est à l'épouse. Il fera la guerre jusqu'à la quarante - troisieme année de son regne, en subjuguant les habitants des isles et des marais* (le mot latin est *Insulanos*), *les Espagnols et les Italiens. Il poussera enfin ses conquêtes et son empire en Grece, et Turquie et par-de-là.* J'abrege la fin. Tout le reste est mot à mot ; je l'ai fait voir à Mr. de Babessieres. Vous le verrez à Paris. Voilà de quoi faire votre cour, et cette voie est assez extraordinaire pour vous venir de la petite-fille de M. d'Aubigny : vous savez qu'on est depuis long-temps sorcier dans ma maison. Si la guerre dont vous êtes menacé vous attriste, l'accomplissement de la prophétie vous consolera.

LETTRE II.

A la reine d'Angleterre.

Le 18 *juin.*

LE roi continue, madame, à se bien porter : il prit hier sa médecine ordinaire : il a grande envie d'être saigné, parce qu'il trouve depuis quelque temps que les saignées lui font du bien. V. M. peut bien croire que M. Fagon les lui accordera volontiers ; mais il veut attendre encore quelques jours. M. le Dauphin a été enrhumé ; mais on croit que c'est une de ses dernieres dents qui a percé. Après les deux articles que je sais qui touchent V. M. je n'ai pas grand'chose à lui dire : il lui seroit assez indifférent de savoir que Me. de Parabere, favorite de Me. la duchesse de Berry, est dans une si grande disgrace, qu'on ne la veut ni voir ni rencontrer, et que M. le duc d'Orléans travaille à son raccommodement ; on pourroit trouver encore des nouvelles de cette espece-là. Il n'y a rien de nouveau sur un sujet plus convenable à V. M. ; je veux dire, les affaires de

l'église : nous attendons toujours ce qui nous viendra de Rome.

J'entendois hier parler de celles d'Angleterre ; mais V. M. les sait mieux que moi. Le roi m'ordonne de bien remercier V. M. de l'inquiétude qu'elle a eue sur son incommodité, qui a fait grand bruit, quoique bien peu de chose. J'espere que V. M. me dira quelque chose dans ses lettres de M. le chevalier de Saint-George, pour lequel j'ai un respect et un attachement, et si je l'ose dire, une tendresse que je déclare d'autant plus hardiment que ces sentiments-là sont très-désintéressés : je ne puis exprimer ceux que j'ai pour V. M. Je suis ravie de lui savoir présentement quelque joie.

LETTRE III.

A Mad. la marquise de Querjean.

Ce 26 décembre 1680.

DE toutes les lettres que j'ai reçues sur l'honneur que le roi m'a fait, la vôtre a eu le prix, et j'ai bien reconnu ce style admirable qui me charmoit tant à la rue des Tournelles. Nous nous con-

noissions quelques années auparavant; mais c'est là le temps où nous avons eu le plus de commerce; temps trop précieux pour que je puisse l'oublier. Ecrivez-moi, je vous en supplie. Ne songez qu'à me dire vrai, quelque désagréables que soient les choses que vous entendrez de moi : je veux tout savoir, le moment, les personnes, l'intention, le ton, le geste. Apprenez-moi aussi votre langage : sont-ce les jansénistes que vous appellez les dévots ? Je ne suis pas bien avec eux : et la cabale en est si grande, que les louanges qu'on m'y donne ne peuvent venir que de gens qui tiennent plus à la vérité qu'au parti.

LETTRE IV.

A Madame de Montespan.

Ce 12 janvier 1687.

LE roi m'a donné ordre, madame, de vous écrire que vous l'obligeriez de reparoître à la cour, à moins que le desir de faire votre salut ne vous retienne à Fontevrault : en ce cas, il ne voudroit pas que pour lui vous changeassiez vos

pieuses résolutions ; mais si votre absence est la suite de quelque mécontentement, je puis vous assurer, madame, que vous ne sauriez mieux faire que de revenir bientôt. Le roi vous auroit permis d'entrer, s'il n'avoit craint un attendrissement qui pouvoit nuire à son état : il a été fort sensible à votre douleur ; et il a embrassé nos princes avec beaucoup de tendresse. Le duc du Maine s'est chargé de vous faire mes baise-mains : croyez, madame, que quelque tendresse qu'il vous dise pour moi, ses termes seront toujours bien au-dessous de tout ce que m'inspirent l'inclination et la reconnoissance.

LETTRE V.

A Madame de Montchevreuil.

VOtre douleur n'a rien qui soit indigne d'une chrétienne. Il est si naturel de pleurer un fils (1) sage et bien éta-

(1) M. le comte de Mornay, fils de Me. de Montchevreuil, fut tué au siege de Manheim, sous les yeux de son pere qui y avoit suivi le duc du Maine.

bli ! Dieu ne défend point ces sentiments. Mais prenez garde que votre douleur ne soit trop forte, et ne vous fasse murmurer contre la providence. On lui résiste en vain. Je vous envoie notre abbé : il vous dira combien je suis touchée de votre affliction. Il vous dira aussi combien les félicités de ce monde sont peu solides. Ma très-chère amie, vous étiez trop heureuse. Dieu vous veut toute entiere pour lui. Il est vrai que le coup est terrible ; mais il l'a frappé pour votre bien. Il sait mieux que nous ce qui nous est avantageux. Ces réflexions sont tristes ; mais elles sont vraies et convenables à une ame courageuse, telle que la vôtre. A quoi vous serviront les progrès que vous avez faits dans la piété, s'ils ne vous soutenoient aujourd'hui ? C'est dans l'adversité qu'il faut juger si l'on a une dévotion sincere. Et la vertu est incertaine tant qu'elle n'est pas éprouvée par le malheur. Dieu n'exige pas seulement le sacrifice de nos inclinations vicieuses : il veut encore celui de nos sentiments et de nos plus cheres affections.

LETTRE VI.

A Madame de Fontenai.

TOut est porté à des extrémités déplorables. Le roi est très-touché de ce qu'il sait, et n'en sait qu'une partie. On est bien injuste de m'attribuer tous ces malheurs : s'il étoit vrai que je me mêlasse de tout, on devroit bien m'attribuer quelquefois les bons conseils. Il y a quinze ans que je suis en faveur : je n'ai encore nui à personne : j'ai fait beaucoup de mécontents : je n'ai jamais fait ni méchanceté ni injustice. Le roi m'a reproché souvent ma modération : cela vaut bien mieux que s'il me reprochoit mon importunité. Avec cette sensibilité que je croyois avoir pour les choses de ce monde, et sur-tout pour les jugements des indévots, je me retrouve aujourd'hui aussi peu avancée que lorsque je commençai à me réprimer et à me vaincre. L*** me donne des peines infinies ; me brave, s'appuye sur M. de Vendôme, et ne me pardonnne point d'avoir découvert qu'il m'avoit trompé.

LETTRE VII.

A la même.

JE vous prie de charger M. Lallemant d'examiner avec soin les papiers de M. de Tillemont (1). Cette histoire doit s'y trouver. La copiè que j'en ai vient de lui et il m'en manque trois cahiers : je crois que c'est le huitieme et les deux derniers. Ne dites point à M. Lallemant que cette recherche me regarde : il pourroit entrer en quelque défiance. Tout est esprit de parti pour certaines gens. J'ai vu l'abbé de Choisy (2) : et l'ai vu si raisonnable, que comparé à ce qu'il étoit autrefois, il y a plaisir à le voir. Mais, mon enfant, la grace opere bien d'autres prodiges.

(1) Sébastien le nain de Tillemont, né à Paris en 1637, éleve de Nicole, auteur de l'Histoire Ecclésiastique, mort en 1698.

(2) François de Choisy, né à Rouen en 1644, envoyé à Siam, auteur de divers ouvrages, dont le meilleur est son livre de Mémoires, mort en 1719.

LETTRE VIII.

A la même.

JE sais tout ce qu'on prête au duc du Maine. On ne réussira point à nous brouiller. Il a voulu me donner des preuves de la derniere clarté. Je les ai refusées. S'il est coupable, il l'est si peu que j'aurois tort d'en être offensée. C'est un sentiment d'amour filial : et comment le condamnerois-je, moi qui ai fait tout ce que j'ai pu pour qu'il aimât plus sa mere que moi, sans avoir pu en venir à bout ? Je ne doute pas que Me. de Montespan n'eût été charmée d'une rupture éclatante. Je ne lui donnerai jamais ce plaisir.

LETTRE IX.

A la même.

LEs nouvelles de Pologne sont si bonnes, que je n'ai pu refuser à Me. la princesse de Conti ce qu'elle souhaitoit depuis si long-temps. L'abbé de Polignac

(1) donne à toute cette famille un air de grandeur qui ne déplaît point. Le Prince partira demain : c'est un peu tard : mais le malheur est irréparable. Me. de Simiane suit ses caprices, et vous savez ce que c'est. Je l'ai abandonnée à sa conduite. Je me suis toujours repentie d'avoir vulu diriger des femmes : les hommes sons plus traitables et plus dociles.

LETTRE X.

A la même.

Mes vœux sont enfin exaucés :

Non, depuis la disgrace
De l'altiere Vasthi dont j'occupe la place,

je n'eus jamais un plaisir égal à celui que je ressens aujourd'hui. Je vous félicite de votre triomphe. Votre joie fait la mienne. Je la sens toute entiere. Cette concurrence m'allarmoit. Tout a changé dans un moment. Rapportons tout à celui qui distribue à son gré la fortune ou la misere.

(1) Melchior de Polignac, cardinal, né au Velay en 1662, mort en 1741.

C'est mon refrein : et quand vous serez à mon âge, vous verrez qu'il est bien doux de renvoyer à la providence toute la gloire de ce qui nous arrive d'heureux.

LETTRE XI.

A la même.

IL y a bien des raisons pour et contre. Mr. d'Aubigné a assez de bien, et cette famille est sans considération. M. Rajas (1) est fort estimé dans sa province ; mais ici cette estime-là n'est rien. Rappellez-vous tout ce qui se dit sur le bon homme le Moine : pour peu que je me mêle de cette affaire, on en dira encore davantage. La demoiselle est aimable, a un bon esprit, de la santé, de la douceur, de la piété : ce sont de grands points. Je crois donc, puisqu'on veut mon avis, que M. d'Aubigné doit pousuivre cette affaire, s'il y va d'inclination ; et s'il est seulement tenté par le bien, la laisser là. Quant à ce qu'on appelle ma protection, vous savez qu'il n'y a point de d'Aubigné à qui je ne l'aie

(1) Intendant de Rouen.

accordée, et que quelquefois même je l'ai donnée au seul nom.

LETTRE XII.

A Me. de Rochechouart. (1)

A Saint-Cyr, 27 juillet.

JE suis toujours ravie, madame, quand je reçois des marques de vos bontés pour moi. Mais je voudrois bien que vous ne me fissiez point de remercîments, quoi que je puisse faire pour vous. Jugez par là si j'en veux pour mes seules bonnes intentions. Rien ne m'est plus précieux et plus cher que les intérêts de Me. de Mortemart, et ceux de M. de Thianges. Je n'ai jamais changé de sentiments pour vous : vous avez touché mon goût et rempli mon estime : j'ai cru ne pas vous déplaire : et tout cela, madame, a subsisté dans tous les temps et subsistera toujours ; mais je vous demande en grace de me traiter comme vous me traitiez, et de m'estimer

(1) Abbesse de Fontevrault, sœur de Me. de Montespan.

assez pour croire que ce que la fortune a fait en ma faveur ne m'a point gâtée. Je souffre assez volontiers les hommages ou les bassesses de ceux qui ne me connoissent pas : leur opinion m'est indifférente ; mais je serois au désespoir que vous me crussiez assez folle pour avoir oublié combien votre amitié m'honore, et avec quel soin je dois la cultiver. J'ai dit au roi, madame, les chagrins que ses maux vous donnent, et la joie que vous sentez quand il en est soulagé. Il compte fort sur vos protestations : et il y a entre vous et lui une intelligence particuliere et fort indépendante. Il se porte très-bien : il est très-gai : et vous êtes mal informée, si vos nouvelles portent qu'il s'ennuie. Que j'ai de pente à causer avec vous ! et que je le ferois de bon cœur et franchement !

LETTRE XIII.

De Me. Guyon à Me. de Maintenon.

Paris, 10 *octobre* 1688.

MAdame, après avoir remercié la divine providence de ce qu'elle m'a délivrée de la prison où me tenoient mes

ennemis, il est bien juste que je vous rende graces à vous, madame, dont Dieu s'est servi pour me tirer, comme par miracle, des mains des grands de la terre. J'ai obéi à vos conseils, comme j'aurois obéi aux ordres de Dieu; et j'espere que vous n'attribuerez point cette obéissance à foiblesse, mais que vous la regarderez comme la meilleure maniere de vous témoigner ma reconnoissance. J'y répugnois d'abord: mais dès que la chose a été faite, j'ai senti couler la joie et la tranquillité dans mon ame. Le P. la Combe (1), mon pere en Jesus-Christ, n'est pas plus coupable que moi. Je suis la cause de ses malheurs. Vous n'avez qu'à dire un mot, madame, et ses chaînes tomberont. Vous aurez rendu aux fideles un innocent opprimé qui peut les édifier et les instruire. Mon Dieu! que votre volonté soit faite et non la mienne! Je m'étois mise en chemin pour aller me jeter à vos genoux: mais une voix secrete m'a obligée malgré moi à discontinuer ma route et à revenir ici. J'attendrai vos commandements. Que le

(1) La Combe, barnabite, du pays de Geneve, directeur de Me. de Guyon, homme d'un esprit déréglé, enfermé en 1687 par ordre du roi, comme un séducteur, mort fou en 1698.

Seigneur vous inspire et vous conduise ! Je ne cesserai jamais de lui faire cette priere, ni de me dire avec un profond respect, etc.

LETTRE XIV.

A Me. de Rochechouart.

A Fontainebleau, le 27 septembre 1691.

J'Aurois plutôt répondu, madame, aux lettres dont vous m'avez honorée, si je n'avois attendu que le roi me chargeât de ses ordres pour vous sur celle que vous lui avez écrite. Il la porte sur lui pour en parler à M. de Pontchartrain : et il a tant d'affaires qu'il oublie celle-là. Je vous assure, madame, que vous lui pardonneriez si vous voyiez de près comme ses journées se passent : les personnes qui l'ont vu le plus seroient surprises de son activité. Il a plus de conseils que jamais : il ne donne que deux heures par jour à la chasse. Quand il le peut, il rentre à six heures, et est jusqu'à dix à lire, à écrire, à dicter. Souvent il congédie les princesses après-soupé pour expédier quelque courier. Ses généraux sont si charmés d'être

en commerce avec lui, qu'ils lui rendent un compte fort détaillé pour s'attirer de ces réponses qui les enchantent, et que, sans vouloir insulter, ils trouvent d'un style bien doux. Je connois votre attachement pour lui : je n'ai pu m'abstenir de vous parler de lui : je crois vous faire assez bien ma cour. Il n'a pas été content du personnage que M. de Luxembourg a fait faire à notre prince (le duc du Maine) dans le dernier combat. M. le duc de Chartres revient, et le nôtre ne reviendra pas si tôt. Mlle. de Blois fait fort bien, et je voudrois de tout mon cœur la voir mariée. Le duc du Maine désire de l'être : on ne sait qui lui donner. Voilà, madame, des nouvelles de ceux que vous aimez. Le roi panche plus à une particuliere qu'à une princesse, à une Françoise qu'à une étrangere : Mademoiselle espere Monseigneur : les filles de M. le prince sont vaines : en connoissez-vous d'autres ? La famille de Me. de Louvois est partagée pour l'abbaye de Saint-Amand : les uns la demandent pour Me. Barentin, sœur de la mere de Me. de Louvois, religieuse au Val-de-Grace ; les autres pour Me. de Bois-Dauphin. J'ai montré au roi votre recommandation : je me plains de toutes les excuses dont vous

vous l'avez accompagnée : mon respect pour vous ne peut les admettre. Je ne vous promets pas de réussir toujours à tout ce que vous m'ordonnerez : mais je puis bien vous promettre de n'en être jamais importunée. Je suis ravie, Madame, d'avoir reçu quelques marques du souvenir de madame de Montespan ; je craignois d'être mal avec elle : Dieu sait si j'ai rien fait contre elle, et combien je l'aime encore ! j'aurois quelque curiosité de savoir ce qu'elle a pensé sur l'horrible mort de cet homme (M. de Louvois) qui seul lui paroissoit quelque chose, et qui remplissoit toutes ses idées :

Il ne fit que passer, il n'étoit déjà plus.

Il traversa la galerie en santé, et il alloit mourir. En voici un autre (M. de la Feuillade) qui meurt subitement le onzieme jour d'une maladie : il n'a que le temps de dire : *Je sens la mort : Seigneur, faites-moi miséricorde.* C'est plus que l'autre : mais est-ce assez ? Je crois vous entretenir, madame, et je me laisse trop aller à ce plaisir. Le roi a chargé M. de Pontchartrain de prendre les informations sur ce que vous demandez : il veut vous répondre lui-même. Je crois que vous vous souvenez que je n'ai point rempli la

place de Beaumont : je voudrois donner à madame de Mortemart un bon sujet, et qui eût de la voix. Voilà encore l'abbaye de Chelles vacante. Ma lettre est trop longue ; mais je me flatte qu'elle ne vous le paroîtra pas.

LETTRE XV.

De Me. Guyon, à Me. de Maintenon.

Paris, 7 juin 1694.

MAdame, permettez-moi de me jeter à vos pieds, et de remettre entre vos mains le soin de mon salut et de mon honneur. Depuis dix-huit ans, je m'occupe sans cesse à aimer Dieu. Je ne vois que des gens de bien. Je ne parle et n'écris qu'à mes amis, dont toute la terre connoît le zele et la vertu. Je n'ai aucune liaison avec les gens suspects à l'église ou à l'état. Cependant on me charge de calomnies de tous les côtés : on se déchaîne contre moi, on noircit mes mœurs ; on jette des soupçons sur ma conduite passée et présente ; on dit que je suis rebelle à l'église, que je veux faire une religion à ma mode, que je me crois plus éclairée

que la Sorbone, moi qui ne sais autre chose que Jesus-Christ crucifié. M. Bossuet sait combien je suis soumise à mes directeurs : il m'a dit que j'avois la simplicité d'une colombe, et m'a offert un certificat que je suis à présent bonne catholique. Il m'a défendu l'approche des sacrements : je m'abstiens depuis trois mois du pain céleste ; et quoique mon ame soit dans le déchirement, je ne murmure point contre cette décision. Ma vie a été jusqu'ici irréprochable, et l'on m'accuse de vices scandaleux. Je vous supplie, Madame, par ce pur amour que Dieu a témoigné aux hommes en mourant pour eux, je vous supplie de demander au roi des commissaires pour informer extraordinairement de ma vie et de mes mœurs ; afin qu'étant purgée et justifiée des crimes atroces dont on m'accuse, on procede avec moins de partialité à l'examen de ma doctrine. Ne me protégerez-vous point, Madame, contre l'injustice des hommes, vous qui connoissez toute leur malice ?

LETTRE XVI.

De la même, à la même.

MAdame, tant qu'on ne m'a accusée que de faire oraison et d'apprendre aux autres à la faire, je me suis contentée de demeurer cachée. J'avois cru que ne parlant, n'écrivant à personne, je satisferois tout le monde; que j'appaiserois mes ennemis, et que je tranquilliserois le zele de certaines personnes de probité qui n'avoient de la peine que parce que la calomnie les indisposoit : mais j'apprends qu'on m'accuse de choses qui intéressent l'honneur, et qu'on parle de crimes. Je crois devoir à l'église, à ma famille et à moi-même, la connoissance de la vérité. Je vous demande donc, madame, une justice qui n'a jamais été refusée à personne, même dans les pays les plus barbares, ni aux plus criminels; c'est de me faire mon procès, et de me faire donner des commissaires, moitié Laïques, moitié ecclésiastiques, tous gens d'une vertu reconnue et sans préventions : car la probité ne suffit pas dans une affaire où la calomnie a prévenu une infinité

de personnes. Si vous m'obtenez cette grace, et je vous en conjure, madame, par les plaies de Jesus-Christ, je me rendrai dans telle prison qu'il vous plaira, ou qu'il plaira au roi de m'indiquer : et je m'y rendrai avec une fille qui me sert depuis quatorze ans. Si Dieu fait connoître la vérité, vous pourrez voir que je ne suis pas tout-à-fait indigne des bontés dont vous m'avez honorée autrefois. Si Dieu veut que je succombe sous l'effort de la calomnie, j'adorerai sa justice, et je m'y soumettrai de tout mon cœur, demandant la punition que ces crimes méritent.

LETTRE XVII.

De madame de Maintenon, au Duc de Chevreuse.

VOus pouvez dire à madame Guion que j'ai encore parlé au Roi, et qu'il a fort approuvé un nouvel examen de ses écrits. On emploiera pour cela des personnes d'une grande vertu et d'un grand savoir. C'est de quoi vous pouvez l'assurer. Je souhaite bien sincérement qu'elle ne soit pas dans l'erreur.

LETTRE XVIII.

Au Duc de Beauvilliers.

JE n'ai jamais rien cru des bruits que l'on faisoit courir sur les mœurs de madame Guion : je les crois très-bonnes et très-pures ; mais c'est sa doctrine qui est mauvaise, du moins par les suites. En justifiant ses mœurs, il seroit à craindre qu'on ne donnât cours à ses sentiments, et que les personnes déjà séduites ne crussent que c'est les autoriser. Il vaut mieux approfondir une bonne fois ce qui a rapport à la doctrine : après quoi tout le reste tombera de lui-même ; je m'y emploierai fortement. Quant à M. de Châlons et à M. le supérieur de Saint-Sulpice, qu'elle veut associer à M. de Meaux, je ne crois pas que cette demande lui soit refusée.

LETTRE XIX.

A Madame la Duchesse de Savoie.

1696.

JE voudrois qu'il me fût permis d'envoyer à V. A. R. la lettre que je viens de recevoir du roi. Il n'a pu attendre jusqu'à ce soir à me dire comment il a trouvé la princesse : il en est charmé ; et conclut par tout ce qu'il voit en elle, que vous n'avez pas négligé son éducation. Il se récrie sur son air, sa bonne grace, sa politesse, sa retenue, sa modestie : et V. A. R. n'ignore pas combien il est avare de louanges. MADAME s'est chargée de vous instruire de tout ce que je projette. Je ne saurois comprendre comment V. A. R. nous a pu si bien tromper sur une princesse que tant de personnes avoient vue. On la trouve bien différente des portraits que vous en avez faits : et vous aviez sans doute ordonné à vos peintres de nous ménager le plaisir de la surprise.

La princesse est arrivée. Et je n'ai cessé de désirer que V. A. R. pût voir comment

on l'a reçue; et quelle est la joie du grand-pere, du pere, de l'oncle et de l'époux. Il n'est pas possible de se mieux tirer d'une premiere entrevue. Elle a toutes les graces de onze ans, et déjà les perfections d'un âge plus avancé. Je n'ose mêler mes admirations à celles qui seules doivent être comptées : mais je ne puis m'empêcher de remercier V. A. R. de nous donner une enfant, qui, selon toutes les apparences, fera les délices de la cour et la gloire de son siècle. Vous me faites trop d'honneur, madame, d'approuver que je lui donne mes soins : V. A. R. m'a laissé si peu de chose à faire ! Je les bornerai à empêcher que les autres ne la gâtent : mais peut-être commencerai-je par la gâter moi-même. C'est un fort-aimable mariage. Nous faisons mille vœux pour qu'il dure long-temps ; car à l'air des deux époux, on ne peut douter qu'il ne soit heureux.

En vérité, madame, voilà une lettre qui ne va guere au respect que je dois à V. A. R. Je me flatte qu'elle pardonnera tout au transport de joie où nous sommes du trésor que nous recevons. Madame la duchesse du Lude ne m'en parle que les larmes aux yeux. L'humeur paroît être aussi aimable, que la taille promet

d'être parfaite. Elle n'a que faire de parler pour montrer qu'elle a de l'esprit. Sa manière d'écouter, tous les mouvements de son visage, son regard, tout dit que rien ne lui échappe. V. A. R. ne croira pas, quoi qu'on puisse lui mander, jusqu'où va la satisfaction du roi. Il me dit hier qu'il étoit en garde contre lui-même pour que sa joie ne parût pas excessive. La princesse a trouvé Monsieur un peu gros: mais pour Monseigneur, elle le trouve fort menu; et le roi, de la plus belle taille du monde. Elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable. Je voulus m'opposer aux caresses qu'elle me faisoit, en lui disant que j'étois trop vieille. *Ah! point si vieille*, me répondit-elle. Elle m'aborda quand le roi fut sorti de sa chambre, et vint m'embrasser. Ensuite elle me fit asseoir, ayant bien remarqué, disoit-elle, que je ne pouvois me tenir debout; et se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit: « Maman m'a chargée de vous faire » mille amitiés de sa part, et de vous » demander la vôtre pour moi: apprenez-» moi bien, je vous prie, ce qu'il faut » faire pour plaire au roi ». Ce sont ses paroles; mais la douceur, la gaieté, les graces dont elles étoient accompagnées,

né peuvent se mettre sur le papier. J'aurai l'honneur d'écrire encore à V. A. R. quand je connoîtrai mieux l'aimable princesse que je vais voir.

FRANÇOISE d'AUBIGNÉ.

LETTRE XX.

Au Cardinal Spada.

MOnsieur, on ne peut être plus sensible que je le suis aux graces particulières que Sa Sainteté veut bien m'accorder. Rien n'égale la satisfaction que je ressens, que des graces si précieuses me viennent par le canal d'un prélat aussi éminent en dignité et en vertus que vous l'êtes. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé que je ne négligerai rien pour me rendre digne de la bienveillance du chef de l'église, et pour lui témoigner en toute humilité mon attachement et mon respect.

LETTRE XXI.

A M. de Neuville. (1)

JE n'avois pas besoin, pour vous être acquise et pour vous aimer, des nouvelles preuves que vous venez de me donner de votre zele pour le bien de l'église, et pour l'union de notre communauté de Saint-Louis. La paix va désormais régner dans cette maison. Je suis charmée que vous approuviez ce que nous avons fait : votre suffrage en est la récompense : et il nous faut bien une récompense à nous autres gens du monde, qui ne pouvons faire un pas, sans être vus, critiqués, et souvent calomniés.

(1) Evêque de Chartres.

LETTRE XXII.

Au marquis de Langallerie.

LE roi vous a mis sur la liste des maréchaux de ses camps et armées. Vous en recevrez le brevet par M. de Catinat qui doit partir incessamment d'ici pour aller prendre le commandement des troupes en Piémont. Vous n'avez plus besoin de ce que vous appellez ma protection. Le roi se chargera de votre fortune. Renvoyez à Dieu tous les remerciments ; et songez que vous n'étiez il y a quatre ans que capitaine sans espérance. Je suis bien-aise que vous soyez content de M. d'Aubigné : je compte qu'il ne sera pas mécontent du tour que prennent votre fortune et la sienne. Signalez vous : vos services ne seront pas perdus : ils seront remarqués, et vous ne manquerez pas de gens qui les feront valoir.

Quelque répugnance que j'aie à me mêler des places, j'accepte vos offres au sujet de votre régiment ; et je les accepte avec d'autant plus de plaisir, que j'espere que vous ne vous opposerez point au dessein que j'ai de vous marier, supposé

..ne que vous regretez ne vous ..oûté de toutes les autres. Le ..iane aura votre régiment, et ..ez madame (1) sa mere. Vous ..z en elle, naissance, jeunesse, .., et assez de biens. Ce dernier ar..st celui qui doit le moins vous ..rasser. Voyez, et mandez moi vos s... ..ients, sans complaisance et sans d.. ..ir.

LETTRE XXIII.

De M. de Fiesque, à Me. de Maintenon.

14 juin.

J'Ai l'honneur, madame, de vous écrire à la hâte pour vous supplier de conjurer le roi de faire ici le général et non le soldat : hier sans un gabion, une balle nous l'auroit emporté : M. le comte de Toulouse reçut le coup ; il en fut quitte pour une contusion qui ne doit pas alarmer Me. de Montespan : le roi de-

(1) Madame de Langallerie, depuis maîtresse de M. le landgrave de Hesse-Cassel, et mere du marquis de Genti.

manda s'il étoit blessé ? Je crois, répondit en riant le jeune prince, je crois qu'une balle m'a touché : c'est répondre à la Bourbon. Je ne finirois point, madame, si je vous disois les noms de tous ceux qui ont été blessés ou tués auprès, ou à côté du roi : au nom de Dieu, madame, qu'il nous laisse le danger, et qu'il se contente de la gloire.

LETTRE XXIV.

A Mlle. de Franlieu.

J'Ai reçu aujourd'hui une lettre de vous, ma chere fille, et j'y réponds avec empressement par l'amitié que j'ai pour vous: j'espere que je vous reverrai encore. Point de marques d'amitié que je ne vous donnasse, si je le pouvois ; mais il n'est pas aisé de vous procurer une bonne fortune. Vous ne m'écrivez point ce que vous faites, où vous êtes, et si vous vous tenez toujours dans la simplicité de l'éducation de Saint-Cyr. Il faut que vous la préfériez au goût des nouvelles opinions, que vous évitiez soigneusement les livres que vous ne connoissez point : ceux que vous avez emportés de Saint-Cyr suffisent pour vous rendre une grande sainte. Vous trouverez

dans le Nouveau Testament, qu'un bon arbre porte de bons fruits : et vous verrez que les jansénistes en portent de mauvais ; qu'ils secouent le joug de l'église, qu'ils méprisent le pape assez ouvertement ; qu'ils ne veulent pas blâmer hautement le roi, mais qu'ils disent qu'il est trompé ; qu'ils ne veulent aucune dépendance ; que pour gagner les femmes, ils les assurent qu'elles sont capables de juger des matieres de doctrine : vous ne voyez point-là l'humilité, l'obéissance chrétienne ; et sur-tout pour nous qui sommes ignorantes, quelque esprit que nous puissions avoir naturellement. Nous sommes trop heureuses d'être obligées par notre sexe et notre incapacité d'être simples et soumises, puisque c'est la voie la plus facile et la plus sûre ; mais nous ne savons pas profiter de notre bonheur. Adieu, ma chere fille ! quand vous m'écrirez, détaillez-moi vos occupations ; car de votre amitié pour moi, je n'en doute point.

LETTRE XXV.

A Madame de la Lande. (1)

VOus voilà, ma chere enfant, dans votre ménage. Je prie Dieu de le bénir, et je l'espere fermement. Vivez dans le fond de votre maison. Fuyez le monde. Attachez-vous à plaire à votre mari, et tâchez de ne plaire qu'à lui (2) seul. Que Saint-Cyr et ma maison soient vos plus grands plaisirs. Soyez laborieuse : nous sommes tous nés pour le travail ; et aucun des moments de notre vie n'est à nous. Priez pour moi : votre cœur est pur, vos prieres seront exaucées : vous savez mieux que personne mes imperfections et mes défauts. Je ne saurois aller chez vous : vous ne pouvez venir chez moi : cependant vous voulez me voir, et je veux que vous me voyez : je vous

(1) Mlle de Biodos de Casteja, née en 1672, élevée à Saint-Cyr, attachée durant quelques années à Me. de Maintenon, mariée à M. de la Lande, et sous-gouvernante des enfants de France.

(2) Me. de la Lande étoit extrêmement belle.

envoie donc ma (1) chambre : je sais que vous vous y êtes amusée.

LETTRE XXVI.

A la même.

JE suis ravie, ma chere enfant, de vous savoir accouchée heureusement, et accouchée d'un garçon. Je vous l'avois bien dit qu'on se faisoit les maux plus grands qu'ils n'étoient ; que la tendresse pour l'enfant en diminuoit une partie, et que l'amour pour le pere donnoit la force de supporter l'autre. Remerciez Dieu de ses graces : un mari sage, un fils, de la santé, quels biens souhaiter après cela ? Personne ne s'intéresse à vous plus que moi : vous mériterez toujours mon amitié ; vous l'aurez toujours. Conservez vous : tâcher de nous bien porter est un de nos devoirs. Quoi que vous entendiez dire,

(1) C'est un éventail, où l'on voit au naturel l'appartement de Me. de Maintenon : le roi y travaille à son bureau, Me. de Maintenon file, Me. la duchesse de Bourgogne joue, Mlle. d'Aubigné fait collation.

ne vous (1) alarmez pas : fiez-vous-en à moi : on verra que vous êtes favorite d'une favorite.

LETTRE XXVII.

A Mlle. d'Aubigné.

De Chantilly, ce 11 mai 1693.

JE vous aime trop, ma chere niece, pour ne pas vous dire vos vérités : je les dis bien aux demoiselles de Saint-Cyr. Et comment vous négligerois-je, vous que je regarde comme ma propre fille ? Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous. Quoi qu'il en soit, vous serez insupportable si vous ne devenez humble. Le ton d'autorité que vous prenez ne vous convient point. Vous croyez-vous un personnage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours ? Le lendemain de sa mort, ni

(1) Sur la place de sous-gouvernante que Me. de Maintenon lui avoit promise.

son successeur, ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr. Si le roi meurt avant que vous soyez mariée, vous épouserez un gentilhomme de province, avec peu de bien et beaucoup d'orgueil. Si pendant ma vie vous épousez un seigneur, il ne vous estimera, quand je ne serai plus, qu'autant que vous lui plairez : et vous ne lui plairez que par la douceur, et vous n'en avez point. Votre mignonne (1) vous aime trop. Je ne suis point prévenue contre vous : et je vous aime bien plus : mais je vois en vous un orgueil effroyable. Vous savez l'Évangile par cœur : et qu'importe si vous ne vous conduisez point par ses maximes ? Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre pere et qui fera la vôtre : et moquez vous des respects qu'on vous rend. Vous ne pouvez souffrir que votre mignonne vous dise qu'ils sont par rapport à nous. Vous voudriez vous élever même au dessus de moi : ne vous flattez point : je

(1) Mlle. Balbien, fille d'un architecte de Paris, d'une grande vertu, très estimée du roi, gouvernante de Mlle. d'Aubigné, et depuis femme-de-chambre de madame la duchesse de Bourgogne.

suis très-peu de chose, et vous n'êtes rien. Je souffrois bien l'autre jour de tout ce que vous fîtes à Me. de Caylus. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit. Je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins, pourvu que vous perdissiez cette présomption ridicule devant les hommes et criminelle devant Dieu. Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile. Je vous en aimerai davantage. Vous savez quelle peine j'ai à vous gronder, et quel plaisir j'ai à vous en faire.

LETTRE XXVIII.

A Me. de Rochechouart.

A Saint-Cyr, ce 17 décembre.

Il m'étoit revenu par plusieurs endroits, madame, que vous étiez contente de moi : et l'assurance que vous voulez encore m'en donner vous-même me fait un sensible plaisir. Cependant, je n'ai pas fait tout ce que j'aurois voulu. J'avois à me partager entre plusieurs personnes dans un

temps où j'étois occupée de vous seule. Je suis ravie de ce que vous me dites de madame la duchesse de Bourgogne : mais comme l'amour est ingénieux à se faire des peines, je m'en fais une de ce qu'on vous croira prévenue : on doutera de ce que vous direz de l'aimable princesse, à qui vous plaisez autant, madame, qu'elle vous plaît. Elle a senti votre mérite, et me dit : *Ah ! que je m'accommoderois bien de votre abbesse*. Enfin, madame, il n'y a pas jusqu'à Abner qui ne vous trouve fort aimable. J'avois pensé à vous le prêter, afin qu'il vous formât une troupe, à Fontevrault, qui fît quelquefois pleurer Me. de Monpipeau. Vous pouvez disposer, madame, de tout ce qui est en mon pouvoir, et vous seriez très-injuste si vous ne comptiez pas sur moi comme sur une très-sincere et très-humble servante. Je vous supplie d'assurer Me. de Montespan des sentiments que vous savez que je conserve pour elle. Je ne puis jamais cesser de m'intéresser à tout ce qui la touche, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses.

LETTRE XXIX.

De M. Racine, à Me. de Maintenon.

MAdame, j'avois pris le parti de vous écrire au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires : mais n'étant pas content de ma lettre, j'avois simplement dressé un mémoire, que M. le maréchal de .... s'offrit généreusement de vous remettre entre les mains, avec priere de le présenter à sa majesté .... Voilà, madame, tout naturellement comme je me suis conduit dans cette affaire : mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras. Je vous avoue que lorsque je faisois tant chanter dans *Esther : rois, chassez la calomnie* : je ne m'attendois guere que je serois moi-même un jour attaqué par la calomnie. On veut me faire passer pour un homme de cabale, et rebelle à l'église. Ayez la bonté de vous souvenir, madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'étoit une soumission d'enfant pour tout ce que l'église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait par

votre ordre près de trois mille vers sur des sujets de piété : j'y ai parlé assurément de toute l'abondance de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'étois le plus rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur ? Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut être accusé ? si l'on en accuse un homme aussi dévoué au roi que je le suis ; un homme qui passe sa vie à penser au roi, à s'informer des grandes actions du roi, et à inspirer aux autres les sentiments d'amour et d'admiration qu'il a pour le roi.... J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchois moi-même : mais, dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grace de ne rougir jamais ni du bien, ni du roi, ni de l'évangile. Il y a des témoins encore vivants qui pourroient vous dire avec quel zele on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le roi a le plus comblés de ses graces: Hé quoi ! Madame, avec quelle confiance pourrai-je déposer à la postérité que ce grand prince n'admettoit point les faux rapports contre les personnes qui lui étoient le plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si

triste expérience du contraire? Mais je sais ce qui a pu donner lieu à une accusation si injuste. J'ai une tante, qui est supérieure de Port-Royal, et à laquelle je crois avoir des obligations infinies : c'est elle qui m'apprit à connoître Dieu dès mon enfance, et c'est elle aussi dont Dieu s'est servi pour me tirer des égarements et des miseres où j'ai été engagé pendant quinze années de ma vie.... Pouvois-je, sans être le dernier des hommes, lui refuser mes petits secours dans cette nécessité? Mais à qui est-ce, madame, que je m'adressai pour la secourir? j'allai trouver le P. de la Chaise, et lui représentai tout ce que je connoissois de l'état de cette maison. Je n'ose croire que je l'aie persuadé : mais il parut très-content de ma franchise; et m'assura, en m'embrassant, qu'il seroit toute sa vie mon serviteur et mon ami. Je puis protester devant Dieu que je ne connois ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté : je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille; et je ne suis, pour ainsi dire, dans le monde, que quand je suis à Marly. Je vous assure, madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur

l'honneur de vous voir : je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est est pourtant la seule chose que j'ai tâché de mériter. Je chercherois du moins ma consolation dans mon travail : mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colere que de ses bontés. Je suis avec le plus profond respect, etc.

LETTRE XXX.

De Mr. Blouin.

MADAME, je dois assez au roi pour lui sacrifier un goût qui pourroit lui déplaire ou l'incommoder un seul moment; je renoncerai donc entiérement au tabac : et le profit que je vais faire de l'avis que vous avez la bonté de me donner, vous marquera combien je mérite que vous ayez la charité de m'en donner d'autres, dont je n'aurai peut-être que trop de besoin.

LETTRE XXXI. (1)

De Me. de Maintenon, à Me. la duchesse de Bourgogne.

LA crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, et l'amour de Dieu est l'accomplissement de la loi.

Tel est, madame, l'oracle du St. Esprit dans un livre que vous ne devez point vous lasser de lire. Les livres profanes inspirent l'orgueil et nourrissent la curiosité, si dangereuse à notre sexe, à mesure qu'ils étendent les connoissances; au-lieu que l'Ecriture-Sainte inspire l'humilité à ceux qu'elle instruit. Mais ce n'est pas assez que l'esprit soit convaincu, il faut que le cœur soit séduit par le goût de la piété.

(1) Madame la duchesse de Bourgogne disoit que ces avis lui avoient épargné bien des fautes et des chagrins : et Louis XIV les trouva si beaux qu'après la mort de madame la Dauphine, il dit à Me. de Maintenon, qui vouloit les reprendre de la cassette de la Princesse : *Madame, c'est pour les enfants : il faut bien que ma famille ait quelque chose de vous.*

Que cette piété soit solide, droite, éclairée : solide, en la regardant comme la regle de toutes les actions de notre vie ; droite, en préférant toujours les obligations de votre état à toute dévotion particuliere ; éclairée, en vous instruisant de tout ce que vous devez savoir pour vous sauver, et pour sauver les autres par votre exemple : car votre place vous met à portée de faire de grands biens, et l'édification est le principal.

Vous aimez la joie, le repos, le plaisir : croyez-moi, j'ai goûté de tout ; il n'y a de joie, de repos, de plaisir, qu'à servir Dieu. Le vice est affreux ; et l'on ne peut trop-tôt se donner au Seigneur : la Sainte-Vierge, dit-on, s'offroit à Dieu dès l'âge de trois ans : si-tôt que le roi vous a vue, il vous a offerte à lui. La vie appartient sans doute à celui qui nous l'a donnée : voudriez-vous donner la vôtre à l'ennemi de Dieu ?

Evitez la vanité et l'oisiveté. Evitez sur-tout le péché : on se jette aisément dans le vice ; on en sort difficilement. Méditez la loi de Dieu jour et nuit; gravez la profondément dans le fond du cœur : imitez votre maître et votre modele : sacrifiez tout à la vérité et à la vertu.

Aimez l'église, qui est l'assemblée des

fideles ; respectez ses ministres ; protégez les gens de bien et les bonnes œuvres. Soulagez les malheureux. Déclarez-vous contre les nouveautés dans la religion, comme le jansénisme, le quiétisme, et faites-vous-en-instruire autant qu'il est nécessaire pour les éviter. Tenez-vous attachée au Saint-Siege : c'est le centre de la catholicité.

Soyez simple dans la piété, docile, humble, unie, comme St. Paul l'ordonne aux femmes. Fréquentez les sacrements avec joie et avec confiance : choisissez un bon confesseur, et laissez-vous conduire dans le bien qu'il vous conseillera : c'est là qu'il faut être simple comme la colombe. Quittez-le, s'il vous disoit quelque chose de mal : c'est en ce cas qu'il faut être prudent comme le serpent. Suivez l'esprit de l'église dans toutes ses solemnités.

Attendez et désirez Notre-Seigneur pendant l'avent. Recevez-le à Noël : renaissez avec lui. Adorez-le avec les bergers et avec les rois : offrez-vous toute entiere à lui. Purifiez-vous avec la Sainte-Vierge. Soumettez-vous, comme elle, à toutes les pratiques de la religion. Mortifiez-vous pendant le carême, par l'abstinence, par le jeûne, par des prieres plus longues, par plus

de solitude et d'éloignement des plaisirs. Mourez avec Jesus-Christ le vendredi-saint. Ressuscitez à une nouvelle vie au temps de pâques. Montez au ciel en esprit au temps de l'ascension, en vous détachant de la terre. Attendez, désirez, et recevez le St. Esprit à la pentecôte ; et soyez dans les dispositions où furent les apôtres, pour la gloire de leur maître, qui est le vôtre. Adorez le Saint-Sacrement pendant l'octave que l'église l'expose à nos yeux. Dans le cours de l'année, solemnisez les fêtes des saints : ayez recours à eux ; imitez leurs vertus. Ayez une dévotion particuliere à la Ste. Vierge.

Encore une fois, aimez l'Écriture-Sainte, adorez ce que vous n'entendez pas : profitez de ce que vous comprenez. Servez-vous du livre de l'*Imitation* et des *Pseaumes*. Lisez les œuvres de St. François de Sales. Rentrez souvent en vous-même, et tâchez de vous mettre en la présence de Dieu, au milieu de la cour la plus nombreuse.

N'espérez pas un parfait bonheur : il n'y en a point sur la terre ; et s'il y en avoit, il ne seroit pas à la cour.

La grandeur a ses peines, et souvent plus cruelles que celles des particuliers :

pour un temps, et qu'il n'est point de pays où il y ait plus d'indiscrétion que celui-ci où tout se fait avec mystere.

Aimez vos enfants, voyez les souvent : c'est l'occupation la plus honnête qu'une princesse et qu'une paysane puissent avoir. Jetez dans leurs cœurs les semences de toutes les vertus : et en les instruisant, songez que de leur éducation dépend le bonheur d'un peuple pui mérite d'être aimé de ses princes. Exposez-vous au monde selon la bienséance de votre état : si vous êtes inaccessible, vous ne serez pas aimée.

Détruisez, autant que vous le pourrez, la vanité, l'immodestie, le luxe, et encore plus les calomnies, les médisances, les railleries offensantes, et tout ce qui est contraire à la charité.

N'épousez les passions de personne : c'est à vous à les modérer, et non pas à les suivre. Regardez comme vos véritables amis ceux qui vous porteront toujours à la douceur, à la paix, au pardon des injures : et par la raison contraire, craignez et n'écoutez pas ceux qui voudront vous exciter contre les autres, sous quelque apparence de zele et de raison qu'ils couvrent leurs intérêts ou leurs ressentiments.

Défiez-vous des personnes intéressées, vaines, ambitieuses, vindicatives : leur commerce ne peut que vous nuire.

N'ayez jamais tort : ne vous mettez point en état de craindre la confrontation. Donnez toujours de bons conseils, si vous osez en donner. Excusez les absents, et n'accusez personne. Encore une fois, n'entrez point dans les passions des courtisans : vous leur plairez moins dans les temps de leur fureur ; ils vous estimeront quand l'accès sera passé. Une princesse ne doit être d'aucun parti, mais établir par-tout la paix.

Sanctifiez toutes vos vertus, en leur donnant pour motif l'envie de plaire à Dieu.

Aimez l'état ; aimez la noblesse qui en est le soutien : aimez les peuples ; protégez les campagnes, à proportion du crédit que vous aurez ; soulagez-les autant que vous pourrez.

Aimez vos domestiques, portez-les à Dieu, faites leur fortune ; mais ne leur en faites jamais une grande : ne contentez ni leur vanité, ni leur avarice, et que votre sagesse mette à leurs desirs la modération qu'ils devroient y mettre eux-mêmes. En protégeant quelqu'un qui vous est connu, songez au tort que vous faites

à un homme de mérite que vous ne connoissez pas.

Ne soyez point trop attachée au plaisir ; il faut savoir s'en passer, et sur-tout dans votre état, qui est un état de contrainte et de peine. Apprenez donc à vous contraindre et à souffrir.

Ne vous laissez point aller à vos mouvements intérieurs : on a toujours les yeux ouverts sur les princes ; ils doivent donc avoir toujours un extérieur doux, égal et médiocrement gai. Cependant montrez que vous êtes capable d'amitié : votre amie est malade, ne cachez point votre inquiétude ; elle meurt, montrez votre affliction.

On ne donne presque jamais aux princes qu'une maxime, qui est celle de la dissimulation : elle est fausse, et fait tomber dans de grands inconvénients. J'aime bien mieux une prudente franchise.

Soyez tendre aux prieres des malheureux. Dieu ne vous a fait naître dans ce haut rang, que pour vous donner le plaisir de faire du bien. Le pouvoir de rendre service et de faire des heureux est le vrai dédommagement des fatigues, des désagréments, de la servitude de votre état.

Soyez compatissante envers ceux qui

recourent à vous pour obtenir des graces: mais ne soyez pas importune à ceux qui les distribuent ou qui les donnent.

N'entrez dans aucune intrigue, quelque intérêt et quelque gloire qu'on vous y fasse envisager. Aimez vos parents, mais que la France soit votre seule patrie. La France ne vous aimera, qu'autant que vous saurez l'aimer.

Soyez en garde contre le goût que vous avez pour l'esprit. Trop d'esprit humilie ceux qui en ont peu; l'esprit vous fera haïr du plus grand nombre, et peut-être mésestimer des personnes sages.

C'est une marque visible de prédestination, de passer de souffrance en souffrance, et de porter sa croix chaque jour. Si cela est, madame, vous êtes prédestinée; car vous avez beaucoup à souffrir: vous êtes la premiere femme du monde; mais il ne faut point vous flatter: quoi que vous fassiez, vous serez, par cela même, la plus malheureuse.

LETTRE XXXI.

A Madame de Rochechouart.

Ce 18 avril.

J'AI donné votre lettre au roi, qui m'a dit qu'il vouloit y répondre. Il est vrai, madame, que Mr. le Dauphin a donné une grande alarme, et que l'on passa une triste nuit. Le roi en fut vivement touché, et il a grande raison : car il n'y eut jamais un fils si digne d'être aimé de son pere. Graces à Dieu, ce mal a eu de très-heureuses suites. M. le Dauphin a grand soin de sa santé ; et, ce qui vaut encore mieux, il pense très-sérieusement à son salut. Ainsi il n'y a qu'à remercier Dieu. Votre amée Me. la duchesse de Bourgogne donna dans cette occasion bien des marques de son bon naturel, et de sa tendresse pour Monseigneur, qui a eu le plaisir de voir combien il est aimé. Je vous avoue tout simplement, madame, que j'avois oublié que je vous eusse promis le portrait de notre princesse : mais puisque je vous l'ai fait attendre, ayez encore la bonté de me

mander de quelle grandeur et de quelle figure vous le voulez, et je vous promets de réparer ma faute. Je ne manquerai pas de parler à M. de Chamillart, et je le ferai en présence du roi, afin qu'il joigne à ma sollicitation la sienne, qui pourra être de quelque considération auprès de son ministre. Vous ne me nommez pas Me. de Montespan, et je ne saurois faire de même; elle m'est trop souvent présente: je lui souhaite tout ce que je me souhaite à moi-même. Apprenez-lui, madame, la mort de Me. de Brinon; et croyez, l'une et l'autre, que, par les sentiments que j'ai pour vous, je mériterois vos bontés pour moi.

LETTRE XXXIII.

A Marly, 29 juin.

Le roi me vit recevoir votre lettre, madame, et me demanda s'il n'y en avoit pas une pour lui. Je lui lus la mienne, et il vit la raison qui vous empêchoit de lui écrire. Il vous remercie, madame, de la part que vous avez prise à sa douleur. Elle a été très-grande. Il aimoit Monsieur, il en étoit aimé; ils ne s'étoient

jamais quittés : la maniere de la mort étoit effrayante, le spectacle bien triste : tout cela, madame, fit une impression qui inquiéta tout le monde pour la plus précieuse santé qu'il y ait à conserver. La cour et les affaires sont très-bonnes : dans les afflictions, il faut se dissiper et se contraindre ; on en profite. Vous faites justice à madame la duchesse de Bourgogne, madame, quand vous l'avez cru touchée ; elle l'a été au-dessus de son âge : elle commençoit à aimer Monsieur ; l'humeur gaie de l'un et de l'autre s'accommodoient parfaitement. Cette princesse fut témoin de cette mort, et elle a joint aux sentiments de tendresse une peur de son âge, de sorte qu'elle ne pouvoit dormir. Elle s'en est trouvée mal ; et cela avec un certain dérangement, qui donne quelque espérance, peu fondée pourtant, qu'elle pourroit être grosse. Elle conserve un goût pour vous, madame, dont vous ne douteriez pas si vous étiez plus près d'elle, et me charge de vous bien remercier de tout ce que vous me dites sur son sujet. Elle n'a que trop de goût pour l'esprit : il n'est plus guere à la mode ; et ceux qui n'en ont point, lui sauront mauvais gré de le trouver. J'ai bien pensé à madame de Montespan en cette

occasion, et je ne suis point surprise qu'elle coure les champs. Je crois tout ce qu'elle pense, et vois d'ici par combien d'endroits elle est touchée. Je ne sais, madame, comment on pourroit supporter la tristesse de la vieillesse et de ses réflexions, si on n'espéroit une autre vie qui ne finira point. Croyez que tant que la mienne durera, je serai la personne du monde qui vous honorera le plus.

LETTRE XXXIV

A Fontainebleau, ce premier octobre.

J'Ai à répondre à trois de vos lettres, madame, et je serois bien honteuse, si je n'avois une trés-bonne excuse. Je suis tombée malade aussi-tôt après l'extrémité où nous avions vu madame la duchesse de Bourgogne : et comme nos âges sont différents, nos ressources le sont aussi. Elle est parfaitement guérie ; et je suis encore abatue, et dans l'usage du quinquina, qui m'enivre deux fois par jour ; ce qui n'est guere propre aux têtes attaquées de migraines. Mais venons à nos lettres, madame, que j'ai devant

les yeux : Il est question dans la premiere de l'abbaye de Ronceray, dont le roi n'a point encore la démission. Il n'y a guere d'affaires dont je me mêle moins que de celles des bénéfices, croyant très-dangereux d'en charger ma conscience. J'ai lu, madame, tout ce que vous dites de Me. votre niece. Vous savez du reste l'estime que le roi a pour vous : il est fâcheux que l'évêque y soit contraire ; car on les consulte en pareil cas. Je ne comprends point qu'en cela vos intérêts soient contraires à ceux de madame du Ronceray, puisque vous ne prétendez à l'abbaye que lorsqu'elle ne voudra plus ou ne pourra plus en jouir. Votre seconde lettre, madame, est sur la maladie de madame la duchesse de Bourgogne, qui est très-sensible à la part que vous y avez prise : elle est tout-à-fait rétablie, et me charge de vous remercier de ce que vous ne l'oubliez pas. Le roi auroit reçu avec plaisir, madame, les compliments que vous lui auriez fait là-dessus. Venons à la troisieme lettre, qui qui est sur le portrait de cette princesse : votre politesse ne vous permettoit pas d'y trouver à redire, tel qu'il peut être, mais il nous a paru charmant. J'ai choisi cet habit, parce qu'il me paroît avantageux.

Madame la duchesse de Bourgogne ayant le col un peu plus long, on a pris sa mesure juste sur sa taille. Vous parlez très-bien, madame, sur la coëffure; car il est très-vrai qu'on lui cache trop le front, parce qu'elle l'a trop grand. Notre princesse est trop laide; mais si elle avoit des dents, elle seroit plus aimable que les plus belles femmes. Elle devient grande, et donnera, s'il plaît à Dieu, de beaux enfants. Elle a été bien contente de se voir traiter par vous de mérite solide, et elle l'est assez pour préférer cette louange à celle de sa personne. Elle n'a aucun ridicule là-dessus, et devient très raisonnable. Je voudrois qu'elle aimât un peu moins le jeu; mais il est difficile de s'en passer à la cour, et encore plus de s'y modérer. Je vous quitte, madame, pour aller prendre un verre de vin qui me mettra hors d'état de continuer ma lettre, et de vous faire des protestations que je veux espérer qui ne sont point nécessaires pour vous persuader mon véritable attachement pour vous.

LETTRE XXXV.

ce 9 novembre.

Le roi m'ordonne de vous mander, madame, qu'il a lu votre lettre avec attention; qu'il trouve bon que vous disiez vos raisons à Mr. le chancelier; et que bien loin de vous retrancher ce qui est permis aux autres, il vous accorderoit volontiers par son inclination ce qu'il refuseroit au reste du monde.

Je me réjouis avec vous, madame, de la considération que j'ai toujours vue dans le roi pour vous. Après ce compliment, venons au portrait de madame la duchesse de Bourgogne. Vous n'avez plus sa hauteur, madame! elle est présentement aussi grande que moi, et ce sera bientôt davantage. Sa taille est embellie, parce que le sein lui vient: mais je la trouve un peu déparée d'avoir perdu ses cheveux après sa grande maladie. Il n'est question ici que de la reine d'Espagne. Les portraits qu'on en a fait ressemblent fort à notre Princesse. Mais ce qu'on mande de son esprit est surprenant, et effraye les Espagnols. Voila finir bien

court, madame ! ce n'étoit pas mon intention.

LETTRE XXXVI.

Ce 13 février.

JAmais affaire de la cour ne fut plus facile, madame, que celle de vous faire donner un livre de médailles : à la proposition que j'en fis au roi, il me répondit : *lo merece*. Voilà ma négociation, et j'ai fait mettre le livre entre les mains de Mr. d'O. Vous êtes rrop discrete, madame, quand vous cherchez des prétextes pour faire vos compliments ; vous êtes une ingrate si vous oubliez la maniere dont tout ce qui vient de vous est reçu. Vous aurez pris part aux dernieres nouvelles d'Italie. Le roi est fort touché du malheur du maréchal de Villeroi ; et du reste, bien content de l'extraordinaire succès qu'ont eu ses troupes, en chassant les ennemis déja entrés et établis par une trahison. On ne peut trop demander la paix.

LETTRE XXXVII.

A Mademoiselle d'Osmond.

A Versailles, ce 28 février 1701.

JE suis ravie de votre établissement, mademoiselle! et j'espere que votre sœur (1) ne perdra rien en vous donnant tout ce qu'elle avoit. Celui qui vous (2) épouse, est bien-estimable : il préfere votre vertu aux richesses qu'il auroit pu trouver. Et vous, vous préferez la sienne aux biens que vous allez partager avec lui. Avec de tels sentiments, un mariage ne peut qu'être heureux : Dieu bénira deux époux dont la piété est le lien. Je ne cesserai jamais de vous aimer, et de me souvenir que je suis aimée de vous. Je n'ai point pris mademoiselle votre sœur pour la garder auprès de moi, comme vous le pensez. Elle va retourner à Saint-Cyr, où sa capacité l'a mise à la tête d'une classe. Je l'en tirerai de temps-en-temps pour la délasser d'un personnage

(1) Depuis marquise d'Havrincour.
(2) Mr. de Bouvet, marquis de Louvigny.

si sérieux. Madame la duchesse de Bourgogne l'aime fort : et ce voyage-ci, j'en ai été fort contente. Adieu : soyez l'exemple de votre province, qu'on voie que vous avez été élevée à Saint-Cyr, et croyez que je vous aimerai toute ma vie.

LETTRE XXXVIII.

A Me. la Marquise d'Havrincour.

Le 24 février 1705.

Vous n'avez à présent, ma chere fille, que deux choses à faire : servir Dieu, et plaire à votre (1) mari. Prodiguez-lui vos complaisances : entrez dans toutes ses fantaisies ; souffrez toujours ses bizarreries ; et qu'il n'ait jamais à souffrir des vôtres. S'il est jaloux, ne voyez personne : s'il vous veut dans le grand monde ; mettez-vous-y, toujours avec la modération que la vertu demande.

(1) Mr. le marquis d'Havrincour, gouverneur d'Hesdin en Artois : il en donna en 1737 sa démission en faveur de son fils, aujourd'hui ambassadeur du roi à la cour de Suede.

Vous allez être gouvernante : comprenez et faites tout le bien que peut faire la premiere personne d'une ville. Ayez toujours quelque honnête femme en votre compagnie : vous êtes trop jeune pour vous livrer au monde sans avoir un témoin irréprochable de votre conduite. Votre mari vous en saura gré, tel qu'il soit. Soyez circonspecte dans vos liaisons avec les femmes : il vaut mieux être vue à l'opéra avec tel homme, qu'avec telle femme au sermon.

Aimez la présence de votre mari, jamais de mystere avec lui. Que vos prieres soient plus ou moins longues selon son goût : cette complaisance est une priere.

Obéir à ses volontés est le premier devoir du mariage : élever vos enfants, le second. Ayez soin d'eux avant leur naissance, et n'hasardez point leur vie et leur salut par des indiscrétions. N'oubliez rien pour en faire des véritables chrétiens : rendez-leur l'éducation que vous avez reçue : préparez vous aux chagrins qu'ils vous donneront. J'espere qu'ils seront dignes de vous ; cependant ne vous dépouillez jamais de votre bien en leur faveur : le monde est si dangereux ! peut-être iront-ils au bal le jour qu'on vous donnera l'extrême-onction,

Retenez vous sur le jeu : vous avez été souvent témoin des malheurs que l'amour du jeu attire.

Aimez l'ouvrage, la solitude, et ces réflexions qu'on fait sur soi-même pour se connoître et se corriger. Point de hauteur. Soyez ferme et douce dans votre domestique. Ne donnez jamais dans le ridicule excès des modes. La bienséance veut que vous les suiviez ; et la modestie veut que vous ne les suiviez que de loin. Que je n'entende pas dire de vous, ma chere d'Osmond, que vous êtes une femme magnifique : on croit que c'est une louange ; n'en tâtez jamais.

Vous avez été élevée dans la plus pure doctrine. Vous savez fort bien votre religion ; vous avez même de la piété : abhorrez toute nouvelle opinion : taisez vous sur cet article, ou n'en parlez qu'avec une extrême retenue.

Je ne vous dirai rien de vos devoirs de bonne Françoise. Vous avez trop d'obligations au roi pour vous départir jamais du respect et de l'amour que ses sujets lui doivent. La reconnoissance vous oblige encore plus étroitement de prier toute votre vie pour sa personne sacrée. On se donne aujourd'hui une grande liberté de parler des défauts des princes. Ne souffrez

jamais qu'on parle librement du nôtre devant vous, vous qui le connoissez mieux que personne.

Enfin, ma chere fille, soyez une bonne chrétienne, une bonne femme, une bonne mere; et vos devoirs seront remplis, votre réputation bien établie, et votre salut assuré.

LETTRE XXXIX.

De Madame de Scudery.

A Paris, ce 28 août.

JE n'osois, madame, prendre la liberté de vous écrire dans ces temps si embarrassés; mais aujourd'hui qu'on nous dit de meilleures nouvelles, je crois qu'il m'est permis de vous rendre graces de la continuation de vos bienfaits, plus touchants et plus nécessaires à l'état de la vieillesse qu'à tous les autres de la vie. Sans vous j'aurois bien souffert. Je suis pénétrée de reconnoissance, madame, que vous ayez eu la bonté de vous souvenir d'une personne si aisée à oublier à la mort de Me. de Nemours: il est vrai que j'y perds beaucoup de douceurs. Me. de Villette

Villette me dit que vous me feriez l'honneur de m'en plaindre. Je vois souvent M. le marquis de Villette. Je voudrois bien vous témoigner mon dévouement et ma passion à vous rendre service, en la personne d'un homme qui a l'honneur d'être votre parent.

LETTRE XL.

De la même.

Paris, 12 décembre.

JE vous dois, madame, tant de respect et de reconnoissance, qu'il me semble qu'il est de mon devoir et de l'attachement respectueux que j'ai pour vous, de vous faire mes compliments sur la mort de M. le marquis de Villette : je le voyois presque tous les jours, et il vint encore chez moi la veille de sa mort : il parloit peu depuis quelque temps ; mais je vous assure que ce jour-là il nous tint de très-bons discours, et fort-chrétiens. J'espere que Dieu lui aura fait miséricorde ; car c'étoit un des meilleurs hommes que j'aie jamais connu : c'étoit une joie pour moi de lui pouvoir rendre quelques devoirs, ayant l'honneur de vous être si proche ;

car personne n'est avec un si profond respect que moi, et n'est si obligée d'être votre très-humble et très-obéissante servante.

LETTRE XLI.

A Madame de Querjean.

A Trianon, 25 juillet 1705.

M. le cardinal de Noailles me presse fortement de consentir à la liberté de M. le marquis de Querjean. Il dit qu'il est vieux, malade, converti, et pénétré du desir de se préparer à la mort. Je voudrois le servir; mais je ne voudrois pas vous nuire : ainsi je me trouve partagée entre la compassion et l'amitié. Il est difficile que vous résistiez là-dessus à votre archevêque. A la fin, le roi en sera touché. Ne vaudroit-il pas mieux entrer en négociation avec M. le cardinal? Il vous dira que M. Querjean ne vous tourmentera point, qu'il ne se vengera pas, qu'il vous fera tout le bien possible. Il demeurera garant de ces paroles. M. le duc de Foix n'est-il pas toujours votre ami? Je le crois en grand commerce

avec tous les Noailles. Croyez, madame, que je vous fais cette proposition par amitié, et non par lassitude de soutenir ce que j'ai commencé. M. de Querjean ne sortira point que vous ne soyez avertie. Je vous souhaite une meilleure santé : mais il y a un âge pour souffrir, comme il y en a un pour s'amuser. Prenons notre parti, et souffrons, et ne murmurons point de ce que nous ne pouvons souffrir ensemble.

LETTRE XLII.

A la même.

8 décembre 1705.

NOus avons perdu une excellente amie en perdant Me. de Montchevreuil. Mais je vous assure que vous n'avez rien perdu par rapport à moi. Vous savez, et je ne l'oublie point, combien je vous aimois indépendamment d'elle. Je suis la même pour vous au milieu de nos embarras, je pense souvent à nos soirées de la rue des Tournelles. Je voudrois bien vous voir encore une fois avant ma mort. Mais pourquoi ne me parlez-vous pas de

votre santé ? votre lettre seroit parfaite! Ma fievre part tout-doucement : je reprends mes forces ; vos noix y contribuent : je les aime, et je vous en rends mille graces : c'est le seul présent que je reçoive avec plaisir.

Dès que j'eus reçu votre mémoire, je l'envoyai et le recommandai à M. de Torci. Il parla au roi, et m'écrivit un refus fondé sur beaucoup de raisons. Vous voyez qu'on ne fait pas tout ce qu'on voudroit. Je ne sais rien de ce qui s'est dit (1) du mariage de Mlle. d'Osmond. Il s'est trouvé encore meilleur que je ne l'avois espéré. Je suis votre très-humble servante, et bien affligée d'ajouter, votre servante très-inutile.

(1) On dit à Paris, et même à la cour, que Mlle. d'Osmond étoit fille de Me. de Maintenon et du roi. Me. de Maintenon, instruite de ce propos, dit : *Plût à Dieu ! Mais si cela étoit, M. d'Avrincour la mériteroit, mais ne l'auroit pas.*

LETTRE XLIII.

A la même.

28 *décembre* 1705.

J'Ai bien su, madame, la derniere tentative qu'a fait M. de Pontchartrain en faveur de M. de Querjean. Mais vous ne savez peût-être pas la fermeté du roi à refuser. Tant que je vivrai, vous ne serez point exposée à son ressentiment. Je ne puis vous donner de rendez-vous, n'étant pas maîtresse d'un seul jour. Je vous écris en prenant des eaux de Forges ; elles me font beaucoup de bien : je vous le dis, madame, parce que je ne crois pas vous être indifférente. Si je suivois mon goût, je vous entretiendrois plus long-temps.

LETTRE XLIV.

De Me. la comtesse de Conflans, à Me. de Maintenon.

MAdame, votre lettre a diminué tous mes maux : elle me promet les mêmes bontés dont vous m'avez toujours honorée. Voici ma situation : Je ne suis plus dans un couvent ; mes incommodités m'en ont fait sortir : j'ai pris une maison dans un air et une exposition propre à ma santé ; j'y languis depuis deux mois : le roi ne me donne point de pension : je ne touche pas un sou de tout mon bien, il est saisi réellement. Il me faudroit un carrosse et deux domestiques : cela est du pur nécessaire ; et je serois bien fâchée de vous rien demander au-delà : ma mort ne peut être éloignée ; ainsi je ne vous serois pas long-temps à charge. Si ce détail vous touche, je ne serai plus à plaindre. Je vous assure, madame, que mon respect pour vous ne finira qu'avec ma vie, et que ma vie finira bientôt.

LETTRES DE MADAME DE MAINTENON, A MADAME DE BRINON.

LETTRE PREMIERE.

1679.

NOtre maison roule sur votre tête et sur la mienne, et ces têtes tomberont bientôt. Redoublons de soins, afin que si nous ne faisons pas long-temps le bien, du moins nous en fassions beaucoup. Je ne puis que vous fournir des sujets, c'est à vous à les élever. Vous donnez votre vie à Dieu : j'en mene une très-inutile et très-agréable. Ne nous rebutons point de nos petites sœurs : si elles suivoient nos avis, nous serions trop heureuses, et elles trop parfaites. Il ne faut pas les laisser respirer sur le rouet : elles n'aimeront le travail que par habitude.

Punissez, ordonnez : vous êtes la maîtresse. Vous n'aurez pas le St. Sacrement; et c'est le roi qui ne le veut pas : Mr. l'archevêque vouloit vous ôter votre croix et le chant de l'office : je n'ai pas voulu vous le dire, de peur de vous fâcher. Voilà la lettre de la reine Christine qui est merveilleuse. Que la présence de Mlle. de Murçai ne gêne point l'ordre. Je sens votre peine, comme si j'étois à votre place. Je ne puis vous aller voir. Je suis seule auprès de Me. la Dauphine avec Me. de Montchevreuil. Je sais les chagrins de M. Pellisson : nous en parlerons. Me. la duchesse est ici, et ne peut se résoudre à la grande affaire d'amener Me. sa sœur dans cet appartement. Je suis contente de la douceur de Me. de Saint-Pierre : je n'en suis pas surprise : elle confirme ce que je vous disois l'autre jour, que les esprits les plus brusques sont souvent les plus doux. Vous êtes admirable de vous louer de tout ce qui vous environne ! Je vous plaindrois bien, si vous ne souffriez pour Dieu. Mes petites sœurs songent-elles que quatre prix les attendent vers le 20 de ce mois ? Le secours que nous a donné Me. de Richelieu est venu bien à propos. On me demande des garçons pour notre manufacture, et il n'est pas

possible d'en avoir de Maintenon. Ne vous relâchez point sur l'instruction et le travail ; ces objets de nos soins sont bas, mais peut-être seront-ils plus utiles que des objets plus éclatans.

LETTRE II.

JE serois très-aise de plaire à Me. de Bonnevaux : car peu de gens lui plaisent, et elle plaît à tous. Assurez-la que la cour ne vaut pas la philosophie, et qu'un jour passé dans de bonnes œuvres est plus délicieux que les plus brillants ici ne le paroissent à ceux qui ne nous voient que de loin. Que n'aurois-je point à dire à Me. Savari sur sa toute aimable lettre ! Je voudrois y répondre par mon esprit, comme j'y réponds par mon cœur ; mais, ma très-chere, je suis accablée de soins, de visites, de projets, de voyages, de vapeurs, de fatigues ; répondez donc de moi et pour moi. Si vos prieres nous ont obtenu le beau temps, la cour vous est fort obligée ; mais vous n'avez aucun scrupule de vous intéresser auprès de Dieu pour les plaisirs des mondains ? Demandez-moi de l'argent, et autant que vous en voudrez. Vous auriez eu plus de repos

à n'avoir que mes filles. Mais je n'ai pu vous empêcher d'étendre le talent que vous avez pour l'éducation de la jeunesse. Il est vrai que la reine me fit l'honneur de me donner son portrait le jour de St. François. Je ne mérite pas ce que vous m'écrivez là-dessus, et je ne crains point le dessein dont vous me parlez. Je serai à la cour tant que Dieu le voudra. Je me flatte que vous ne vous lasserez point de Mlle. de Murçai. Elle m'a conté toutes vos peines, lors de la petite-vérole de vos enfants. Je vous avoue que j'ai de la peine à donner un rendez-vous, à votre (1) princesse. C'est pour ne plus en avoir que je vais à Ruel, et la vôtre est d'ailleurs si excessivement flatteuse et affectueuse, que ma franchise et ma froideur en sont outrées. De plus, je ne suis pas maîtresse de moi ; et si je manquois au rendez-vous, j'irois demain à Ruel par complaisance pour vous : qu'elle s'y rende : ménagez tout, de manière que je puisse manquer à ma parole, sans manquer au respect qui lui est dû. Donnez à l'Hôtel-Dieu ce que vous

(1) Me. la duchesse de Brunswick, dont l'une des filles epousa l'empereur ; et l'autre, le duc de Modène.

jugerez à propos, en considérant que personne ne lui donne rien. Je me sens un grand attrait pour notre bonne œuvre ; je voudrois quelque chose de plus : il ne faut pas plus de soins pour trente que pour vingt. J'exige d'André des choses bien dégoûtantes ; mais il me semble que je les ferois fort-bien.

LETTRE III.

Mr. le duc du Maine a eu le gouvernement de Languedoc : il en reviendra quelque chose aux Montchevreuil. N'en dites rien : ils ne le savent pas eux-mêmes. La nourriture des pauvres va fort-bien ; mais il ne suffit pas qu'ils mangent pour vivre, il faut qu'ils mangent assez pour croître : et Me. de Saint-Pierre calcule trop rigoureusement avec leur appétit. Mes petites filles ont-elles de bon potage ? Je vous dirai librement que je ne leur en ai jamais vu la moitié de ce qu'il leur en faut. Voilà le premier médecin de la reine, et le plus habile de France, qui marche pour Jacquette : servez-vous de l'occasion, et faites-vous donner des leçons de médecine. Prenons courage : élevons des enfans

qui, après nous, multiplieront notre éducation. Quand j'arrive, qu'on me laisse ranger aux occupations des autres, sans leur faire quitter les leurs. L'abbé Gobelin est content, édifié, ravi, engoué de notre communauté. Adieu, ma très-chere : je vous aime tendrement.

LETTRE IV.

LA mort de la reine, de laquelle je ne me console point, m'attire tant de lettres et de visites que je ne respire pas. Je suis ravie de la dévotion à St. Candide. J'ai vû le fragment de la prophétie que vous m'avez envoyé : il n'y a sur cela qu'à prier Dieu, qui fait toujours le meilleur. Je serai toujours bien-aise de savoir tout ce que vous entendrez dire la-dessus. Je ne crois point qu'on ait songé à aucune lésine dans la pompe funebre de la reine : j'en ai ouï donner les ordres conformes à ceux qu'on donna pour la reine-mere : mais il se peut qu'on ait voulu éviter les pillages qu'y s'y firent. Le roi donna hier une pension de deux mille liv. à Mlle. de Scudery. Vous y prenez trop d'intérêt pour n'en pas avoir

le premier avis. Plus je vis, plus je me confirme dans l'opinion de ne pas amasser. Je crains toujours l'économie de Me. de Saint-Pierre, et que mes petites filles aient beaucoup de science et peu de pain. Il est vrai que je fis jeudi mes dévotions, après une nuit pleine de trouble, et avec beaucoup de larmes. Je n'ai guere vu de plus mauvaise bibliotheque que celle dont vous m'avez envoyé le mémoire. Quelque envie, quelque besoin que j'aie de me remplir de bonnes choses, je ne vois là que les Méditations de Sainte Thérese et les Œuvres de M. de Condom, qui méritent d'être regardées. Ne vous lassez point de faire prier pour le roi. Il a plus besoin de graces que jamais, pour soutenir un état contraire à ses inclinations et à ses habitudes. Me. de Brunswick me fait pitié; je n'y vois pas de remede: sa fille vous auroit occupée et embarrassée: donnez-vous toute à Dieu et à nos pauvres, et méprisez les grandeurs.

LETTRE V.

Le 22 août 1683.

JE passe fort bien trois mois, sans voir les personnes que l'on croit que je vois tous les jours. Il n'y a rien à répondre sur l'article de Louis et de Françoise, ce sont des folies : je voudrois seulement savoir pourquoi elle n'y consentiroit pas : je n'aurois jamais cru que le refus pût venir d'elle. Voyez Mlle. de Scudéry, et mandez-moi tout ce qui en reviendra de bon et de mauvais. Voici une nouvelle scène qui réveille tout le monde. Je suis bien-aise que St. Candide fasse des miracles : mais je ne me soucie pas que ses miracles fassent de l'argent. Je donnerai de ses reliques à la marquise. Adieu, je m'ennuie fort de ne vous point embrasser, et de ne voir ni mes petites filles, ni cete étable que j'aime tant.

LETTRE VI.

Le 1 septembre 1688.

JE suis ravie des bénédictions que nous avons attirées sur Ruel. J'en reviens toujours plus affolée de nos petites filles. J'ai bien du regret de ne vous avoir pas vue dans les premiers mouvemens de l'agréable vision que vous eûtes dans ma chambre. Je vis hier le plan de Noisy : les réparations ne peuvent être faites que pour le carême : je n'y perdrai pas de temps ; car le détachement que je vous trouve pour le monde a si fort augmenté mon estime et mon amitié, que je meurs d'envie de servir Dieu avec vous. On a trouvé la disposition que nous avons faite, pleine d'esprit. J'ai dit que nous arrangerions le dedans à notre fantaisie : je connois ces messieurs ; ils nous accommoderoient de la façon la plus réguliere et la plus désagréable. Il faut que tout nous serve : nous en demanderons moins, et c'est pour moi le souverain bonheur. Il n'y a que Noisy et une entiere solitude qui puissent me rendre à mes devoirs, et me mettre dans l'indépendance.

Nous avons l'obédience de M. l'archevêque : je vous conjure de ne parler de cet homme-là qu'à moi, sans nulle exception. Sur ce que j'ai vu, je voudrois bien que Me. de Brunswick fût avec nous : mais le goût du maître est différent du nôtre ; et vous ne lui plairez jamais, que renfermée uniquement avec Dieu et nos enfants : on a une si haute idée de la perfection quand on ne la pratique pas ! on ne comprend pas qu'il faille respirer, et qu'après avoir pédanté tout le jour, on aime à causer avec une femme raisonnable. Vivez gaiement : comptez que vous ne perdez rien : non-seulement les choses peuvent changer, mais je suis presque assurée qu'elles changeront. C'est votre piété qui vous fait regarder un château dans le parc de Versailles comme les déserts de la Thébaïde. Ne vous confondez point en regrets inutiles, et laissez-moi faire le reste.

LETTRE VII.

1684.

HEureusement pour vous, je fus interrompue hier au soir; car je vous aurois accablée de moralités. J'ai parlé ce matin à M. Bontems. Nous déménagerons après la fête. Je voudrois qu'à mon retour nos petites filles eussent des habits uniformes. Je trouve le *noir* bien lugubre : le *bleu* seroit l'intention du roi ; le *vert* est ma couleur : décidez. Je serai inconsolable jeudi, si je ne me trouve pas à Noisy à neuf heures. J'espere que nous ferons ensemble beaucoup de bien. Ne souffrez à mes gens qui vous aideront, aucunes libertés ni gaietés. Nos petites filles se divertiront assez quand elles seront bien enfermées. On est à l'appartement du roi, on y joue, on y bâille, on y rit, et moi je vous écris. Que notre maison soit le modele des autres, non pour nous attirer des louanges, mais pour donner envie aux grands de multiplier ces établissements utiles ! Que mes refus ne vous fâchent point : ma tendresse pour vous augmente avec votre

vertu ; et je ne doute pas que ce ne soit Dieu qui nous unisse. Dites-moi mes défauts, et ne me louez plus.

LETTRE VIII.

Le mardi matin 1686.

JE vous vois souvent, mais je ne vous parle guere. Il est fort question de l'établissement de Saint-Cyr. Je vous prie d'en faire voir le projet. Vous savez tout ce que je pense là-dessus ; mais je vous prie, que la complaisance pour tout ce que je pense n'y entre pour rien. Ne le faites point en idée ; ne le faites point en gros : enfoncez-vous dans les détails. Faut-il des religieuses ou des séculieres ? La regle des religieuses peut-elle compatir avec les soins que demande l'éducation, sans avoir ni retraites ni offices particuliers ? Admettra-t-on la clôture entiere ? Aura-t-on des sœurs converses ou des servantes ? Un seul prêtre suffit-il ? A quel âge rendrons-nous les demoiselles à leurs parents ? Si l'on ne veut pas de couvent, des vœux simples suffisent-ils ? Combien de religieuses faudra-t-il pour Saint-Cyr ? Combien en faudra-t-il pour

Versailles? Quelle différence y aura-t-il entre ces deux maisons? Quelle communauté faudroit-il pour l'une et pour l'autre? Comment auroit-on le couvent de Versailles sous Paris, et Saint-Cyr sous Chartres? Ne vaudroit-il pas mieux faire deux projets, un pour des religieuses, un autre pour des demoiselles? Faites ce plan, sans penser à votre intérêt, mais aussi sans oublier vos talents. Adieu, ma très-chere; voilà ce qui m'occupe, et ce qui, apparemment, mérite bien de m'occuper. Vous êtes trop heureuse de servir Dieu du matin au soir. Monsieur l'abbé Gobelin est mieux: il nous manque cruellement; je crains les autres. Madame va à vêpres, et sera, je crois, suivie de Me. de Montespan. Je prends part à la peine que vous aurez. Je voulois y aller, mais je suis lasse de causer avec elles. Il est cruel d'être chassée d'un lieu que l'on a tant de raisons d'aimer! Mes maux sont peu de chose; mais quand on est sur le théâtre, tout est su et exagéré. Je vous offre tout ce qui dépend de moi; mais songez qu'il ne faut ni lasser le roi, ni le tromper.

LETTRE IX.

1686.

JE ne sais plus où j'en suis, ma très-chere : on dit toujours que le mal du roi va bien, et cependant on nous fait encore craindre un coup de ciseau; je le reçois toutes les fois que j'y pense, et ces messieurs ont la bonté de nous y préparer depuis samedi : ils remettent à quatre ou cinq jours; voilà donc encore quatre ou cinq jours que je serai tenaillée, déchiquetée. Point de repos, qu'il ne soit hors de leurs mains. J'ai un rhume qui m'ôte la voix : je m'en embarrasserois peu, si l'esprit étoit tranquille. Notre bon curé de Versailles que vous aimez tant, se meurt : il ne passera pas midi. Le roi est tout occupé de Saint-Cyr; et en a corrigé le chœur, et plusieurs autres endroits : les demoiselles y seront disposées par classes sur quatre bancs, comme à Noisy; il faudra encore changer les couleurs : il entretint hier le contrôleur-général sur la fondation. Tout se résoudra bientôt. Les médecins sortent de ma chambre, et m'assurent

que ce matin le malr du roi va à souhait : si on pouvoit lui épargner du moins ce coup de ciseau !

LETTRE X.

Vous n'aurez point aujourd'hui vos constitutions. Mrs. Racine et Despreaux les lisent et les admirent. Ils en ôtent les fautes de style, et leurs copistes y mettent des fautes d'orthographe. Vous recevez mes avis comme un ange : Dieu veuille que je vous les donne de même. Il n'y a plus de temps à perdre pour tout ce que l'on veut à Saint-Cyr. M. le Prince (1) est fort mal ; M. le duc partit hier pour lui mener un confesseur. Le roi a beaucoup souffert et souffre encore. Je veux que Mlle. d'Aubigné s'accoutume à tout. Rendez à Me. de Saint-Pierre les dépenses qu'elle a faites pour le roi. Je crois qu'il ne seroit pas mal de donner à nos filles à leur premiere communion de longues robes traînantes, et des voiles blancs. M. de Louvois ira demain à Saint-Cyr : montrez-lui toutes vos

(1) Mort le 11 décembre, âgé de 65 ans.

incommodités : il ne cherche qu'à y remédier. Mais souvenez-vous que vous m'avez promis que vous ne demanderiez plus au roi un sou d'extraordinaire.

LETTRE XI.

LE roi a souffert aujourd'hui sept heures de suite comme s'il eût été sur la roue. Je tremble que les douleurs ne recommencent demain. Remettons dans huit jours ce que nous projetions. M. le Prince lui a écrit en mourant une lettre qui vous charmeroit. Voila un temps bien triste : mon cœur est déchiré.

LETTRE XII.

Ce 25 décembre 1686.

LE roi a été à une partie de matines cette nuit; il a entendu trois messes: il a été à la grand'messe aujourd'hui, après laquelle il est venu voir Madame, chez laquelle il a passé une heure. Il a été chez Me. la Dauphine; de là au sermon : il a entendu les vêpres en musique. On ne met presque rien sur sa plaie.

Tout le monde est ravi de joie. Le P. Bourdaloue a fait le plus beau sermon. Il s'est adressé au roi sur la fin : il lui a parlé sur sa santé, sur l'amour de son peuple, sur les craintes de la cour : il a fait verser bien des larmes, il en a versé lui-même : c'étoit son cœur qui parloit, et qui parloit à tous les cœurs. Vous saurez bien ce que je veux dire. Madame se porte fort bien : je ne me lasse point de voir peinte sur son visage cette joie de la guérison du roi. Le voisinage de Versailles vous donnera mille avantages et mille contraintes ; mais a-t-on tous les biens à la fois ? Je vous remercie de toutes les marques d'amitié que vous m'avez données en cette occasion, sans contredit la plus sensible que j'aie eue, et que j'aurai jamais. Bon soir, ma très-chere : à présent vous pouvez me faire des questions ; je suis en état d'y répondre.

LETTRE XIII.

JE suis dans mon lit avec une violente migraine : cependant je veux vous remercier, ma très-chere, de votre lettre de consolation. Le roi sort tous les jours : il ne sent aucun mal. Mais ces messieurs

répondent si peu de sa parfaite guérison, que j'entrevois un voyage à Barege : jugez de ma tristesse. M. Fagon sort de ma chambre : il a trouvé le roi parfaitement bien : ne nous confions point aux hommes ; ils ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font.

LETTRE XIV.

LE mal du roi ne finit point. Ceux qui le traitent me font mourir à tout moment. Un jour ils le trouvent à souhait : le lendemain ils se regardent en pâlissant. Ce matin M. Fagon m'a serré le cœur ; un moment après, il m'est venu dire que la plaie va bien : ce soir, ce sera peut-être autre chose, et je puis compter sur la plus triste nuit. Je ne suis pas ~~maîtresse de la sensibilité de mon cœur.~~ Il ne faut rien dire de tout ceci. Continuez à prier et à faire prier. Adieu, ma très-chere : je passe une triste semaine-sainte.

LETTRE

LETTRE XV.

CErtainement, madame, les demoiselles sont trop long-temps à l'église pour des enfants. Je consens volontiers de leur donner cette contrainte : mais on mettra sur le livre, que c'est par complaisance pour vous. Je consens à la cinquieme procession aux mêmes conditions. Songez, ma très-chere, que vous n'êtes point dans un cloître, que c'est une école, que le temps est précieux, que trois cents filles au-tour de l'avant-chœur ne font qu'une confusion, que les demoiselles sont tuées de porter des châsses sur leurs épaules, que ces jours-là sont craints par les gronderies qui pleuvent sur les enfants et sur les maîtresses, que la plupart de ces cérémonies ne sont que pour les paroisses ; qu'à la chapelle du roi, où tout se fait si réguliérement, il n'en est point question le jeudi saint ; qu'un *gloria in excelsis* est ridicule au milieu d'une messe basse. Je n'ai nulle aversion pour tout ce qui se fait à l'église, et je suis aussi charmée que vous de voir nos demoiselles dans ces exercices : je m'oppose avec peine à vos volontés. Mais Dieu et le roi m'ont char-

gée de ce soin. Vous ne doutez pas que je n'aime mieux ennuyer les *jaunes*, ou geler les *rouges*, ou gronder les *vertes*, que de vous fâcher. Mais il faut en tout nous oublier, et mettre les choses sur le pied où nous voulons qu'elles restent. Ne soyez pas surprise, si je m'oppose quelquefois à vos réceptions : j'aime toutes ces demoiselles également, et vous avez des prédilections. Plus je vois les choses de près, plus je vois combien vous m'êtes nécessaire, et aussi combien vous avez encore à travailler. Etablissez l'ordre et la régularité. Il y a long-temps que l'on me propose une fille de qualité : je l'ai vue depuis deux jours ; son extérieur et sa conversation m'ont plu : je vous l'envoie, vous m'en direz votre avis. La vertu que vous m'avez montrée sur tout ce qui s'est passé depuis deux mois, m'a convaincue que nous allons gouverner avec une parfaite intelligence. Adieu, ma très-chere : je voudrois bien ne pas vous déplaire ; mais je vous dois la vérité. J'ai fort peu de loisir: les grands ne me quittent pas. Si Mr. l'abbé Gobelin est demain à Saint-Cyr, vous verrez le matin trois dames à ses pieds.

LETTRE XVI.

Ce lundi matin.

TAndis que vous étiez tranquillement enfermée dans votre chambre, je courois la maison avec la nombreuse noce de Mlle. (1) de Sainte-Hermine. M. d'Auxerre me ravit par sa naïve admiration pour notre communauté : les *jaunes* se surpasserent, et (2) Glapion, et (3) Marcilli, et (4) Bouju. J'en fus aussi extasiée que l'étoient les étrangers. Je parlerai au roi des contrats, qu'il signera quand vous voudrez. Je devrois être un peu jalouse de cette facilité qu'il a pour tout ce que vous désirez : car je vous assure que je n'obtiens pas toujours si aisément. Le chapitre des quiétistes fut traité à fond, et il me semble que j'appliquai bien la

(1) Mlle. de Sainte-Hermine venoit d'épouser M. le comte de Mailly.

(2) Depuis dame et supérieure de la maison de Saint-Louis.

(3) Depuis Me. la marquise de Villette, et ensuite Me. de Bolingbrocke.

(4) Aujourd'hui religieuse aux Ursulines de Mante.

parabole de l'yvraie. J'espere que le malheur de Me. Guion n'ira pas loin. Elle a, à ce que le roi prétend, couru les champs et passé les monts pour suivre son confesseur qui est savoyard : elle distribuoit par-tout ses livres, où il y a, dit-on, des erreurs : sa fille est dans le couvent de Sainte-Marie de la rue Saint-Jacques. Je vais consulter M. Fagon, et je lui parlerai de l'humeur pancréatique, si je peux retenir ce mot,

LETTRE XVII.

A Marly, ce 31 *octobre* 1688.

VOus pourriez répondre, pour moi, madame, en toute occasion, aussi juste que vous avez répondu à Gisors sur Mlle. de...; car vous me connoissez parfaitement. Je vous supplie d'achever cette bonne œuvre, et de mander à Me. de Montchevreuil, que si l'aînée lui fait de la peine, je la lui ôterai, mais pour la mettre dans une autre maison. Elle peut compter que tant que je vivrai, elle n'ira pas avec sa mere : vous savez, madame, les bonnes raisons que j'en ai. Je crois qu'il n'y aura plus rien en Allemagne,

et que Monseigneur viendra trouver le roi à Fontainebleau. Ils se sont écrit des lettres, toute cette campagne, qui vous auroient fait pleurer de tendresse: Monseigneur mandoit encore dans sa derniere au roi : *Quand il n'y aura plus rien à faire ici, je serai ravi de vous aller embrasser les genoux, et de vous assurer que vous n'avez point de sujet aussi soumis que moi.* N'est-il pas vrai, madame, que les gens de bien doivent regarder une telle union avec un grand plaisir ? Dieu veuille nous benir tous et nous donner la paix! C'est assurément une des choses que je désire avec le plus d'ardeur. Les bruits de la mort du prince d'Orange recommencent : si cela étoit, la paix deviendroit plus facile. Adieu, madame. M. de Chartres m'a pressée bien sérieusement de vous aller voir : je n'en désespere pas quelque jour, à la suite de la reine d'Angleterre : et je vous assure que je vous embrasserai de bon cœur. J'ai conseillé à Me. d'Aulnai de vous donner sa fille : et elle n'a pas eu de peine à comprendre que celle qui nous a montré à en gouverner deux cents cinquante, en conduira fort bien une seule. Je donnerai cent écus pour elle. Je ne vois presque plus personne : et j'ai plus de raisons que

jamais de me renfermer. Je suis sensible à ce que vous me dites de Me. (1) Fagon. Je deviens insatiable des prieres des saints: vous voyez que mes desirs sont proportionnés à mes besoins.

LETTRE XVIII.

SI Mlle. de.... avoit usé dix années de sa vie à mon service, je ne pourrois rien de plus avantageux pour elle, que de lui donner un gentilhomme riche, considéré, chéri. Instruisez-la bien à se rendre heureuse par son humeur : car du reste, elle est sage, modeste, pieuse, et très-bonne. Si elle pouvoit gagner sur elle un peu plus de douceur et moins de penchant à la dépense, sa famille l'adoreroit. Je suis très-persuadée de l'amitié qu'elle a pour moi ; et qu'elle me sacrifieroit de bon cœur, si je l'exigeois, l'établissement que je lui propose, et même un plus avantageux. Je l'aime fort, aussi : mais elle n'est ni d'âge ni d'humeur à faire auprès de moi le personnage qu'il me faudroit. Ce seroit d'être plus occupée

(1) Religieuse de Maubuisson, tante du médecin.

de mes besoins, que de la fortune et des plaisirs. Outre cela, il faut vivre à la cour avec des esprits de toutes les especes, et souvent fort mal-faits. Mlle. de.... est aimée des (1) comtesses. Son mari est allé à Rouen se faire rétablir dans un emploi qu'il ne veut point qui paroisse une des conditions du mariage: j'y ai consenti, me fiant à sa parole. Mlle. de ... étoit l'autre jour avec moi à Marly à la fenêtre de ma chambre, d'où l'on voit ces beaux jardins: je lui dis: « Une allée de Rosai » vous touchera plus que tout ce que » vous voyez ». Elle me répondit fort séchement: « je ne le crois pas ». Je passai sous silence sa réponse: mais elle en use, comme si elle avoit vingt mille livres de rente, et que l'on voulût lui faire épouser un misérable: et entre nous, il vaut mieux qu'elle, de quelle façon qu'on la regarde.

(1) On appeloit mesdames de Mailly, de Caylus, et de Mornay, les COMTESSES. Elles étoient du particulier de Me. de Maintenon.

LETTRE XIX.

JE vous assure, madame, que je me sens une grande peine de l'état où se trouve Me. de Montbas ; que je ne perdrai aucune occasion de presser le roi ; et que si elle vient ici, je ferai mon possible pour qu'elle soit contente de moi. Je suis bien difficile à joindre ; j'ai plus d'affaires que jamais : les fréquents voyages de Marly me mettent toujours en arriere ; et j'ai tant d'occupation à Saint-Cyr, que cela seul m'occuperoit, quand j'y pourrois donner tout mon temps. Nous y mettons des missionnaires ; nous avons un évêque, et un saint évêque ; nous avons à bâtir pour les missionnaires ; nous avons le consentement de Rome. Vous voyez si tout cela doit m'occuper, sans compter les affaires du dedans. J'ai donné vos lettres à la chanoinesse (1) pour les distribuer : elle est plus dévote, plus abstraite, plus étourdie que jamais. Mlle. d'Aubigné est très-jolie : elle a l'esprit

(1) Me. de la Maison-fort, qui étoit un peu parente de Me. de Brinon.

fort avancé, bonne, toute instruite, et remplie de sa religion. Voilà, madame, toutes les nouvelles de Saint-Cyr. Celles de Versailles sont excellentes. Le roi se porte à merveille ; sa santé et sa sainteté se fortifient tous les jours. La piété devient fort à la mode : Dieu veuille la rendre sincere dans le cœur de tous ceux qui nous l'étalent pour nous plaire ! Nous allons faire un voyage de huit jours à Compiegne : je m'en passerois bien ; mais nous apprenons tous les jours, d'un nombre de saints que nous voyons quelquefois, qu'il faut renoncer à sa volonté, et faire de bon cœur celle de Dieu. Mlle. de Marsilly prétend que Saint-Cyr est présentement à la mode. Vous savez, vous qui l'y avez mis, que cette date est plus ancienne. Je ne varierai jamais dans les sentiments d'estime, d'amitié et d'inclination, que j'ai toujours eus pour vous. J'ai passé trop légérement sur notre (1) évêque, puisque vous le connoissez : le roi n'avoit jamais vu son visage. Personne ici ne savoit son nom : mais tous les honnêtes gens ont applaudi à ce choix. L'élu en est vérita-

(1) Paul Godets des Marets, élevé au séminaire de Saint-Sulpice, indiqué à Me. de Maintenon par Mrs. Tiberge et Brisacier.

blement affligé, et son humilité en a redoublé.

LETTRE XX.

Le 28 avril 1690.

IL est vrai que nous avons été bien touchés de la mort de Me. la Dauphine, et qu'une pareille scene est bien propre à inspirer de sérieuses réflexions : mais tout le monde ne voit pas si clair que vous, et n'est pas si bien préparé à profiter de tout ce qui se présente, Pour moi, ma très-chere, je ne suis point le chemin que vous dites, et c'est ma faute toute entiere. Dieu fait tout pour m'attirer, et je suis bien convaincue qu'une autre seroit toute à lui. Je le suis fort, aussi, qu'il est seul digne de remplir notre cœur. Le roi est en bonne santé : je lui ait fait votre compliment, qu'il a reçu comme il a toujours fait tout ce qui vient de vous. Dieu bénit notre maison : la piété s'établit dans toutes ces jeunes filles d'une maniere admirable. Vos missionnaires y contribuent : nos confesseurs extraordinaires répandent partout leurs merveilleuses instructions, et

notre saint évêque y remplit toutes ses obligations d'une maniere si édifiante, que toute la maison a pour lui beaucoup d'estime et de respect. Notre supérieur y continue ses conférences, et tout y respire l'amour de Dieu. Remerciez le, je vous supplie, de donner un tel accroissement à ce que vous avez planté.

LETTRE XXI.

LE roi reçoit toujours avec plaisir ce que je lui dis de votre part, et m'ordonne de vous en remercier. Je ne manquerai pas de donner votre lettre à Mlle. de Blois : elle a la rougeole et la fievre continue. Si Me. la duchesse de Chartres alloit un jour à Maubuisson de son chef, ce seroit une occasion bien naturelle et bien commode de vous aller embrasser et de voir votre sainte (1) abbesse. J'aime fort les saints, comme vous savez. Quand à l'affaire de Brunswick, je ne sais ce qu'elle étoit d'abord ; mais je sais qu'elle a été très-mal conduite, que Mrs de Bouillon ne sont pas nommés

(1) Fille du roi de Boheme.

dans les informations que le roi s'est fait lire, que c'est un démêlé de valets ; et je crois que tout cela n'aboutira pas à grand'chose. Me. de Montchevreuil est convalescente ; j'ai dîné au chevet de son lit. Il seroit a désirer qu'elle se conservât davantage, et qu'elle allât un peu moins à l'église : elle va quitter Mlle. de Blois. M. de ** veut une dignité : vous savez qu'en ce pays-ci elles vont devant la vertu. Le monde est bien méprisable ! Dieu veuille nous en détacher de plus en plus ! Comptez, madame, que je reçois toutes vos lettres, que je les lis soigneusement, et que je voudrois y répondre.

LETTRE XXII.

J'Ai lu votre lettre au roi sur le pere du Breuil. Il m'a dit que c'est un homme dangereux ; que les peres de l'oratoire l'ont chassé ; qu'ils ne le reprendroient pas ; et que c'est sans aversion et sans prévention qu'il se croit obligé de le tenir enfermé. Voilà ce qui m'a été répondu fortement. Peut-être le roi fait mal d'user ainsi de son autorité ; mais certainement il croit bien faire. Je fais

toujours vos compliments au roi sur tout ce qui lui arrive, et ils sont toujours bien reçus : vous pouvez compter là-dessus. Adieu, madame ! ne nous lassons jamais de demander la paix : la victoire ne me réjouit que dans cette espérance. Ne m'oubliez pas aussi ; vous connoissez mes besoins.

LETTRE XXIII.

ME. de Canteleu ne va-t-elle plus chez M. le chancelier ? Je la verrai avec joie quand elle voudra : vous savez, madame, mon goût et mon estime pour elle ; et je ferois quelque chose de plus difficile pour vous. Puisque le monde enivré de la faveur ne veut compter que ce qui est marqué à son coin, je voudrois de tout mon cœur que toutes mes actions, toutes mes paroles, pussent être utiles à quelqu'un. Je ne puis donner qu'un moment à votre amie : aussi n'est-il pas nécessaire qu'elle en ait davantage ; il ne faut que les apparences : c'est encore un bonheur, que le seul air de désirer le bien, le produise ! M. et madame de Pontchartrain sont des gens de mérite. Notre nouvelle novice est aussi

tranquille, que vous l'avez vue inquiete : sa vivacité se modere, et nous en ferons une des plus aimables saintes qui soit au monde. M. de Chartres l'a bien conduite. Adieu, ma chere : ma lettre est courte ; mais vous seriez contente, si vous voyiez d'où je vous l'écris.

LETTRE XXIV.

J'AI fait vos compliments au roi sur le bonheur de ses armes et sur le mérite personnel de M. le duc du Maine : il est persuadé que vous êtes aussi bonne Françoise, qu'excellente religieuse. Je suis ravie de pouvoir me flatter de la paix. Je suis plus accablée que jamais, et la rareté de mes lettres vous le dit assez : vous savez le goût que j'ai pour votre commerce, sur quel ton qu'il soit. Il faut me priver des plaisirs et m'adonner aux affaires, puisque les affaires m'appellent et que les plaisirs m'abandonnent. Ne vous a-t-on pas envoyé votre pension ? Je ne cesserai de parler au roi pour celle de votre princesse, jusqu'à ce qu'elle soit payée. Je n'ai su votre maladie qu'après votre guérison : je ne suis point à moi ; tous mes amis doivent me regarder

comme morte pour eux : je ne puis garder ni mesures ni bienséances ; je ne puis me montrer ni en entier ni par parties ; mais il me semble que je n'ai point de tort, et que c'est le temps qui me manque et non pas le sentiment. Vous avez fort bien répondu à la pauvre femme : le roi voudroit à tout prix voir son peuple plus heureux. Je suis toute à vous, malgré toutes mes irrégularités.

LETTRE XXV.

Je me réjouis du sacrifice que vous avez fait. Nous avons ici un saint, qui dit, qu'à mesure que Dieu nous demande des sacrifices, nous nous appercevons combien nous étions attachés à des choses que nous ne comptions pour rien dans la spéculation. Nos cheres dames de Saint-Louis se sanctifient tous les jours. Toutes nos *bleues* veulent être religieuses, et tous les couvents veulent en avoir ; et votre sainte abbesse n'en voudroit-elle pas aussi ? Je ne mérite point les remerciements de mad. la duchesse de Brunswick. J'ai rendu témoignage à la vérité ; je le rends toujours : et c'est me remercier d'avoir fait mon devoir et de m'être livrée

à mon goût : je connois le mérite de la princesse, et je le soutiendrai en tout lieu. Le roi prend tout mon temps : je donne le reste à Saint-Cyr, à qui je voudrois le tout donner. Cette maison est d'un si grand détail, qu'en y faisant ce que je puis, je n'y fais pas la moitié de ce que je voudrois et de ce que je dois vouloir. Ma très-délicate santé me rend incapable d'agir. Le soin de mon salut occupe le peu de loisir que je puis rassembler : les mois deviennent des moments, et je vis d'une rapidité qui m'étouffe. Que je vous gronde ! vous doutez de mes sentiments, parce que vous n'en voyez pas des marques ; ne savez vous point que je ne suis pas légere, et qu'après bien des années et des discussions, vous m'avez retrouvée la même ? C'est un miracle que ma lettre n'ait pas encore été interrompue ; M. Fagon crie miséricorde contre moi de ce que j'écris trop : j'ai été dans des épuisements à mourir ; chacun disoit, on la tue à force de l'importuner, et chacun vouloit être excepté. Je durerai tant que Dieu voudra : j'aimerai toujours votre commerce ; je fais tous vos complimens au roi ; je considere tout ce que vous aimez ; je désire la paix ardemment : n'est-ce

pas-là tout ce qu'il faut pour vous plaire?

LETTRE XXVI.

Fontainebleau, ce 22 octobre.

IL faut vous répondre d'ici, où j'ai moins d'affaires qu'à Versailles, parce que je n'y ai pas Saint-Cyr. Je ne comprends pas que mad. de C. soit contente de moi; je l'ai si bien grondée de la maniere dont elle vit avec son mari! Cette femme-là se prépare bien des malheurs: son goût pour le monde est toujours très-ardent; et ses voyages à la cour ne l'éteignent pas. On me demande par-tout des demoiselles de Saint-Cyr, sur-tout où j'en ai déja donné. Si mad. votre abbesse étoit immortelle, je lui en proposerois une. Nous en avons qui veulent être capucines et filles de l'*Ave Maria*. J'ai fait mon possible pour détourner Pontbrian d'être carmélite: ses confesseurs disent que sa vocation est solide, si elle subsiste jusqu'au mois de mars. Il faudra donner une forme à Saint-Cyr, dès que les bulles seront arrivées; affaire très-difficile: il faut des vœux solennels si l'on veut de

la stabilité ; la fondation aura de la peine à se soutenir, et sa singularité ne permet guere de l'attacher à un ordre. Travaillons de tout notre cœur, et mourons en disant : *lætatus sum*. Le roi conserve beaucoup d'estime pour vous ; il n'est rien qu'il ne fît, si nous avions la paix. Adieu, ma très-chere.

LETTRE XXVII.

A Fontainebleau.

JE vous l'ai dit plusieurs fois : si vous me voyiez de près, vous ne voudriez pas que je vous écrivisse. Dieu, le roi, Saint-Cyr, et ce que la cour m'arrache malgré moi, ne me laissent pas un instant. Vous n'avez nul besoin de moi ; notre commerce est sans utilité, et ne sert qu'à notre plaisir ; il ne faut plus y penser ; vous nous l'avez appris mille fois : vous ne pouvez douter de mon estime et de mon amitié ; je connois votre cœur ; je le retrouverois au bout de cent ans comme je l'ai quitté : demandez après cela à mad. Fagon s'il faut perdre du temps à se faire des protestations, et si les personnes solides ne doivent pas être au-dessus des

formalités. Il ne faut pas finir ma lettre sans vous parler du roi : il a la goutte ; dont il est bien fâché, parce qu'il est obligé de garder la chambre. Il veut la paix, et pense sur-tout comme on le peut désirer ; vous en seriez bien contente. Adieu, madame, ne grondez plus. Je vous aime toujours ; priez pour moi, et faites prier, que je me sauve malgré le mauvais air que je respire. Me. de Montchevreuil ne vous écrit-elle pas ? Elle se sanctifie de plus en plus. Nous avons peu gardé ici le roi et la reine d'Angleterre ; Dieu n'a pas voulu leur laisser ce petit soulagement : il les traite en ames fortes. Adieu, je ne puis vous quitter quand j'ai commencé.

LETTRE XXVIII.

JE vous assure, madame, que ce n'est pas par oubli, ni par dureté, ni par négligence, ni par dédain, ni par aucun mauvais office, que j'ai été si long-temps sans vous écrire ; c'est par le peu de temps que j'ai, et cela est au-delà de tout ce que vous en avez su et de ce que je vous en pourrois dire. Les dames de Saint-Louis me donnent bien des affaires : le mauvais

temps oblige le roi de garder la chambre; il en a eu la goutte : enfin, madame, je ne l'ai pu, et il y a eu peu de jours où je n'en aie eu envie. Je ne puis jamais cesser de vous aimer et de vous estimer. Si jamais il me revenoit quelque chose de vous, ou je ne le croirois point, ou vous seriez la premiere, et, s'il plaît à Dieu, la seule, à qui j'en ferois mes plaintes. Vous m'avez écrit plusieurs lettres auxquelles j'aurois bien envie de vous répondre, mais sur-tout à celle qui traitoit de celle du roi. Je la lui montrai, et je vous assure, madame, qu'il la lut avec plaisir et beaucoup de reconnoissance du zele dont elle étoit remplie pour lui. La mere Trioche sait-elle votre vivacité sur ce chapitre? Je voudrois joindre un peu de jalousie à sa passion. A propos de bonne mere, est-ce vous qui achevez de tourner la tête à celles de Gisors? Car le style est encore plus étonnant qu'il ne l'étoit, et la mere des anges me fait espérer des vers pour notre monarque. C'est le plus simple des noms qu'elle lui donne. Il se porte à merveille, notre monarque : et son ame va mieux que jamais; avec cela tout est bon. Adieu, madame! ne me soupçonnez jamais de vous manquer.

LETTRE XXIX.

A Versailles.

J'AI reçu les jolis carrés que vous m'avez envoyés ; rien n'est si propre et si bien fait ; c'est dommage de les donner à une personne aussi peu curieuse que moi ! Je ne crois rien de plus beau que le portrait que vous aurez fait à mad. de Tirconel. Je sais comment vous montrez vos amies ; mais, madame, que je suis loin de ce que vous en dites et de ce que vous en pensez ! J'avoue toutes les graces que Dieu m'a faites ; j'en suis comblée, et cependant je demeure à peu près telle que j'étois. On conserve pour vous à Saint-Cyr, un souvenir bien tendre. Me. Cantier y est à Paris pour une affaire que M. de Pontchartrain me refuse : on veut que je parle aux grands personnages, et nous aurions mieux fait de parler à ceux de dessous. J'attends incessamment des nouvelles de la dévote (1) marquise ; elle a pensé mourir à Bourbon : son mari est mieux.

(1) Me. de Montchevreuil.

LETTRE XXX.

Le 17 mars 1692.

JE voulois avoir vu mad. la marquise de Lassay, madame, avant de vous faire mes compliments et à mad. Fagon sur ce mariage tant désiré, tant promis, tant remis, et enfin conclu à la grande satisfaction des deux amants. L'éleve de mad. Fagon m'a paru fort aimable : l'esprit brille sur son visage ; elle est timide, et je l'en estime davantage. Me. la Princesse la présenta au roi dans ma chambre : le cœur lui battoit : je dis à la princesse. Mais revenons à vous, madame ! Je suis ravie de ce que vous êtes mieux ; j'ai dit à mad. la Princesse mes raisons, pour que vous ne sortiez point de Maubuisson, si vous pouvez vous en passer. Je voulois lui proposer l'entrée de mad. de Canteleu, qui seroit plus propre à réformer un couvent qu'à le gâter ; mais M. le Prince vint se mettre en tiers, et se rendit maître de la conversation. Voilà mad. de Guise morte en quatre jours, et nous vivons encore ! Me. la Princesse ne parle que de l'augmentation de votre piété. Si cela est,

vous n'êtes pas mal avec Dieu ; car il y a long-temps que vous le servez. M. de Montchevreuil est souvent malade : je me porte fort bien, et j'en suis toujours étonnée. Vous souvenez-vous de Baudart, Veilleine et Lastic ? elles veulent être carmélites ; Sainte Thérese s'empare de toutes nos filles : menons-les à Dieu, n'importe comment. Je vous embrasse, ma très-chere, et je serois ravie de causer avec vous ; il faut s'en passer et ne rien désirer sur la terre.

LETTRE XXXI.

JE voudrois vous conter tout ce qui s'est passé dans l'affaire de mad. d'Hanovre. Je vous connois assez pour répondre que vous conviendrez que le roi n'a pas tort ; on a gâté cette affaire dans le commencement, et on ne pouvoit après cela prendre un meilleur parti que de la sacrifier au roi. Il auroit dit des choses qui auroient été plus honorables à votre chere Princesse que la punition de Mrs. de Bouillon. Je voulus la voir, me souvenant de ses anciennes bontés pour moi ; mais je ne trouvai plus cette princesse douce et bonne que je connoissois. Elle étoit

changée de visage et d'humeur, livrée à son ressentiment, pleine de menaces, en un mot très-éloignée d'écouter et de suivre mes conseils. Je ne crus pas devoir la faire voir au roi dans un état si contraire à l'opinion de douceur qu'il admiroit dans une lettre qu'elle m'avoit écrite. Mais, madame, quittons un discours si désagréable, et passons à celui de mad. la duchesse du Maine: le roi en est très-content. Voilà ce mariage que vous trouviez si raisonnable à faire; j'étois fort de cet avis. On m'a dit que la Princesse ira passer la semaine-sainte à Maubuisson; reposez-la bien, on la tue ici par les contraintes, par les fatigues de la cour; elle succombe sous l'or, sous les pierreries; sa coëffure pese plus que toute sa personne. On l'empêchera de croître et d'avoir de la santé; elle est plus jolie sans bonnet qu'avec toutes leurs parures. Elle ne mange guere; elle ne dort peut-être pas assez: et je meurs de peur qu'on ne l'ait trop-tôt mariée. Je voudrois la tenir à Saint-Cyr, vêtue comme l'une des *vertes*, et courant d'aussi bon cœur. Il n'y a point dans les couvents d'austérités pareilles à celles auxquelles l'étiquette de la cour assujetit les grands. Bon soir: si j'entamois la morale, vous seriez à plaindre.

La

Le roi m'ordonna de remercier Me. de Maubuisson, aussi-tôt que je lui eus fait ses compliments; mais je n'ai pas le temps de faire ce que je dois. M. le duc du Maine est un guerrier très-étourdi, irrégulier et distrait; à cela près, il a quelque mérite. Adieu, madame.

LETTRE XXXII.

A Versailles, ce 27 Août 1693.

RIen ne doit mieux vous persuader que je n'ai pas un moment à moi, que de voir que je suis six mois sans vous écrire. Je vous mets à part comme les personnes dont on se croit assuré. J'attends le temps, et ce temps ne se trouve point, parce que je n'en ai plus pour mon plaisir. Il s'est passé bien des choses où j'aurois voulu répondre, sur-tout à l'égard de la D. de Brunswick, dont je sais que les intérêts vous touchent fort, et pour laquelle je n'ai pas changé de sentiments. On ne peut être plus touchée que je le fus de ce qui se passa dans ma chambre, où je ne lui avois proposé de venir, que pour la mettre vis-à-vis du roi. Depuis, son affaire s'est jointe à celle de Me.

d'Hanovre ; et, devenant affaire d'état, je n'ai plus eu de moyens de parler : vous me connoissez, vous savez si j'aime à faire du mal : je ne sais qu'aller droit ; peu de gens sont de même en ce pays-ci, et sont incapables de croire que je sois où je suis, sans y être parvenue par une profonde habileté. Je suis accablée d'affaires pour Saint-Cyr : on y va faire les vœux solennels ; aussi m'y donné-je toute entiere : et je ne suis plus à Versailles que pour les heures où le roi est dans ma chambre. Je languis de la continuation de la guerre, et je donnerois tout pour la paix. Le roi la fera dès qu'il le pourra, et la veut aussi véritablement que moi : mais il fera en attendant une grande guerre, et ses ennemis verront combien on les abuse, quand on leur dit que nous ne pourrons la soutenir long-temps. Dieu sera pour lui contre tous : il est pieux, et les autres sacrifient la religion à leurs passions. Vous m'avez trompée sur Me. la duchesse du Maine dans l'article principal, qui est celui de la piété : elle n'a veine qui y tende ; elle veut faire en tout comme les autres. Je n'ose rien dire à une jeune princesse élevée par la vertu même ; je ne voudrois point la faire dévote de profession ; mais j'avoue que je voudrois bien

la voir réguliere et agréable à Dieu, au roi et à M. le duc du Maine, assez sensé pour vouloir sa femme plus sage que bien d'autres. Je lui avois donné une dame d'honneur, qui est une sainte ; mais elle est peu autorisée, et ne fait que la suivre. Ce n'est qu'une enfant : elle auroit plus besoin d'une gouvernante que d'une dame d'honneur ; du reste, elle est telle que vous me l'avez dépeinte, jolie, aimable, gaie, spirituelle, et par-dessus tout cela, fort éprise de son mari, qui de son côté l'aime passionnément, et la gâtera plutôt que de la gronder. Si celle-là m'échappe encore, je renonce aux princesses, persuadée qu'il n'est pas possible que le roi en trouve une dans sa famille qui se tourne au bien. Me. la duchesse de Chartres est une paresseuse ; elle ne se sert pas de son esprit comme elle le pourroit ; mais sa conduite est bonne. Je veux le bien par-tout, j'y contribuerai autant qu'il me sera possible. J'avoue que je voudrois aimer la duchesse du Maine par-dessus tout, étant ce qu'elle est à un homme qui est la tendresse de mon cœur. Je me laisse aller au plaisir de vous entretenir. Adieu, madame : priez pour moi ; faites prier vos saintes ; rendez-moi de bons offices auprès d'elles, afin qu'elles

m'en rendent auprès de Dieu, et croyez que je conserve pour vous tous les sentiments que vous m'avez vus depuis une très-ancienne date.

LETTRE XXXIII.

Ce 14 Octobre 1693.

PUisque vous voulez que je me serve d'une autre main que de la mienne, je vous écrirai un peu plus souvent. Ce n'est point par oubli que vous ne recevez pas de mes nouvelles, et je vous assure que l'inquiétude que vous me témoignâtes dans mon cabinet, ne vous a rendu qu'un bon office auprès de celui qui en est la cause. Toutes nos victoires me font d'autant plus de plaisir, qu'elles ne changent point le cœur du roi sur son amour pour la paix. Il connoît la misere de ses peuples : rien ne lui est caché là-dessus ; on cherche tous les moyens de la soulager ; et il n'y a qu'à désirer que Dieu éclaire nos ennemis sur la folle assurance qu'ils ont d'abattre la France. On les battra par-tout : c'est un roi malheureux que le roi veut rétablir. Vous seriez bien contente si vous voyiez sa modération, et combien

il est persuadé que les avantages qu'il remporte viennent de Dieu. Je prie Me. Trioche de redoubler ses instances pour la paix; car je vous avoue que je n'aime nos avantages que dans cette vue-là. Je vous plains d'avoir perdu un aussi agréable commerce que celui de Me. la duchesse de Brunswick; mais il faut vous consoler par l'espérance de l'établissement de mesdames ses filles. Je suis toujours très-contente de Me. la duchesse du Maine, et toute prête à vous montrer M. son mari, dès que je serai à Versailles. Adieu, ma très-chere : je ne puis changer pour vous : vous m'offensez d'en douter; et mes amis doivent m'excuser quand je ne leur donne pas un temps qui n'est plus à moi. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frere; il y a plus de trois ans que cela ne m'étoit arrivé. Je vous conjure de faire prier vos bonnes amies pour ce qui se va faire à Saint-Cyr; vous en connoissez la conséquence mieux que personne. Oserois-je assurer ici vôtre sainte princesse de mes très-humbles respects?

LETTRE XXXIV.

JE ne puis douter, madame, que vous ne soyez vive sur ce qui regarde Me. de Maubuisson, et votre lettre en est une bonne preuve : je ne l'aurois pas moins été, si j'étois la maîtresse d'aller aussi vîte que je l'aurois voulu. Je ne lui écrirai point, de peur de l'importuner : je vous prie de la remercier très-humblement de la lettre dont elle a voulu m'honorer. Elle est conçue en des termes qui feroient croire qu'elle a oublié son nom, s'il n'étoit au bas, ou qu'elle veut me faire oublier le mien ; mais, madame, cette humilité, cette politesse, qui accompagnent toutes ses autres vertus, augmentent le respect qu'on doit à sa personne. Je ne crois pas que Me. Fagon eût vécu si long-temps si elle eût été dans le monde : il me semble qu'on y est accablé de chagrins et pour soi et pour ses amis. Adieu, madame ; le petit chevalier Daunay est sage jusqu'ici ; je le recommande souvent au gouverneur. Le roi trouve très-bon que l'on imprime l'oraison funebre de M. l'Abbé du Jarry. Je vous accorde bien volontiers le sermon de Saint Louis pour

l'année prochaine, si on n'est point engagé à Saint-Cyr ; car vous savez que je n'y ai encore jamais donné de prédicateur. Monsieur m'a dit que vous êtes rajeunie de dix ans : il est charmé de votre logement. Adieu : je suis plus accablée que je ne l'ai jamais été, et je ne sais cnmment la tête ne me tourne pas. Priez Dieu pour moi, jamais créature n'a dû être si pénétrée de reconnoissance pour lui : il me semble que je l'aime de tout mon cœur. Voilà un reste de l'habitude que j'avois de vous parler confidemment; je le ferois encore si j'avois un moment à donner à mon plaisir.

LETTRE XXXV.

Il faut, madame, s'attendre à toutes sortes d'injustices de la part du monde : il veut juger de tout, et juge toujours mal. M. Pellisson vivoit d'une maniere exemplaire ; et parce qu'il ne s'est pas confessé, il étoit huguenot. On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort. Le pauvre homme ne se croyoit pas si mal, et remit Mr. le curé au lendemain. Votre ami est jugé présentement par notre unique Juge, et je le crois fort

heureux. Le roi se porte bien : il travaille beaucoup à ses affaires ; ainsi je me porte mieux que jamais ; je travaille de mon côté sans espérance de voir la fin de mon ouvrage. Dieu fera tout ce qu'il lui plaira. J'ai parlé à M. le Prince à Marly ; je l'ai prévenu, je l'ai loué, je l'ai excité sur le mariage de Mlle. de Guedani (1) ; mais, madame, je n'ai pas lieu d'espérer que cette affaire réussisse. Mlle. de Radouay sera bien heureuse, si elle demeure aux Ursulines de Pontoise.

LETTRE XXXVI.

Le 5 Février.

JE reprends ma lettre pour vous dire que je partage vos peines ; mais il y en a par-tout, et elles nous sont bonnes. J'ai parlé de mon mieux sur le mariage de Mlle. de Guedani ; et quoique je n'aie pu vous répondre, je n'ai pas oublié votre vivacité là-dessus. Ce n'est point un malheur que Mlle. de Garge

(1) Fille naturelle du Prince de Condé : Guedani est l'anagramme d'Anguien.

serve ; mais tomber en de mauvaises mains est un mal irréparable. Une des folies de notre siecle est cette fureur de s'élever au-dessus de son état. Vous me direz que j'en parle bien à mon aise ; mais Dieu sait si j'ai voulu m'élever ! Nous n'ignorons pas la misere des provinces, et nous voudrions la soulager ; mais on est pressé de tous côtés. Faites prier pour la paix ; après cela il n'y aura point de bien qu'on ne puisse espérer. Nous avons pensé perdre Me. de Montchevreuil ; elle est hors d'affaire ; elle se disposoit à la mort avec une paix et une joie admirables. La petite vérole est à Saint-Cyr, et toutes nos dames enfermées dans leur noviciat. Nanon (1) et moi gouvernons la maison. Bon soir, madame, on me fait finir plutôt que je ne voudrois, et c'est ce roi que vous aimez tant ; il vous fait souvent de ces malices-là.

(1) Mlle Balbien.

LETTRE XXXVII.

LEs affaires de Me. de Brunswick sont devenues affaires d'état, desquelles par conséquent nous ne devons plus nous mêler. Il faut qu'elles se traitent par les ministres, et que nous nous contentions de faire des vœux. Je m'y intéresse autant que j'ai jamais fait, et je suis bien fâchée de lui être inutile. Me. la Princesse est bien vive sur le mariage de Guedani, et j'espere en venir à bout. On ne peut assez admirer en toute occasion la vertu de cette princesse. Adieu, madame. Je suis ici dans un grand repos : le roi s'y plaît tout-à-fait ; mais le temps est effroyable.

LETTRE XXXVIII.

A Saint-Cyr, ce 9 Septembre.

VOtre bon esprit vous a bien fait voir que le voyage de Me. d'Hanovre en Allemagne ne devoit pas être fort agréable au roi, et qu'il ne seroit pas juste que ses bienfaits allassent chez ses enne-

mis. Je ne saurois croire qu'il fût bien difficile de remettre les deux princesses sœurs en commerce ; mais il me semble qu'il n'est pas à propos d'en parler aujourd'hui. M. le Prince est à Chantilly ; nous allons à Fontainebleau ; elles ne s'y verroient pas présentement, et c'est une affaire à traiter à notre retour. Il n'est pas besoin que je vous dise ce que je pense là-dessus, non plus qu'en toute autre chose ; vous me connoissez mieux que je ne me connois moi-même. Je suis très-contente de Me. la duchesse du Maine ; et si elle exécute ce qu'elle se propose, elle vaudra mieux dans sa petite personne que toutes les autres ensemble. Vous savez que ce n'est pas leurs soins, leurs déférences, leurs ménagements, que je demande ; c'est le bien uniquement que je cherche. Je voudrois qu'elle fût agréable a Dieu, au Roi, à son mari, aux honnêtes gens : et tout cela ne se fait pas sans le vouloir et sans se contraindre. Adieu, madame.

LETTRE XXXIX.

LEs affaires de Mr. de Cambray m'affligent toujours; mais elles ne m'inquiettent plus; et j'attends dans une grande paix la décision du Saint-Siége. M. l'évêque de Meaux a montré par sa *Résolution du Quiétisme*, la liaison qui est entre Mr. de Cambray et Me. Guyon, et que cette liaison est fondée sur la conformité de la doctrine. On voit aisément le danger d'une erreur soutenue par un homme d'une telle vertu, d'un tel esprit, et dans un tel poste. Nous l'avons caché, tant que nous avons espéré d'y remédier : nous l'avons découvert, quand nous avons cru le devoir à l'église ; voilà ce qui dépendoit de nous : c'est à Dieu à pourvoir au reste. Cette affaire, ma toute chere, ne me fait point oublier la misere dont le peuple est menacé : et plût à Dieu pouvoir la soulager autant que j'en suis occupée ! On prétend qu'on faillit tout gâter en 1694 par l'ordre qu'on voulut mettre au bled, et qu'il ne faut jamais s'en mêler : on se plaint de ce que des usuriers en amassent ; mais ce sont des avis généraux, et par là inutiles : si l'on

savoit qu'un tel a un grenier rempli, on iroit bien vîte l'ouvrir ; et cet exemple feroit du bien à tout le monde. Le malheur est que tous les pays étrangers sont aussi mal que nous, et qu'ainsi on n'en peut espérer de secours. Dieu est en colere : il faudroit l'appaiser : et nous ne faisons que l'offenser. Je suis très-édifiée de la conduite de Me. de Caylus : Si elle persévere, je ne doute pas qu'elle ne soit plus agréable à Dieu, que d'autres ames plus pures et moins ferventes. Adieu, madame, il y a long-temps que je désirois ce moment-ci, pour vous assurer que je ne change point pour vous, et que je vous estimerai et aimerai jusqu'à la mort. Tout va bien à Saint-Cyr ; et nos filles croissent tous les jours en piété et en capacité.

LETTRE XL.

C'est avec plaisir, madame, que je vous assure de la joie que j'ai eue, quand j'ai su que vous étiez hors de danger. Tout Saint-Cyr a fait son devoir en cette occasion, soit pour demander votre vie, soit pour remercier quand on l'a sue en sûreté. Le roi se porte très-

bien, et je ne me porte pas trop mal. Notre prince de Dombes vient bien, et Me. sa mere s'est tirée avec vigueur de cette grande affaire. Il est vrai que je n'aurois pas cru que cette grande princesse d'Hanovre fît tant de bruit; mais j'ai été fort aise de son établissement; car je conserve beaucoup de zele et de respect pour Me. sa mere. J'espere beaucoup sur le mariage de Mlle. de Châteaubriant; elle a inspiré une grande passion à un homme que j'ai vu naître, et qui n'en est pas plus jeune. Je suis très-vieille, mais très-contente, et cela n'est point commun. Adieu, madame, réjouissez-vous. Ne vous laissez pas gagner par les vapeurs, et croyez-moi à vous pour toujours.

Fin du Tome second.

B JAN [illegible]